la presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
100 ans

MONTRÉAL, JEUDI 12 JANVIER 1984, 100e ANNÉE, N° 9, 70 PAGES, 4 CAHIERS

LA MÉTÉO: ENSOLEILLÉ, PASSAGES NUAGEUX,
MIN.: —30°, MAX.: —15°.
DEMAIN: PLUTÔT NUAGEUX. DÉTAILS PAGE A 2

CENTRE D'ALIMENTATION
Héritage
L'alimentation à bon compte

35 cents
Hors de la zone metropolitaine: 45 cents
Sept-Iles et Baie Comeau: 50 cents

Le supplice du bébé aurait duré deux jours

■ Un geste d'impatience, dit la police

■ Un chômeur de 23 ans est détenu

■ SAINT-HYACINTHE — Les policiers de la Sûreté du Québec croient que le petit Patrick Gibb, 21 mois, dont les parents étaient en vacances à Acapulco au Mexique, a été ébouillanté et battu à mort dans un geste d'impatience, d'exaspération et possiblement de découragement. Le supplice de l'enfant aurait duré deux jours et se serait déroulé sous les yeux de son frère de quatre ans.

MARTHA GAGNON

Un chômeur de 23 ans connu comme un cueilleur de pommes à temps partiel, Carl Dyotte, de Granby, à qui les parents avaient confié en toute tranquillité la garde de leurs deux enfants durant leur voyage au Mexique, qui devait durer deux semaines, est toujours détenu relativement à cette triste histoire. Le prévenu qui aurait fait des aveux après son arrestation, a comparu brièvement devant le coroner Gérald Locas, du district de Saint-Hyacinthe, hier après-midi. L'enquête policière n'étant pas terminée, le coroner a demandé à ce qu'il revienne devant lui au cours des prochains jours. Aucune accusation n'a encore été portée.

Selon le détective Richard Guérin qui a procédé à l'interrogatoire, Carl Dyotte donne l'impression d'être un individu intelligent qui a toute sa raison. Il s'exprime lucidement et calmement. Même s'il a déjà eu des démêlés avec la justice — il possède un casier judiciaire composé surtout de vols à l'étalage — il n'a jamais été appréhendé pour des actes violents. Il aurait confié avoir déjà étudié l'électronique. Lors de son arrestation, mardi soir, il n'a, semble-t-il, opposé aucune résistance.

Lors de la comparution à laquelle assistaient plusieurs curieux, Carl Dyotte, grands yeux noirs, visage régulier, est apparu sans menottes, le dos légèrement courbé, en compagnie de son avocate, Me Diane Poirier. Son regard est resté fixe, il n'a pas tenté de se soustraire aux caméras qui le mitraillaient dans tous les sens. On se serait cru davantage dans un studio de télévision que dans un Palais de justice. Dyotte est resté là impassible comme hypnotisé par le spectacle.

Les parents de la victime, M. et Mme Joseph Gibb, des pomiculteurs bien connus à Saint-Paul-d'Abbotsford, un petit village paisible tout près de Granby, qui ont appris la terrible nouvelle dans la nuit de mardi, devaient être de retour à Dor-

voir SUPPLICE en A 2

Carl Dyotte devant le coroner photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

SPORTS

UN GAIN DE 6-4

Le Canadien comble un déficit

Le Canadien a réussi, hier soir, ce qu'il a eu peine à faire depuis le début de la saison: combler un déficit. Il a effacé un recul de 2-0 et à l'aide de quatre buts marqués en troisième période, a vaincu les Maple Leafs, 6-4, à Toronto. Le Canadien inscrivait ainsi son premier gain en deux ans aux dépens de ses éternels rivaux. Ryan Walter a sonné la charge en récoltant trois points, dont deux buts. Guy Lafleur, auteur de son 503e point en carrière dans la LNH, Bill Root, Mats Naslund et Guy Carbonneau ont complété.

pages 2 et 3

Lotto 6/49

Le gros lot grimpe encore

■ La frénésie de la Lotto 6/49 verse dans la pure démence.

Loin de s'essouffler, les parieurs continuent de noircir les cases numérotées des grilles du jeu d'un bout à l'autre du pays, au rythme d'environ $750 000 à l'heure.

NICOLE BEAUCHAMP

Dès hier soir, les mises à l'échelle du Canada avaient défoncé le plateau de $37,8 millions du tirage de samedi dernier pour arrondir le prochain enjeu à $11 millions. Une inflation galopante à faire délirer.

Mais le ministre ontarien responsable des loteries, lui, sourcille et souhaite qu'à l'avenir on plafonne l'enjeu à $5 millions.

Également ministre du Tourisme et des Loisirs, M. Rueben Baetz a déclaré hier qu'il préférait une réduction du gros lot et l'attribution de lots secondaires plus rondelets. «Après $5 ou $7 millions, il me semble qu'on atteint une limite. Si vous gagnez $5 millions, que ferez-vous avec les autres $5 millions»? a-t-il demandé hier à Toronto. Il se promet de relancer cette idée que ses homologues des autres provinces ont déjà rejetée. Pendant ce temps, les joueurs du

voir 6/49 en A 2

SOMMAIRE

Annonces classées..... C 3, C 7 à C 12
Arts et spectacles.... A 14 à A 16
— Horaires..... A 18, A 19
Centenaire..... A 8
Décès, naissances, etc. ..... C 13
Économie..... C 1 à C 6
Êtes-vous observateur?..... C 10
FEUILLETON ..... C 8
Foglia..... C 9
Horoscope ..... C 10
Le monde ..... B 10
Mots croisés..... C 11
Quoi faire aujourd'hui ..... A 18
Télévision..... A 14
Tribune libre ..... A 7
Vivre aujourd'hui..... B 1 à B 3

TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées ..... 11 à 14
Mots croisés..... 16
«Mot mystère» 11

TOUT EN RÉCLAMANT UNE SOIXANTAINE D'AMENDEMENTS

La Fédération des comités de parents appuie le projet de réforme scolaire

■ QUÉBEC — «La loi n'est peut-être pas le remède à tous les maux mais sans la loi 27, en 1971, les parents ne seraient jamais entrés à l'école. Sans la

MARIANE FAVREAU

loi 30, en 1979, ils ne seraient jamais entrés à la commission scolaire. La loi 40 ne fera pas de miracle mais elle donnera un outil au milieu pour se prendre en main.»

Pour la Fédération des comités de parents, entendue longuement hier en commission parlementaire, le projet de loi 40 ne sort pas d'une boîte à surprise: il est la suite logique d'une série de lois qui ont amené les parents à être de plus en plus présents et actifs à l'école et à la commission scolaire.

Aussi, la Fédération, qui groupe 246 comités de parents, est-elle «fermement» d'accord avec la réforme et surtout avec l'angle sous lequel on l'envisage: priorité à l'école commune et responsable. Mais elle n'en demande pas moins une soixantaine d'amendements visant surtout à préciser les pouvoirs réels de l'école et à bien asseoir la place des parents à l'école et à la commission scolaire.

Car la Fédération souhaite que les commissaires d'écoles soient majoritairement des parents venant des conseils d'école et élus par un collège électoral de parents, l'autre partie des commissaires serait formée de citoyens élus au suffrage universel. Elle veut également s'assurer que les parents-commissaires soient majoritaires au comité exécutif de la commission et au conseil d'école, à chacune de ses réunions.

De plus, la Fédération demande que soit maintenu un comité consultatif de parents dans l'école et qu'une «conférence des pa-

voir PARENTS en A 2

L'ÉCONOMIE

Le surplus commercial rebondit

En novembre, le surplus commercial canadien a augmenté par rapport au mois précédent, et cette augmentation de $630 millions était la première du genre depuis avril. Pour le seul mois de novembre, l'excédent commercial était de $1,8 milliard.

Le dollar poursuit sa remontée

Suivant timidement la devise américaine, le dollar canadien a continué sa lente remontée hier, clôturant à 79,96 cents US. Les spécialistes prévoient que le dollar pourrait remonter jusqu'à 81,50 cents US.

page C 1

M. Moe Closs, président de Chrysler Canada, a reçu hier des mains de M. Roger-D. Landry, président et éditeur de LA PRESSE, une plaquette signalant l'excellence de sa mini-fourgonnette proclamée la «voiture canadienne de l'année» par Jacques Duval, auteur du *Guide de l'auto 84*, et par le quotidien LA PRESSE. La cérémonie s'est déroulée au Salon de l'automobile qui a ouvert ses portes hier à la Place Bonaventure.
photo René Picard, LA PRESSE

Texte et photos, pages 10 et 15 du tabloïd

AUJOURD'HUI

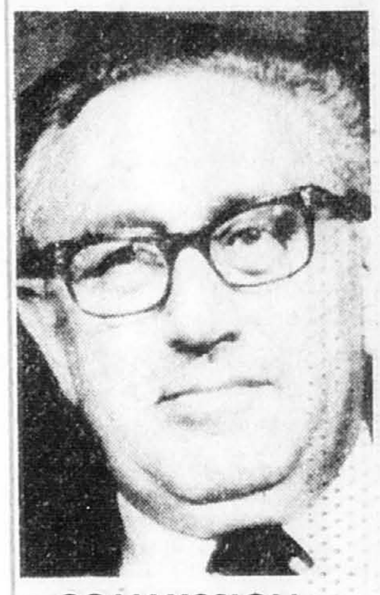

• **COMMISSION KISSINGER**
Le Président Reagan a accepté le rapport de la Commission Kissinger qui recommande une aide massive à l'Amérique centrale.
page B 10

• **VIVRE DANS DU «PETIT»**
Il est possible d'aménager les appartements minuscules de façon à y vivre confortablement.
page C 1

• **FOGLIA GAGNÉ PAR LA LOTO**
La folie de la loterie vient de gagner notre intellectuel. Qui fera quoi, avec son magot?
page C 9

• **EXPROPRIÉS DE MIRABEL**
Le procès intenté au gouvernement fédéral par les expropriés de Mirabel va enfin commencer.
page A 2

• **PROSTITUÉES DE LUXE**
Un réseau de prostituées de luxe est mis au jour à Ottawa et il serait dirigé notamment par un policier d'Ottawa.
page A 3

• **LUCIEN, OÙ ÉTIEZ-VOUS?**
Si Jean Drapeau est le «père» du métro de Montréal, Lucien Saulnier, son ancien bras droit, en fut l'inspirateur et le créateur. Mais il n'était pas cette semaine à la fête marquant l'ouverture de trois nouvelles stations. Michel Roy se demande pourquoi.
page A 6

Trust Royal Services immobiliers
COURTIER
IMMEUBLE
Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE
#1
Si vous n'avez pas reçu notre cahier «Collection Royal» dans La Presse du samedi 26 novembre, vous pouvez vous le procurer dans toutes nos succursales.

Les mises sont déjà de $41 millions à la 6/49

■ À 20 heures hier, les enjeux misés en prévision du tirage de samedi de la Lotto 6/49 dépassaient déjà le total des mises de la semaine dernière et se chiffraient à plus de $41 millions. À ce rythme, on s'attend à ce que le gros lot de samedi soit d'environ $11 millions. Voici la répartition des mises dans les quatre organisations membres de la Société de la loterie interprovinciale, qui offre la Lotto 6/49:

	QUÉBEC	ONTARIO	OUEST	MARITIMES
SAMEDI	$522 361	95 975	160 500	2 249
DIMANCHE	2 849 738	1 027 243	682 970	41 252
LUNDI	5 409 631	3 367 986	2 107 850	298 163
MARDI	4 813 312	5 551 038	3 322 071	408 252
MERCREDI (20 h)	3 941 385	4 138 513	1 973 055	343 638
TOTAL	17 566 427	14 180 755	8 246 446	1 093 554
TOTAL AU PAYS:	$41 087 182			

6/49

SUITE DE LA PAGE A 1

Québec et de l'Ontario rivalisent dans la surenchère des mises. Les Québécois accaparaient, en soirée hier, 43,5 p. cent du volume des ventes nationales. Depuis mardi, les Ontariens les battent au pas de course en misant $298 191 à l'heure contre $278 993 au Québec. Les files d'attente s'allongent dans plusieurs points de vente ontariens et les pannes de l'ordinateur torontois font pester certains détaillants de la Lotto 6/49.

Si d'aventure le premier ministre René Lévesque décrochait l'enjeu de $11 millions, toute une province narguerait sa voisine un bon coup! Mais selon un mathématicien de London en Ontario, M. George Rubin-Thomas, au surplus éditeur d'un magazine traitant des jeux de hasard, les probabilités d'avoir un seul gagnant du gros lot s'établissent à 135,7 millions contre une dans l'hypothèse où les ventes de billets totaliseraient $50 millions.

Le hasard a si bien fait triompher l'absurde et s'est si bien moqué des mathématiques jusqu'ici que l'incroyable semble décontenancer même le président de Loto-Québec et de la Société de la loterie interprovinciale. Me Jean-Marc Lafaille a en effet révisé les projections avancées lundi — $40 millions de combinaisons vendues pour le tirage de samedi — avec une prudence éloquente. « Nous croyons que les Canadiens vont probablement parier entre $40 et $45 millions », a-t-il dit. On jurerait que la population s'amuse à faire dépasser l'entendement, qu'une sorte de revanche sur les adversités causées par la récession économique explosait à voir l'affluence des mises dans des villes comme Sudbury et Sault Sainte-Marie (en Ontario) où le chômage sévit fortement.

PARENTS

SUITE DE LA PAGE A 1

rents » soit mise sur pied auprès de la commission scolaire, remplaçant l'actuel comité de parents. On craint qu'en l'absence d'un tel organisme consultatif les parents-commissaires ne « se laissent accaparer par une foule de problèmes administratifs ou politiques ».

Mmes Thérèse Lavoie-Roux et Joan Dougherty, députés de l'opposition, ont réagi là-dessus: craint-on de recréer la même situation qu'on déplore entre commissions scolaires et écoles?

Selon le vice-président de la fédération, M. Lucien Bédard, « la ligne consultative est notre « école professionnelle », la porte d'entrée dans le monde de l'éducation, et nous voulons la maintenir ».

C'est sur la présence majoritaire des parents à l'école et à la commission scolaire qu'ont porté les questions du critique de l'opposition qui estime que c'est là quelque chose d'unique au monde. « Au nom de quelle logique passer l'école au pouvoir parental? » demande M. Claude Ryan. « Plus de 70 p. cent des commissaires actuels sont déjà parents, pourquoi insister sur une présence majoritaire de parents? »

« Alors on ne change pas le pouvoir de mains, a lancé la directrice de la Fédération, les commissaires font un excellent travail et ils continueront. » Pour le président, M. Henri Gervais, les parents usagers sont très loin des décisions qui se prennent: ils veulent travailler au projet éducatif avec une marge de manoeuvre. « Comment faire de l'école le pivot du système sans que les parents soient majoritaires? » demande M. Bédard: « Il n'y a actuellement aucune ligne décisionnelle à leur niveau et il en découle beaucoup d'ambiguïtés. »

Comment concilier cette place prépondérante avec celle des enseignants? « On désire fortement que les enseignants soient présents dans les conseils d'école comme ils le sont actuellement dans les comités d'école. Mais les enseignants ne sont pas présents dans les commissions scolaires qui établissent tout actuellement, et pourtant ça fonctionne », constate M. Bédard. « Il y a des comités consultatifs. Pourquoi cela ne fonctionnerait-il pas dans l'école? »

Quant aux pouvoirs du ministre, la Fédération ne croit pas que le projet de loi lui en rajoute qui n'existeraient pas déjà.

Concluant cet échange qui a duré une bonne partie de la journée, le critique de l'opposition a déclaré que « nulle part au monde, on ne trouve un système où les responsabilités seraient aménagées comme vous le demandez ». Ce qui n'effraie pas le ministre de l'Éducation, le Québec ayant déjà, quant à lui, créé des précédents notamment avec les cégeps, vantés par des organismes internationaux, ou les services sociaux.

Les fédérations régionales de parents de l'île de Montréal, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Québec ont présenté des points qui les concernent plus précisément. En soirée, un comité d'école a raconté son incapacité à simplement changer le nom de son école. Enfin, la Commission des écoles catholiques de Québec a fait valoir sa capacité de gérer des écoles pluralistes. Consciente qu'il peut se poser des problèmes juridiques (elle est l'une des rares commissions confessionnelles de droit), elle pense qu'on peut les solutionner autrement que par les territoires réservés que propose le projet de loi.

CERTAINS DOCUMENTS RESTERONT SECRETS, DÉCIDE LA COUR

Les expropriés de Mirabel perdent la première manche contre Ottawa

■ Même s'ils viennent de perdre une première manche, les expropriés de Mirabel ont en fin de compte obtenu que le procès intenté par trois d'entre eux en Cour supérieure contre le gouvernement fédéral pour avoir exproprié trop de terrains, puisse enfin commencer. Jusqu'ici on s'était embourbé dans des questions de procédures et de débats juridiques.

GEORGES LAMON

Le juge Lyse Lemieux a rejeté, hier, la requête des expropriés représentés par Me Guy Bertrand, relatifs à certains documents jugés comme confidentiels par le gouvernement fédéral (les paragraphes 62, 65, 66 et 67) en les radiant de sa requête. Documents qui sont d'ailleurs au coeur du débat juridique opposant les expropriés au gouvernement fédéral, document aussi qui, selon les expropriés, sont des aveux tendant à prouver que le gouvernement fédéral a exproprié trop de terrains. Pour le juge Lemieux, la divulgation de ces documents serait prématurée, parce que peut-être inutile, et la justice serait ainsi mieux servie et l'intérêt public mieux protégé par la non-divulgation.

Des amendemants possibles

Toutefois, sa décision n'empêche pas les expropriés de les réintroduire en cours d'enquête par voie d'amendement s'ils l'estiment nécessaire.

D'ailleurs, dans son argumentation, Me Bertrand avait rappelé plus tôt au juge Lemieux que la Cour fédérale et la Cour d'appel avaient eu connaissance de ces documents jugés confidentiels par le gouvernement fédéral. Et, à son avis, à l'époque le gouvernement n'avait élevé aucune objection au dépôt du document. De plus, le juge Lemieux était donc la seule à ne pas en avoir pris connaissance.

Dans les allégués 69 et 70 de la requête, qui ne font pas l'objet d'une radiation, les expropriés démontrent que le gouvernement fédéral n'avait pas exproprié les terrains pour des fins relevant de la compétence fédérale ni pour l'accomplissement d'objectifs nécessairement accessoires à de telles fins. Il avait ainsi « contrôlé les terres avoisinantes en créant des parcs industriels dans le voisinage de l'aéroport et de s'était occupé du développement régional communautaire, toutes matières de nature purement locale ou privée dans le Québec ».

La divulgation a fait mal

Rappelons que l'essentiel de ces révélations avait été fait en novembre 82 au cours de la Commission parlementaire permanente du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, sur les expropriations en trop de Mirabel et repris dans le Journal des débats de l'Assemblée nationale du 26 octobre 82.

Me Joseph Knuss, au nom du gouvernement fédéral, soutenait que Me Bertrand avait « fait mal » en divulguant les documents avant que la cause soit appelée. Il a en outre soutenu qu'il s'agissait de renseignements émanant de délibérations confidentielles du Conseil des ministres qui doivent être protégées.

En retour, Me Bertrand a argué que dans le cas des expropriés, il y avait eu excès de juridiction par les expropriations; il fallait donc voir si on avait respecté la Constitution et ce rôle de faire respecter la loi appartenait au pouvoir judiciaire.

Décision le 20 janvier

Enfin, le juge Lemieux a ajourné le procès; il reprendra le vendredi 20 janvier. Elle rendra alors une décision sur les quatre autres requêtes qui sont devant elle: la compétence de la Cour supérieure dans ce dossier, la pertinence pour la procureur général du Québec d'intervenir dans le procès, la possibilité de poursuivre la Société immobilière du Canada (Mirabel) comme mandataire de la Couronne et le fait de savoir si la poursuite doit être intentée contre le procureur général du Canada ou contre la Reine.

photo Jean-Yves LÉTOURNEAU, LA PRESSE

Sous la galerie de la maison où s'est joué le drame, des jouets rapidement rangés, dont un petit cheval pris dans la neige.

SUPPLICE

SUITE DE LA PAGE A 1

val hier soir. Tout le monde, parents, amis et voisins se demandaient hier comment ils réussiraient à passer au travers d'une telle épreuve. Ce voyage de retour qui leur a sûrement semblé une éternité, a sans aucun doute été pénible et douloureux.

Toujours selon les policiers, le couple Gibb connaissait bien Carl Dyotte qui avait déjà gardé les enfants à quelques occasions. Mme Diane Gibb avait même confié à certaines personnes qu'elle pensait avoir trouvé la « perle rare »: un homme capable de faire la cuisine, de ranger la maison et de s'occuper des jeunes. C'est pourquoi samedi matin, ils ont quitté la maison en toute confiance, sûrs que Patrick et Stéphane étaient en sécurité. C'était la première fois qu'ils se séparaient des enfants pour une aussi longue période.

Selon la version donnée par les policiers, Carl Dyotte aurait lui-même téléphoné aux ambulanciers, vers 20 h, pour les informer qu'un bambin de 21 mois s'était blessé gravement. Une fois sur les lieux, les ambulanciers auraient tenté en vain de ranimer l'enfant qui ne donnait plus signe de vie. Dyotte, lui, serait resté à l'intérieur de la maison en compagnie de l'autre enfant, Stéphane, quatre ans.

Au même moment, le fils d'un voisin inquiet de voir autant d'agitation autour de la maison des Gibb, aurait décidé d'accompagner Patrick jusqu'à l'hôpital où le médecin a constaté son décès. En apprenant que l'enfant avait été martyrisé, le fils aurait immédiatement téléphoné à son père, M. Georges Reeves, pour l'informer de la situation et le prier d'aller chercher en vitesse l'autre garçonnet qui était resté à la maison. C'est d'ailleurs ce qu'aurait fait M. Reeves.

Quelques instants plus tard, un parent des Gibb, un oncle qui demeure près du village, serait arrivé en toute hâte à la maison et aurait défoncé la porte pour constater qu'il n'y avait plus personne à l'intérieur.

Peu de temps après, des agents de la Sûreté du Québec procédaient à l'arrestation de Carl Dyotte qui faisait de l'autostop en direction de Granby.

L'agent G. Desrochers, de Marieville, qui a vu l'enfant à l'hôpital, raconte que le corps était couvert d'eccchymoses, la moitié du dos brûlé au deuxième degré. Il a aussi remarqué une coupure à la tête et des meurtrissures au visage.

Pourquoi? Pourquoi une telle violence? Les questions demeurent sans réponse pour l'instant. La police se contente de dire que « ces blessures ont été causées pour la plupart volontairement dans un mouvement de grande exaspération ». Est-ce parce que l'enfant pleurait? Est-ce parce qu'il était turbulent? Les hypothèses sont nombreuses. Fort heureusement, Stéphane n'a subi aucune blessure. Il est à espérer que le traumatisme dont il souffre ne sera pas trop grand.

Hier, à Saint-Paul-d'Abbotsford, la plupart des gens verrouillaient leurs portes, fermaient leurs rideaux, pour ne pas être importunés par les journalistes. « Des affaires aussi horribles, ça vous met le coeur à l'envers », a dit la propriétaire d'un dépanneur qui connait bien les Gibb. « Du bon monde, du bien bon monde. Très travaillants. Je suis indignée de voir qu'il y a des gens qui leur jettent des blâmes. Je vous assure qu'ils se sont toujours occupés de leurs enfants. On ne peut pas leur reprocher d'avoir pris de petites vacances. Surtout qu'ils avaient l'habitude d'emmener les jeunes avec eux en voyage. »

La petite maison bleue et grise, nouvellement rénovée, semblait paisible, hier midi. À l'extérieur, sous la galerie, des jouets, dont un petit cheval de bois tout gelé, avaient été laissés là. À l'intérieur, les policiers tentaient de reconstituer le drame. Sur l'un des murs, le dessin d'un enfant, une sorte de barbouillage, semblait le seul rayon de soleil de la maison abandonnée.

Francoeur ferme *Dernière Heure*

■ Publié le dimanche depuis une vingtaine d'années, l'hebdomadaire *Dernière Heure*, propriété du groupe de presse UniMedia, s'éteindra définitivement la semaine prochaine.

C'est ce qu'a confirmé, hier, à LA PRESSE le président de UniMedia, Jacques Francoeur en précisant que le dernier numéro de l'hebdomadaire dominical paraîtra dimanche prochain. Trois raisons ont incité la direction à prendre cette décision, a expliqué M. Francoeur: D'abord, la marginalité du journal, qui ne tirait qu'à 20 000 exemplaires depuis de nombreuses années. D'autre part le coût accru du papier-journal qui a réduit le taux de rentabilité de l'hebdo. Enfin, le peu de temps dont dispose l'imprimerie Montréal-Granby où sont imprimés *Dimanche-Matin* (également propriété d'UniMedia) et nombre de circulaires et journaux destinés au marché américain, a rivé le dernier clou du cercueil.

Lancé il y a une vingtaine d'années par l'ancien propriétaire du défunt *Petit Journal*, *Dernière Heure* passa aux mains de Jacques Francoeur il y a environ 15 ans. Au meilleur de sa forme, l'hebdomadaire a tiré jusqu'à 40 000 exemplaires. Lorsque le *Journal de Montréal* et le défunt *Montréal-Matin* ont décidé d'investir le marché du dimanche, c'est *Dernière Heure* qui a le plus écopé, perdant presque la moitié de son tirage. À l'époque, *Dimanche-Matin*, son grand frère, avait beaucoup mieux résisté. Aujourd'hui, cependant, la situation est plus grave parce que le tirage de cet hebdomadaire a considérablement diminué.

Le fait de la disparition de *Dernière Heure* n'aura cependant pas de répercussions dramatiques au niveau du personnel puisque le journal n'embauchait qu'un seul employé permanent, lequel sera d'ailleurs récupéré par *Dimanche-Matin*. Tous les autres collaborateurs étaient des pigistes.

La Quotidienne Tirage d'hier — à trois chiffres: **405** | à quatre chiffres: **0420**

LA MÉTÉO

DATE: Jeudi, 12 janvier 1984
AUJOURD'HUI: Min.: −30 Max.: −15
ENSOLEILLÉ, PASS. NUAGEUX
PLUS FRÉQUENTS EN P.M.
DÉMAIN: PLUTÔT NUAGEUX

02 4 01

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	−40	−25	Ensoleillé
Outaouais	−30	−15	Ensoleillé
Laurentides	−35	−20	Ensoleillé
Cantons de l'Est	−30	−15	Ensoleillé
Mauricie	−35	−20	Ensoleillé
Québec	−30	−15	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	−37	−22	Ensoleillé
Rimouski	−30	−20	Ciel var.
Gaspésie	−30	−20	Ciel var.
Baie-Comeau	−35	−20	Ensoleillé
Sept-Iles	−35	−20	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	4	8	
Edmonton	−18	−10	
Regina	−25	−15	
Winnipeg	−32	−22	
Toronto	−18	− 9	
Fredericton	−19	−12	
Halifax	− 9	− 3	
Charlottetown	−14	− 8	
Saint-Jean	− 2	0	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	− 4	− 1	N.-Orléans	− 1	−17
Buffalo	−15	− 4	Pittsburgh	−16	2
Chicago	−20	− 7	S. Francisco	9	12
Miami	18	26	Washington	− 2	4
New York	− 6	8	Dallas	− 6	4

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	6	10	Madrid	− 2	7
Athènes	7	16	Moscou	− 4	− 2
Acapulco	23	32	Mexico	6	21
Berlin	− 3	5	Oslo	0	0
Bruxelles	4	8	Paris	2	7
Buenos Aires	20	28	Rome	5	7
Copenhague	− 1	− 1	Séoul	− 7	0
Genève	− 4	4	Stockholm	− 1	2
Hong Kong	14	21	Tokyo	4	9
Le Caire	8	20	Trinidad	23	31
Lisbonne	5	11	Vienne	0	5
Londres	10	11			

CTRSM: RÉFÉRENDUM LUNDI

« On ne peut pas obtenir davantage... »

■ Il serait fort étonnant que les 450 chauffeurs de la Commission de transort de la Rive sud rejettent, lundi prochain lors d'un référendum, l'entente de principe négociée in extremis le week-end dernier entre leur exécutif syndical et les autorités de la CTRSM, en présence du conciliateur Normand Gauthier.

PIERRE BELLEMARE

Quelque 300 d'entre eux (pendant que les autres étaient à l'ouvrage) se sont réunis hier soir à Longueuil pour prendre connaissance des termes exacts du nouveau contrat proposé qui prendrait fin en octobre 1985.

« On ne peut pas obtenir davantage et je suis convaincu que nos membres vont généralement souscrire à l'entente qui est sur la table », a confié un membre de l'exécutif du syndicat des chauffeurs affilié au Syndicat canadien de la fonction publique.

Hausse de 17 p. cent

C'est d'ailleurs cette impression qui se dégageait à l'assemblée d'information hier soir et on s'attendait à un scénario semblable pour la réunion tôt ce matin au profit des 150 chauffeurs retenus au travail hier.

Ces syndiqués sont sans contrat depuis maintenant 14 mois et ils n'ont reçu aucune augmentation de salaire depuis 26 mois. Pas même d'indexation.

Bien que certains s'accomodent plutôt mal de l'entente recommandée par l'exécutif présidé par M. Jean-Roger Cinq-Mars, la plupart semble visiblement prête à se contenter d'un montant forfaitaire de $1 240 et d'une hausse salariale de 17 p. cent pour la durée du contrat.

Le forfaitaire est, bien sûr, pour rattraper le terrain perdu depuis l'expiration du dernier contrat en novembre 1982. En janvier 1984, la hausse envisagée est de 7 p. cent ($11,60 l'heure) et deux autres de 5 p. cent sont prévues successivement en juin et en novembre prochains, la salaire atteignant alors $12,79 l'heure.

Clauses normatives

À noter qu'il n'y a aucune autre augmentation dans les derniers mois de l'entente devant s'appliquer jusqu'en octobre 1985.

Cependant, au chapitre des clauses normatives, M. Guy Chartier, conseiller syndical du SCFP, estime que le syndicat réalise des gains intéressants et ouvrent de nouvelles avenues qu'on pourra explorer encore plus à fond lors du prochain renouvellement de contrat.

Ainsi, l'entente proposée comporte pour la première fois une prime du dimanche passant de 5 p. cent du taux à la signature du contrat à 15 p. cent le 31 octobre 1985. À la CTCUM, cette prime s'établit à 25 p. cent.

En outre, on obtient pratiquement la parité avec les chauffeurs de la CTCUM pour ce qui est de la prime d'amplitude. Comme un chauffeur travaille ses huit heures par jour à l'intérieur d'une période pouvant aller jusqu'à 13 heures, il recevrait désormais une prime à partir de la 10e heure de son amplitude de travail.

Ces deux citoyens de Cambridge ont profité de la tempête pour faire du ski mercredi matin sur l'avenue Massachusetts. téléphoto AP

La Côte est sous la neige et le verglas

d'après PC et UPI

La Côte est du continent, de Terre-Neuve au nord jusqu'en Virginie au sud, a connu hier sa première tempête de 1984, tempête qui a déposé plus de 30 cm de neige en certains endroits, entraîné la fermeture de l'aéroport international de Boston et pris les New-yorkais par surprise.

Dans le Midwest, les grands froids qui avaient sévi en décembre ont refait leur apparition et un record de moins 35 C a été enregistré au Minnesota.

Mais le long de la côte atlantique, c'est le neige qui a causé le plus de désagréments, plus particulièrement en Nouvelle-Angleterre, où à Portland, dans le Maine, il en est tombé près de 40 cm, alors que la côte du Maine en recevait près de 35 cm.

Washington D.C. a également reçu un peu de neige, et cette petite chute, combinée à des chaussées glissantes, ont retardé l'ouverture d'un certain nombre de bureaux, pendant que des localités de la Virginie et du Maryland recevaient une douzaine de centimètres de neige.

Cette violente tempête a également déferlé hier sur les provinces atlantiques du Canada, laissant choir à certains endroits jusqu'à 40 centimètres de pluie, de pluie verglaçante et de neige.

Les plus importantes chutes de neige ont touché l'Île-du-Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick. La Nouvelle-Écosse a eu surtout de la pluie, qui a commencé à tomber mardi soir et s'est changée en pluie verglaçante hier après-midi.

Toutes les écoles sont demeurées fermées hier sur l'Île-du-Prince-Edouard et dans la majeure partie du Nouveau-Brunswick. Il en était de même dans plusieurs secteurs du nord de la Nouvelle-Écosse et du centre de Terre-Neuve.

On ne rapportait toutefois aucun accident majeur ni victime dans l'une ou l'autre des quatre provinces. Vu l'état dangereux des routes, la police avait demandé à la population de s'aventurer en automobile le moins possible.

Un Tupolev 134 s'écrase à Sofia: cinquante morts

BERLIN (AFP) — Cinquante personnes ont été tuées dans un accident d'avion survenu mardi soir sur l'aérodrome de Sofia, lors de l'atterrissage d'un appareil de la compagnie bulgare Balkanair, a annoncé hier matin l'agence d'information est-allemande ADN.

Selon l'agence, l'appareil, un Tupolev 134 de la companie bulgare, assurant le service régulier entre Berlin-est et Sofia, s'est écrasé pour des raisons encore inconnues en exécutant les manoeuvres d'atterrissage.

Les cinquante occupants, 45 passagers et 5 membres d'équipage, ont péri dans l'accident, a ajouté ADN, précisant que sept ressortissants de RFA se trouvaient parmi les victimes.

L'appareil de la compagnie Balkanair avait décollé de Berlin-Schoenfeld, à Berlin-Est à 15 h 40 GMT, a précisé l'agence est-allemande.

UN POLICIER ACCUSÉ DE PROXÉNÉTISME

Réseau de prostituées de luxe démantelé à Hull-Ottawa

Une longue enquête menée conjointement par la Gendarmerie royale du Canada et la Sûreté du Québec de l'Outaouais a permis de mettre au jour un réseau de prostituées de luxe dont les présumés dirigeants étaient une jeune femme de 28 ans et un patrouilleur de la police municipale d'Ottawa.

ANDRÉ CÉDILOT

L'agent Brian Tkacz, 35 ans, et son amie de coeur, Francine Saint-Jacques, résidant tous deux à Aylmer, en Ontario, ont été traduits en Cour des sessions de la paix, à Hull, hier, sous des accusations de proxénétisme, de possession de stupéfiants et de complot. Les prévenus, qui ont nié toute culpabilité, ont été remis en liberté à certaines conditions jusqu'à la tenue d'une enquête préliminaire « pro forma », le 27 janvier.

Outre Tkacz et son amie, trois autres personnes, dont Pierre Rochon, 25 ans, de Hull — ce dernier a comparu en cour, hier, sous une inculpation relative au trafic de drogues — ont été appréhendées en rapport avec cette affaire. Les deux autres seront mises en accusations prochainement.

L'enquête a révélé que le groupe fonctionnait sous le couvert de l'agence *Christina Escort*, que l'on pouvait joindre en consultant simplement l'annuaire téléphonique de la région de Hull-Ottawa. Un service d'appels enregistrait les messages des clients, puis les transmettait aux dirigeants du réseau. Les rendez-vous se déroulaient généralement dans un hôtel de la région de Hull. Il en coûtait parfois jusqu'à $2 000 pour passer une nuit, seul ou en groupe, avec une ou plusieurs jeunes femmes. Sur demande, on fournissait même des boissons alcooliques ou certains stimulants comme la cocaïne.

Tkacz, qui était à l'emploi de la police municipale d'Ottawa depuis juillet 75, se serait servi de ses sources de renseignements privilégiées pour vérifier l'identité de clients, assurant ainsi l'agence Christina d'une protection de premier plan contre les « indésirables ».

C'est quand même l'infiltration d'un agent secret, a-t-on appris, qui aurait permis de faire aboutir cette enquête entamée en septembre dernier. D'après un porte-parole de la SQ, il y avait longtemps qu'on avait réussi à démanteler un tel réseau de prostituées de luxe dans la région de la capitale nationale.

LE VOL À L'ALLIANCE BLINDÉE DE TROIS-RIVIÈRES

Un « mistrial » clôt le procès aussitôt le jury complété

TROIS-RIVIÈRES — Le procès de Marcel Boucher et Claude Millette, tous deux accusés d'avoir commis, le 29 décembre 1981, un vol de $1,5 million à la succursale trifluvienne de l'Alliance Blindée, a pris fin dès le choix des jurés complété en fin d'après-midi hier.

ANDRÉ PÉPIN
envoyé spécial de LA PRESSE

Dans un véritable coup de théâtre, le juge Jean Bienvenue a reçu favorablement une requête en « mistrial », logée par un avocat de la défense, Me Jacques Bouchard.

C'est pour une question de droit ayant trait à la diffusion d'une dépêche, que le magistrat a rendu cette décision. Il a par ailleurs interdit formellement aux journalistes de commenter davantage l'incident. Le procès doit reprendre aux sessions du mois de février prochain.

L'acceptation par un juge d'une requête en « mistrial » signifie qu'il met fin à un procès pour permettre à un ou des accusés d'avoir droit à une justice pleine et entière.

Course aux jurés

Plus tôt dans la journée, le shérif Daniel Kimpton du district judiciaire de Trois-Rivières avait usé exceptionnellement de son autorité dans la matinée, en recrutant 43 citoyens dans les rues de la ville pour compléter le jury qui devait juger Marcel Boucher et Claude Millette.

Me Kimpton exécutait ainsi un ordre du juge Jean Bienvenue qui recourait à cette méthode pour trouver les deux derniers membres du jury nécessaires à la formation d'un groupe de 12.

Le shérif n'a pris que quelques heures pour recruter 43 personnes, en se présentant dans les centres commerciaux et administratifs de la ville. L'opération s'est déroulée sans incident, la plupart des gens acceptant volontiers de suivre M. Kimpton.

Le shérif a pris le temps d'expliquer à chacun la raison de sa démarche et la nature du devoir civique de collaborer avec la justice. Il avait, de plus, pris soin de s'adresser à la population, la veille de son intervention, pour expliquer son action. « Nous avons voulu agir avec humanité. Il ne s'agissait pas pour moi de jouer au justicier mais d'intervenir avec délicatesse », a commenté M. Kimpton.

« Le shérif a été très poli en nous abordant. Il nous a gentiment fait comprendre qu'il s'agissait d'un devoir et que l'expérience pouvait être intéressante », ont souligné à LA PRESSE deux candidates jurés, des secrétaires en chômage.

Un fait historique

C'est la deuxième fois seulement qu'une course aux jurés dans la rue se déroulait à Trois-Rivières. Le 18 décembre 1963, au cours du procès de Normand Laterreur, accusé du meurtre de l'épicier René Montgrain, de Trois-Rivières, le shérif du temps, Me Guy Mercier, avait été obligé d'aller chercher deux groupes de 30 personnes dans les édifices gouvernementaux.

En 1982, à Joliette, le juge Jean-Guy Boilard avait utilisé la même méthode, allant chercher les gens dans la rue, au cours du procès des mutins du pénitencier Archambault accusés des meurtres de leurs gardiens. Il faut rappeler que la loi donne entière autorité au shérif d'assigner les gens et que tout refus peut entraîner une accusation d'outrage au tribunal. Ainsi, le juge Boilard avait condamné une personne à une amende de $200 pour avoir refusé l'invitation du shérif.

Marcel Boucher s'apprête à sortir du fourgon cellulaire à son arrivée au Palais de Justice de Trois-Rivières, hier matin. Le deuxième suspect dans cette affaire est Claude Millette qu'on aperçoit au fond de la camionnette. téléphoto CP

Le *David* de Châteauguay perd contre le géant Renault-AMC: « Encore » appartient à tous

À peine une heure avant que ne s'ouvrent les portes du Salon de l'Auto 84, à Montréal, le juge André Brossard, de la Cour supérieure, a tranché, hier, le litige opposant un petit concessionnaire de Châteauguay au consortium géant Renault-AMC, qui revendiquent de part et d'autre l'exclusivité du vocable « Encore » pour l'identification de leur entreprise dans un cas, et de la nouvelle sous-compacte franco-américaine dans l'autre.

MARIO ROY

Dans cette lutte inégale, le géant Goliath a cette fois eu le dessus, puisque la Cour supérieure a rejeté la requête présentée par le concessionnaire Honda, Encore Automobile Ltée, qui désirait que la petite Renault « Encore » soit littéralement bannie des rues de la ville jusqu'à ce qu'on l'ait rebaptisée.

Un rejet fondé sur de multiples motifs. D'abord, aucun des adversaires ne possède réellement d'exclusivité sur l'appellation « Encore » que des commerçants ont depuis longtemps utilisée à toutes les sauces, comme l'a démontré une liste exhaustive déposée au tribunal et recensant 188 raisons sociales, de la Boutique Encore Femme, le comptoir Brenda, Nick, Rick Video Encore, The Encore Shop Ltd., et autres Encore Beauty Supplies...

Le terme n'est donc pas vraiment distinctif, conclut le juge Brossard, et, de ce fait, ne constitue pas une véritable marque de commerce.

Mais il y a plus. Il serait illusoire de vouloir prouver que Encore Automobile Ltée et AMC-Renault sont en concurrence directe, même s'ils oeuvrent tous deux dans le domaine de l'automobile; de toute évidence, il y a une différence d'échelle entre un fabricant international et un concessionnaire montréalais. Ainsi est-il permis de croire qu'en adoptant le logo « Encore » pour désigner son nouveau modèle, le manufacturier a agi en toute bonne foi et n'a pas songé un seul instant à profiter de la notoriété locale du vocable que le concessionnaire, pour sa part, associe aux produits Honda qu'il est chargé de vendre. La confusion est impossible, tranche le magistrat.

À ce chapitre, le juge Brossard souligne qu'un jugement restrictif aurait pour effet à long terme de paralyser l'imagination des bonzes de l'automobile puisque, par exemple, les appellations « Bel-Air » ou « Biarritz » ou encore « Concord » deviendraient inaccessibles puisque déjà engagées dans la grande course à la dénomination commerciale...

Et quoi qu'il en soit, la balance des inconvénients conduit inéluctablement vers un jugement favorable à AMC-Renault, qui a déjà engagé $50 millions dans les chaînes de montage de la petite automobile, ultérieurement présentée à grands renforts de publicité (une autre valse des millions...) aux consommateurs américains et canadiens; bref, une énorme machine qu'il serait vain de démanteler. Alors que dans le camp adverse, un sondage a déjà prouvé que la confusion possible ne touchait que 1,5 p. cent du public montréalais, quelques rarissimes consommateurs ayant erronément associé le concessionnaire Honda du boulevard Saint-Jean-Baptiste aux produits Renault.

Pour sa part, Tom Samatas, administrateur d'Encore Automobile Ltée, affirme que son entreprise est là pour rester... et avec la même raison sociale. Honda sera représenté au Salon de l'Auto 84, comme le sera AMC-Renault, dont les administrateurs n'auraient guère aimé présenter une voiture anonyme au 200 000 acheteurs potentiels qui vont se presser, au cours des prochains jours, devant les stands des grands de l'automobile...

AU PALAIS DE SAINT-JÉRÔME

Trois juges émettent une ordonnance pour garer leurs voitures

Aux grands maux, les grands remèdes: trois juges de la Cour des sessions du district de Terrebonne ont dû émettre une ordonnance judiciaire afin de récupérer les places de stationnement qui leur étaient allouées — jusqu'à ce que de nouvelles règles administratives ne les en privent — au Palais de justice de Saint-Jérôme.

En vertu de la Loi fédérale sur les tribunaux judiciaires, le gouvernement du Québec se trouve dans l'obligation de fournir aux magistrats tous les moyens nécessaires à l'exécution de leurs devoirs, estiment les juges Jacques Coderre, François Beaudoin et Stephens Cuddihy, dont le geste a porté fruit puisqu'ils ont quasi instantanément retrouvé une place pour se garer.

Les trois juges de la Cour des sessions adoptaient ainsi l'attitude prise il y a quelques mois par le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, qui avait aussi eu recours à l'ordonnance judiciaire afin de contrer les nouvelles mesures de l'administration prévoyant la disponibilité des places de stationnement au Palais de justice de Saint-Jérôme... moyennant rétribution.

On sait que dans différentes localités, à Montréal notamment, les divers ministères du gouvernement du Québec ont adopté de nouvelles politiques touchant les places de stationnement réservées à leurs employés.

Les juges Coderre, Beaudoin et Cuddihy, las de « l'inertie administrative », se disent d'avis qu'ils avaient droit à un cadre de travail favorisant la sérénité et la tranquillité; à la suite de menaces et d'appels à la bombe, ils estiment en outre que la nécessité de se garer à proximité des salles d'audience est impérative, notamment pour des raisons de sécurité.

La voie est libre à Guy Pratt dans Marie-Victorin

■ La récente promotion du député fédéral de Longueuil, **Jacques Olivier**, au Conseil des ministres à Ottawa, laisse définitivement la voie libre à **Guy Pratt** comme principal aspirant à la candidature libérale dans **Marie-Victorin** en vue de la prochaine élection partielle provoquée par la démission de l'ex-député-ministre péquiste **Pierre Marois** à l'Assemblée nationale du Québec.

Jusqu'à ces derniers jours, en effet, plusieurs militants libéraux de Longueuil ont souhaité que M. Olivier, frustré de n'avoir pas encore été nommé ministre à Ottawa, accepte de quitter le navire-amiral fédéral, présumément en perdition, pour monter à bord de la vedette libérale provinciale qui, elle, semble être portée par la vague.

Le principal intéressé n'a d'ailleurs jamais rien fait, publiquement, pour faire taire les rumeurs de son éventuel passage sur la scène provinciale. Encore que, au cours des dernières semaines, il aurait, privément, assuré Guy Pratt de son support et de celui de son organisation, en vue de l'assemblée de mise en candidature libérale qui devrait normalement se tenir d'ici la fin de mars.

Guy Pratt seul en lice

Cet appui officieux du député fédéral de Longueuil à Guy Pratt, renforcé par sa récente nomination au Conseil des ministres à Ottawa, fait pratiquement disparaître, pour le fils de l'ancien maire de Longueuil, le dernier obstacle sérieux qui pouvait se trouver en travers de sa route vers l'investiture libérale.

M. Pratt ne se gêne d'ailleurs pas pour démontrer aux journalistes que ses principaux rivaux potentiels se sont déjà ralliés à lui. Au cours d'une entrevue accordée récemment à LA PRESSE, ce dernier, en plus de faire état de l'appui tacite de Jacques Olivier, s'est réjoui du ralliement à sa cause de deux adversaires possibles lors de l'assemblée de mise en candidature libérale.

L'un d'eux, un agent d'immeubles de Longueuil, **Yvan Guérin**, pressenti depuis plusieurs mois par un bon nombre de militants, lui a fait savoir que ses activités professionnelles lui interdisent de songer à un engagement politique comme candidat et l'a assuré de son support.

Autre aspirant

Un autre aspirant sérieux, l'ex-président de la Commission de transport de la Rive sud, **Jean-Jacques Lemieux**, candidat défait par Pierre Marois dans Marie-Victorin en 1976 et aspirant-candidat libéral écarté, dans **Laporte**, aux élections de 1981, a même été jusqu'à le présenter lors d'une réunion de partisans comme « le futur candidat libéral » dans Marie-Victorin.

Conscient de l'importance pour lui, et pour son parti, de toute la publicité entourant une assemblée de mise en candidature, M. Pratt affirme qu'il lui reste quand même à livrer cette première lutte que constitue la sélection du candidat du Parti libéral. « Je sais bien que j'aurai un ou plusieurs adversaires à cette réunion, explique-t-il. Aussi je travaille en prévision de trois importantes batailles à gagner: la convention, l'élection partielle et, ensuite, les élections générales ».

Le PLQ déjà en campagne

Ces précautions « tactiques » étant prises, M. Pratt cache mal que l'assemblée de mise en candidature ne représente plus pour lui qu'une formalité. En pratique, il est déjà en campagne électorale.

Un comité provisoire a été établi à son domicile personnel où deux lignes téléphoniques donnent accès au « Comité de Guy Pratt ». Plusieurs assemblée d'organisation ont déjà eu lieu, dont l'une la semaine dernière, qui réunissait plus de 70 responsables de secteurs et de bureaux de scrutin.

Tout en continuant à assumer ses fonctions de promoteur d'un nouveau concept de centre funéraire sur la Rive sud, M. Pratt consacre le plus clair de ses énergies à sa campagne électorale. Comme s'il était déjà candidat officiel de son parti et comme si l'élection partielle était déclenchée.

La seule question qui semble encore se poser à lui est celle de l'identité de son prochain adversaire qui sera candidat du Parti québécois. Les spéculations vont bon train dans son entourage où l'on n'écarte pas la possibilité d'une candidature surprise.

On envisage en effet la possibilité que le fils de l'ex-maire de Longueuil, **Marcel Robidas**, Didier, soit conscrit par le PQ pour faire la lutte au fils d'un autre ancien maire, **Paul Pratt**. Celui-ci, qui a été récemment candidat défait à l'échevinage à Longueuil, pourrait lui aussi se présenter comme le dauphin d'une personnalité ayant oeuvré pour le mieux-être des Longueuillois. Il pourrait, explique-t-on, tenter d'invoquer sa jeunesse en sa faveur face à l'âge du présumé candidat libéral qui, à 58 ans, a connu récemment des problèmes cardiaques.

La lutte promet donc d'être chaude, et peut-être les couteaux voleront-ils bas, dans Marie-Victorin où s'affronteront probablement, pour le Parti libéral, un ancien curé de 58 ans nouvellement marié dont on décrira l'état de santé comme aléatoire et, pour le Parti québécois, un candidat encore inconnu mais qui devra être prêt à tout pour sortir du cercle infernal des désastreuses élections partielles.

Prêts hypothécaires

Une nouvelle initiative de la Banque de Commerce...

Avec nos nouveaux privilèges de paiement anticipé, vous avez le meilleur ensemble d'options offert par une banque au Canada.

PAIEMENT ANTICIPÉ DE PLUS DE 10%

La plupart des principaux prêteurs hypothécaires imposent systématiquement une pénalité de 3 mois d'intérêt ou plus pour les paiements anticipés supérieurs à 10%. Pas la Banque de Commerce. Grâce aux nouveaux privilèges, vous n'aurez à payer que des frais de réinvestissement, qui décroissent chaque année du prêt hypothécaire, plus une indemnité pour l'intérêt perdu par la banque.

Exemple

Supposons que vous ayez un prêt hypothécaire de 50 000 $ à 13% sur 5 ans et qu'il reste 6 mois avant l'échéance. Pour un remboursement complet, la plupart des principaux prêteurs hypothécaires vous feraient payer une pénalité de trois mois d'intérêt, soit 1 582,66 $, ou plus.

À la Banque de Commerce, le coût de votre remboursement anticipé, si l'on se base sur les taux d'intérêt au 1er janvier 1984, serait de 718,75 $, soit moins de la moitié!

PAIEMENT ANTICIPÉ JUSQU'À 10%

À la Banque de Commerce, vous pouvez maintenant rembourser, avant échéance, jusqu'à concurrence de 10% du montant original de votre prêt hypothécaire **sans pénalité**, une fois par année civile et **à la date de n'importe quel versement mensuel.**

Exemple

Supposons que vous ayez un prêt hypothécaire de 50 000 $ à 12½% sur 5 ans, avec une période totale d'amortissement de 25 ans et sur lequel vous faites un seul paiement anticipé de 5 000 $ à la fin de la première année. Vous pourriez alors économiser plus de 48 000 $ en intérêts et rembourser votre prêt hypothécaire en moins de 17 ans*.

Ou encore, si vous faisiez 5 paiements anticipés de 10% chaque année sur le même prêt, vous pourriez économiser plus de 84 000 $ en intérêts et rembourser votre prêt hypothécaire en moins de 8 ans*!

*Ces chiffres sont établis en fonction d'un intérêt annuel de 12½%, calculé semestriellement, non à l'avance.

Aucun autre prêteur hypothécaire ne vous offre un ensemble de privilèges de paiement anticipé des prêts hypothécaires aussi complet. Venez nous parler de vos besoins en prêts hypothécaires et constater par vous-même notre position de leader au Canada. Vous verrez aussi que nos taux sont très concurrentiels.

LA BANQUE DE COMMERCE, ÇA PORTE FRUIT!

BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

Les prêts hypothécaires de LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES CIBC sont offerts par l'intermédiaire de la Banque de Commerce.

L'appel sur la clause Québec sera entendu le 21 février

■ OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada entendra à compter du 21 février l'appel logé par le gouvernement du Québec quant à la constitutionnalité des dispositions de la loi 101 restreignant l'accès à l'école anglaise pour les citoyens canadiens venant des autres provinces.

Le Québec conteste le jugement de l'ex-juge en chef Jules Deschênes, de la Cour supérieure du Québec, qui affirmait que les dispositions de la loi 101 étaient contraires à l'article 23 de la Charte des droits.

Ces dispositions de la loi 101, mieux connues sous l'appellation de « clause Québec », prévoient que l'accès à l'école anglaise au Québec est limité aux enfants dont les parents ont reçu leur éducation primaire en anglais au Québec.

L'article 23 de la constitution applique plutôt la « clause Canada », soit que l'accès à l'école anglaise est ouvert à ceux qui ont fréquenté l'école primaire en anglais où que ce soit au Canada.

C'est cet article de la constitution qui invalidait les dispositions de la loi 101 qu'ont retenu la Cour supérieure et la Cour d'appel du Québec.

La loi 101 a, depuis, été modifiée pour permettre l'accès à l'école anglaise aux ressortissants des provinces où le gouvernement estime que la minorité reçoit un traitement comparable en matière d'éducation à celui de la minorité anglo-québécoise. Mais ces modifications ne sont pas l'objet de la présente cause.

SOLDE ANNUEL
20 à 50%
SUR UN GRAND CHOIX DE MARCHANDISES

- **MONTRES**
  Lucas
  Cartier
  Concord
  Baume-Mercier
- **BIJOUX**
- **ORFÈVRERIE**
  Christofle
  Ercuis
  Etains du manoir
- **PORCELAINES DE LIMOGES**
  Raynaud
  Ceralene
  Chapus
  Bernardaud
- **CRISTALLERIE**
  Baccarat
  Val Saint-Lambert
  Lalique

LUCAS
JOAILLIERS — ORFÈVRES
1476, rue Sherbrooke ouest 933-3691

VISA — MASTERCARD — AMERICAN EXPRESS
TOUTES LES VENTES SONT FINALES

Heures d'ouverture: 9 h à 18 h
Samedi 9 h à 17 h

Le premier ministre Trudeau, ainsi que l'ambassadeur canadien aux Nations-Unies, M. Gérard Pelletier, ont été accueillis par M. Javier Perez de Cuellar. Téléphoto CP

RÉDUCTION DES ARMEMENTS

Trudeau propose que les Nations-Unies servent de forum aux discussions

■ NATIONS-UNIES (PC) — Le premier ministre Trudeau a émis l'opinion, hier, que les Nations-Unies puissent servir de lieu de discussions à une réduction des armements.

M. Trudeau a rencontré la presse à l'issue d'une rencontre d'une heure et demie avec le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar. Alors que ce sont les deux superpuissances qui ont la plus grande responsabilité sur leurs épaules, quand on parle d'amoindrir les risques d'une guerre nucléaire, a noté M. Trudeau, il ne faut pas oublier la Chine, la Grande-Bretagne et la France.

« Jusqu'à maintenant, la plupart de ces pays ont manifesté une tendance à me souhaiter bonne chance avec mes propositions, en ajoutant : Que Dieu soit avec vous - Nous, nous ne pouvons pas nous en mêler. »

Mais ces trois pays sont des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations-Unies ayant le droit de veto ; c'est donc pour eux un devoir spécial de prendre des initiatives.

La proposition de M. Trudeau de pourparlers sur le désarmement entre les cinq puissances a jusqu'ici suscité une réaction plutôt tiède des pays membres de ce que l'on appelle le club nucléaire. Seule la Chine s'est prononcée ouvertement en faveur de son idée.

Médiateur spécial?

Même si, vraisemblablement, une telle discussion ne devrait pas, au début, provoquer d'efforts en vue de réduire les stocks d'armes nucléaires, a ajouté M. Trudeau, elle contribuerait au moins à débloquer l'impasse dans laquelle se trouvent les superpuissances portées à s'échanger des gros mots plutôt qu'à discuter vraiment.

En présence d'autres pays, les négociations prendraient un ton plus modéré, a noté M. Trudeau, qui a refusé de dire comment le secrétaire général avait réagi à sa suggestion. Il a d'ailleurs presque invité le secrétaire général à ne pas réagir, a-t-il noté. D'autant plus que toute négociation aura plus de chance de réussir, si elle se déroule privément et secrètement loin des caméras de télévision.

M. Trudeau paraissait fatigué, lors de sa rencontre avec la presse. Il a profité de l'occasion pour nier un rapport voulant qu'on lui ait offert un poste rattaché à l'ONU de médiateur spécial en ce qui regarde les armements nucléaires. Cette rumeur avait contribué à renforcer de nouveau la possibilité qu'il abandonne bientôt son poste de premier ministre.

Presse étrangère

M. Trudeau a indiqué que M. Perez de Cuellar ne lui avait pas parlé d'un tel poste. « Il doit être assez satisfait de me voir en tant que premier ministre, parce qu'il ne m'a offert aucun emploi ».

Un nombre important de journalistes non-canadiens ont assisté à la conférence de presse de M. Trudeau. C'était la première fois que sa mission de paix suscitait de l'intérêt à l'extérieur du Canada. Le New York Times a en plus consacré un long article à sa visite aux Nations-Unies. L'article présentait également une interview avec M. Gary Smith, directeur du groupe spécial d'étude sur le désarmement mis sur pied par M. Trudeau.

M. Trudeau a aussi informé le secrétaire général qu'à la conférence sur la sécurité européenne, la semaine prochaine, le Canada avait l'intention de soumettre trois mémoires, exposant les grandes lignes de son plan de paix.

Ces mémoires traiteront des façons de bloquer les projets en cours qui risquent d'accélérer la course aux armements nucléaires en transportant ces derniers dans l'espace où ils agiront comme armes anti-satellite ; des moyens de chaque pays pour vérifier le respect des accords sur le contrôle des armes nucléaires ; et des restrictions à apporter à la mobilité des rampes de lancements de missiles ballistiques intercontinentaux.

MacEachen rencontrera Gromyko à Stockholm

■ OTTAWA — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, aura une rencontre d'une heure jeudi prochain à Stockholm avec son homologue soviétique, M. Andrei Gromyko, pour préparer la visite du premier ministre Trudeau à Moscou.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

LA PRESSE a appris que le ministre fera l'annonce de cette rencontre ce midi à Ottawa, à l'occasion d'une séance d'information préparatoire à la Conférence de Stockholm.

MM. MacEachen et Gromyko se rencontreront à 15 h. le 19 janvier, soit une journée après la réunion qu'aura eu la veille le ministre soviétique avec son homologue américain, M. George Schultz. Ce tête-à-tête de haut niveau entre américains et soviétiques, le premier depuis plusieurs mois, sera crucial pour le plan de paix proposé par le premier ministre Trudeau en vue d'un rapprochement entre l'Est et l'Ouest. Le Canada devrait donc être bien au fait des intentions soviétiques au sortir de la réunion entre MM. MacEachen et Gromyko.

La conférence de Stockholm permettra aussi de sentir le pouls de la communauté internationale sur le désarmement, puisque les ministres des 35 pays membres, autant de l'Est que de l'Ouest, y prononceront des discours tout au long de la semaine prochaine. M. MacEachen prendra la parole mercredi matin, de même que M. Gromyko. Les ministres américains et français, MM. George Schultz et Claude Cheysson seront les plus importants conférenciers mardi. Plusieurs conférences de presse sont également prévues, même du coté soviétique. Stockholm devrait déterminer le climat international pour plusieurs mois à venir, et attirera des milliers d'observateurs. L'ancien chef conservateur, M. Joe Clark, y représentera son parti.

Le ministre canadien, M. MacEachen, espère obtenir à cette occasion une date définitive de la part des soviétiques en vue de la visite projetée du premier ministre Trudeau à Moscou.

Moscou attend Trudeau

Toutes les informations recueillies à ce sujet par LA PRESSE permettent d'affirmer que la visite de M. Trudeau en Union soviétique est maintenant assurée, et qu'il ne s'agit plus que de déterminer la date avec les dirigeants du Kremlin.

On estime qu'à défaut de pouvoir rencontrer M. Yuri Andropov, le premier ministre aura une réunion avec le président du conseil des ministres de l'URSS, M. Nikolai Tikonov, et avec le secrétaire du Comité central, M. Mikhail Gorbachev, qui a visité le Canada l'an dernier.

Au cours des derniers jours, les correspondants soviétiques à Ottawa ont été chargés par leurs dirigeants à Moscou de sonder le pouls des autorités politiques et des observateurs dans la capitale nationale, pour établir ce que le Canada attendait de la part d'une visite de M. Trudeau dans leur pays.

Selon toute vraisemblance, le Kremlin est bien heureux de l'initiative de M. Trudeau, mais demeure perplexe quant à savoir ce que le premier ministre tentera d'obtenir d'eux à la sortie de sa rencontre avec M. Tikanov. Moscou entend sortir « le tapis rouge » pour le visiteur canadien, comme l'a fait le président Reagan, mais n'a surtout pas l'intention de reprendre les négociations de Genève sur les euro-missiles et les missiles inter-continentaux avec les Américains. Du coté canadien, on semble espérer ramener les Soviétiques aux négociations de Vienne sur les armes conventionnelles. « Les soviétiques disent qu'il ne peuvent plus s'entendre avec Washington, c'est une chose, mais les négociations de Vienne impliquent plusieurs autres pays de l'Est et de l'Ouest » a expliqué un fonctionnaire canadien.

sélectronic
GRANDE VENTE annuelle
50 % avec des réductions allant jusqu'à
des prix de détail suggérés par les grands noms
SONY commodore Panasonic BOSE Technics ADVENT SANYO marantz ENERGY HITACHI BLAUPUNKT
575, boul. Saint-Martin ouest à l'ouest du boul. des Laurentides Laval 668-9880
6200, boul. Louis-Hippolyte-Lafontaine coin Beaubien, sortie Yves-Prévost Anjou 352-6200

EXAMENS D'ADMISSION :
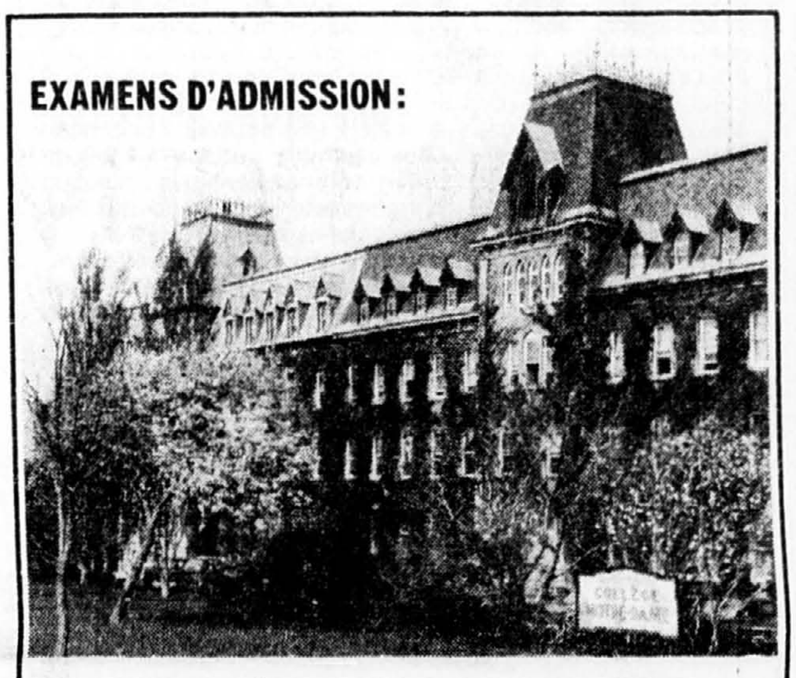
COLLÈGE NOTRE-DAME
3791, chemin Queen Mary Montréal H3V 1A8
Renseignements : tél. 739-3371, poste 231
COURS SECONDAIRE COMPLET
Pensionnat — Externat
garçons et filles
UN COLLÈGE QUI A FRANCHI LE CAP PRESTIGIEUX DE 100 ANS D'HISTOIRE
UN MILIEU D'ÉDUCATION DE HAUTE QUALITÉ
sous la direction des Frères de Sainte-Croix
Les examens d'admission ont lieu à 13 h 30 aux dates suivantes : les samedis, 14 et 21 janvier 1984.
Les élèves se présentent sans rendez-vous. Ils doivent avoir en leur possession une photocopie du bulletin de l'année précédente et de l'année en cours.
Frais d'examens : 10,00$

SUPER VENTE DE JANVIER
MICROCOM
LA QUALITÉ SUPÉRIEURE 100% COMPATIBLE AVEC L'APPLE TM 1 AN DE GARANTIE
SYSTÈME D'ORDINATEUR MICROCOM 64K
Le système comprend:
• Ordinateur Microcom Master 64K avec carte de langage encastrée
• 52 clés de fonctions pour commandes à disque et basic
• 10 clés pour programmation par l'utilisateur, incluant commande de contrôle
• Grappe de clés numériques pour entrée de données numériques
• Clés de répétition automatique, clé n'rollover sur clavier complet ASCII - minuscules/majuscules
• Cartes de commande pour entrainement de disques couplés avec amorce automatique
• Entraînement à disque — piste 35-40 — format Apple — demi-piste
• Moniteur vert phosphorescent 12" P31 — Zenith
• Manuels d'instruction, et tous les câbles pour interconnexion
• Un an de garantie complète.

Les caractéristiques du Microcom Master sont supérieures à celles de tout autre modèle compatible Apple sur le marché, incluant l'original. Demandez une démonstration complète.
Système complet:
1,399$
ENSEMBLE SPÉCIAL POUR DÉBUTANT
• GARANTIE 1 AN •
• Ordinateur Microcom 48K
• Modulateur RF couleur pour télé
• Manuel d'instructions complet
• Tous les câbles nécessaires pour le fonctionnement
ENSEMBLE COMPLET POUR DÉBUTANT 699$
LES ORDINATEURS MICROCOM SONT AUSSI EN VENTE CHEZ:
COMPUCLASSE INC. 468, Victoria, St-Lambert 465-9977
G. ARCHAMBAULT 2355, Dessaulles, St-Hyacinthe 774-4654
MICRO-ORDINATEURS 5512, Jean-Talon est 255-3799
L'ACADÉMIE DE L'ORDINATEUR 900, boul. Grignon, St-Jérôme 432-3336
IRVING LE FOU 4888, boul. des Sources, D.D.O. 683-8922
VENTE LECTEUR DE DISQUE
Marque Microcom 35/40 track compatible à l'Apple 7M, ultra-rapide et silencieux. Garantie 1 an. VENTE 299$
WEST ISLAND 2060, route Transcanadienne (près de la montée des Sources) Tel 683-4030
MICROCOM CENTRE-VILLE 4142, Ste-Catherine ouest (face au Westmount Square) Tel 931-0183
OTTAWA 107, rue Collonade Ottawa, Ontario Tel 727-1650
VISA MasterCard AMERICAN EXPRESS FACILITÉS DE PAIEMENT SI DÉSIRÉ

Inscription pour septembre 1984
Pensionnat - Externat
GARÇONS ET FILLES
Collège Bourget
(RIGAUD)
INSTITUTION PRIVÉE
dirigée par les Clercs de St-Viateur, construite à flanc de montagne, à environ 50 kilomètres de Montréal, près de l'autoroute Transcanadienne.
■ Cours secondaire complet (avec ou sans latin).
■ Classes spéciales pour les élèves anglophones.
■ Animation, pastorale et sports privilégiés.
■ Patinoire avec glace artificielle, piscine, deux gymnases, nombreux laboratoires, plusieurs salons, etc.
■ Transport organisé pour les fins de semaine.
Pour une inscription en 1re, en 2e ou en 3e secondaire, veuillez vous présenter au Collège pour les tests d'admission avant 9 h 30
le samedi 14 janvier 1984 ou
le samedi 28 janvier 1984 ou
le samedi 3 mars 1984.
Pour renseignements en 1re, 2e et 3e secondaire, composez (514) 451-5785.
Pour renseignements en 4e et 5e secondaire, composez (514) 451-4716.
Après entente, des bourses d'études sont disponibles.

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

MICHEL ROY
éditeur adjoint

CLAUDE GRAVEL directeur de l'information
JEAN-GUY DUBUC éditorialiste en chef

Petit remaniement, nouveaux espoirs

Avant tout fonctionnel, le petit remaniement ministériel que vient d'effectuer le premier ministre ne fait apparaître aucun grand dessein politique. Il ne révèle pas davantage les intentions électorales et les projets personnels de M. Trudeau. N'y cherchons donc pas une signification cachée.

Les raisons sont claires. Terre-Neuve ayant perdu en M. Roger Simmons son seul représentant au sein du cabinet, le chef du gouvernement s'est résigné à rappeler celui-là même qu'il avait congédié en août. De deux choses l'une: ou bien M. Trudeau avait commis une erreur de jugement en éliminant M. Bill Rompkey et s'avise à présent de la réparer; ou bien, faute d'un meilleur personnel, il abaisse les normes d'accessibilité au cabinet. À Terre-Neuve, c'est la blague de l'année. Dans le reste du pays, c'est moins la personne peu connue de M. Rompkey qui retient l'attention que la singulière volte-face de son chef.

En second lieu, le premier ministre se devait de désigner sans trop de retard le premier titulaire du ministère d'État à la Jeunesse dont il a annoncé la création dans le Discours du trône. La première responsable de cette nouvelle mission étant Mme Céline Hervieux-Payette, il fallait du même coup lui désigner un successeur au poste qu'elle occupait depuis août dernier au Sport amateur. M. Trudeau a appelé à cette fonction Jacques Olivier, un homme jeune encore mais un politicien déjà ancien.

En raison d'une certaine impétuosité, d'une propension à faire des déclarations incongrues, d'un comportement par moments insaisissable, M. Olivier suscite quelques réserves. Mais on dit de lui qu'il donne vraiment sa pleine mesure lorsque lui sont confiés des défis qui l'intéressent. On ajoute qu'il accomplit avec soin les tâches qu'il accepte d'entreprendre. Tous les espoirs sont donc permis. Déjà, dans les réponses éclairées qu'il a faites hier à notre confrère Réjean Tremblay, qui l'interrogeait sur son nouveau domaine, on sent que le jeune ministre a acquis une bonne connaissance au moins documentaire de ses nouveaux dossiers.

Le passage de Mme Hervieux-Payette à la Jeunesse marque une promotion pour la députée de Montréal-Laurier qui possède déjà l'esprit, le tempérament et le physique de l'emploi. Promotion, en effet, si l'on mesure l'ampleur du défi principal de sa nouvelle tâche qui consiste non seulement à créer des emplois pour les jeunes qui n'en ont pas, mais aussi à promouvoir dans la société une nouvelle conception du travail, mieux accordée aux aspirations et aux besoins de ceux qui sont nés après 1960, qui n'acceptent plus les règles établies par leurs aînés, contraints par les régimes passés à idéaliser le travail au point que celui-ci dévore la vie.

En six mois au Sport amateur, Mme Hervieux-Payette, prenant les bouchées doubles, a fait la preuve de son aptitude à maîtriser et à régler rapidement divers dossiers difficiles. Son expérience acquise à la Commission scolaire Le Gardeur et à la Main-d'oeuvre du Québec l'ont bien préparée à assumer ses nouvelles fonctions qu'elle compte exercer en étroite collaboration avec les provinces.

Mme Hervieux-Payette apporte au Cabinet un souffle d'enthousiasme dont il a grandement besoin.

Michel ROY

Lucien, où étiez-vous?

Il était légitime de faire la fête cette semaine pour inaugurer trois stations du métro prolongé vers le nord-ouest. Il était normal d'y convier architectes, ingénieurs, constructeurs, artisans, fournisseurs. Il était indispensable d'y réunir les hommes politiques de Québec, de Montréal, de la CUM.

Parmi ces derniers, il était émouvant de retrouver, à 20 et 25 ans de distance, ceux qui furent les inspirateurs et les premiers bâtisseurs de l'indispensable tunnel, les Drapeau, Hanigan, Des Marais, Lévesque.

Mais on avait oublié Lucien Saulnier, celui-là même qui avait convaincu Jean Drapeau de la nécessité du métro. Où étiez-vous donc, Lucien, le sage, le plus grand Intendant de Montréal? Vous avait-on seulement invité?

M.R.

La diplomatie de Rome à Washington

En 1969, quand le premier ministre Trudeau annonça la nomination d'un ambassadeur canadien au Vatican, il en profita pour établir des liens diplomatiques identiques avec la Chine communiste. Ainsi, il étouffait à la base une bonne part des critiques qu'il appréhendait.

Le président Reagan a posé un geste semblable: il recevait le premier ministre chinois Zhao Ziyang quand les Américains apprirent, de Washington et de Rome, le rétablissement des relations diplomatiques, interrompues depuis 1867, entre les États-Unis et le Vatican. Malheureusement pour le président américain, les échanges avec son invité chinois n'ont pas suffi à retenir les critiques de plusieurs groupes religieux. C'est dommage; ces gens devraient comprendre que Washington a tout à gagner en établissant des liens plus structurels avec l'État du Vatican et qu'il n'y a que l'Église catholique qui risque d'y perdre.

D'abord, le geste n'a rien d'un précédent: déjà, 106 pays ont un ambassadeur auprès du Vatican. Même l'Angleterre, dont la reine est à la fois chef d'État et chef de la religion, entretient des relations diplomatiques complètes avec le Saint-Siège. Les liens qui unissent alors les pays n'ont rien de religieux en soi: ils se situent au plan des États parce que le Vatican est un pays qui joue un rôle particulier dans le monde.

On dit que ce rôle est important parce que Rome représente un poste d'observation privilégié. Les ambassadeurs profitent d'échanges internationaux libérés des situations de tension; et ils peuvent intégrer, dans leurs démarches, des préoccupations d'un niveau ou d'un ordre que la diplomatie seule ne touche ordinairement pas. Quand donc le révérend Jerry Falwell, chef de la Majorité morale, désapprouve Washington en disant: «Pourquoi pas une ambassade à La Mecque? pourquoi pas chez moi?», il prouve son incompréhension totale de la question. Il n'est pas seul: l'émotivité religieuse est souvent agressive et intolérante, toutes les religions le savent fort bien.

Il est avantageux pour les États-Unis d'avoir leur représentant au sein d'un corps diplomatique regroupant 106 pays; avantageux de profiter d'une nouvelle tribune européenne; avantageux de participer à des échanges qui transcendent la politique du terre-à-terre. Et il est heureux que le président Reagan ait surpassé la vague de bigoterie semblable à celle qui craignait, en 1960, que le candidat à la présidence John F. Kennedy, catholique, reçoive des ordres de Rome.

Le danger pourrait être tout autre; il pourrait menacer l'Église. Comme dit le père Joseph O'Hare, éditeur de la revue *America*, «il y aura des divisions dans l'opinion catholique...». D'une part, on craint que la présence d'un nonce apostolique nuise à l'identité de plus en plus affirmée de l'Église américaine; d'autre part, on peut se demander si les relations diplomatiques servent toujours une Église qui, bien que physiquement représentée par un pays, doit se définir comme essentiellement spirituelle.

Washington profitera d'un rapprochement avec l'État du Vatican; mais l'Église prendra des risques en faisant de la diplomatie aux États-Unis.

Jean-Guy DUBUC

LE PROJET DE RESTRUCTURATION SCOLAIRE

Droits réservés

Marcel Adam

Le goût du jeu ou ce vice aujourd'hui impuni

Je me demande si, depuis la crise d'Octobre 1970, un événement a créé chez les Québécois une aussi grande excitation que le **suspense** qui entoure depuis des semaines le tirage du gros lot de la Lotto 6/49.

Cette fièvre créée par la perspective de gagner les millions de dollars qui s'accumulent de semaine en semaine faute de gagnant, a atteint tout le Québec, où quatre adultes sur cinq seraient détenteur d'un ou plusieurs billets, pour se répandre à la grandeur du pays.

Il n'y a bien sûr rien de mal à tenter sa chance dans un jeu légal qui peut rendre millionnaire et permettre de combler tous les rêves dont la réalisation a un prix. Il ne me vient jamais à l'idée d'acheter un billet de loterie mais je participe de bon coeur à la joie d'un heureux gagnant, surtout s'il est pauvre. Même si je suis porté à penser que la richesse qui s'abat tout à coup sur le pauvre monde apporte avec elle des inconvénients qui, pour être d'une autre nature, ne sont pas moins éprouvants que ceux qui découlent de la misère dans laquelle il redoute de tomber.

Que le gouvernement monopolise les loteries parce qu'il ne voit pas d'autre moyen d'empêcher le crime organisé d'exploiter cet irrépressible travers humain qu'est le goût du jeu, c'est peut-être un moindre mal.

Encore qu'en toute logique l'État devrait peut-être prendre aussi à son compte la satisfaction d'autres faiblesses humaines qui font la prospérité du monde interlope, comme par exemple la prostitution et le commerce des drogues, mais c'est une autre histoire.

L'ennui c'est que l'État, à l'instar de la Providence dont il se veut de plus en plus l'agent séculier, a tôt fait de faire un bien d'un mal dont il entend amoindrir les tristes effets en se l'appropriant pour mieux le contrôler. Un mal social devient donc, sous sa gérance rédemptrice, un bien commun qu'il voudra non seulement préserver mais promouvoir, s'il est rentable.

C'est ainsi qu'au Québec le gouvernement, après avoir nationalisé le commerce des vins et spiritueux pour mieux combattre l'intempérance, a fini par en devenir d'abord l'adjuvant et ensuite le promoteur par le truchement de la réclame publicitaire et des ventes d'écoulement en solde de ses produits éthyliques.

Je n'insisterai pas sur le beau paradoxe dans lequel se met un État qui, d'une part, incite à consommer un produit nocif dont il fait le commerce, et qui, d'autre part, en assume les conséquences sur la santé publique par des régimes sociaux excessivement onéreux.

Les jeux de hasard étatisés ne posent évidemment pas ce genre de problème. Mais quand par exemple l'État québécois, par le biais de Loto-Québec, exploite sans vergogne une faiblesse humaine comme le goût du jeu, un travers dont les Québécois semblent être les plus sérieusement affligés de tout le Canada et peut-être même de l'Amérique (c'était le cas il y a dix ans et ce l'est sans doute encore aujourd'hui), sa conduite ne me paraît pas moralement exemplaire.

Je trouve un peu triste cette frénésie de la richesse instantanée, cette quête presque obsessionnelle de la richesse qui s'empare d'un peuple, non seulement sous l'instigation du gouvernement mais avec aussi une certaine complicité des médias qui mettent surtout l'accent sur les manifestations joyeuses du phénomène et le mode d'emploi de cette éventuelle fortune, mais négligent de regarder la face cachée de cette lune: les drames humains qui se jouent dans de nombreux foyers qui se privent du nécessaire et même s'endettent sérieusement pour accroître leurs chances de se sortir définitivement de leur infortune en gagnant le gros lot.

Il y a dans ce phénomène le signe d'un matérialisme qui devrait faire réfléchir et peut-être s'inquiéter ceux qui croyaient avoir inculqué à ce peuple des valeurs plus transcendantes.

Ce peuple de joueurs invétérés n'a-t-il pas été pendant longtemps encouragé dans son «vice» par ceux-là mêmes qui, tout en cherchant à le détourner des séductions de Mammon, n'hésitaient pas cependant à recourir aux bingos et autres jeux de hasard pour arrondir les fins de mois des fabriques ou soutenir des oeuvres spirituelles ou de miséricorde temporelle?

Quand les jeux de hasard sont à toutes fins utiles bénis par ceux qui pendant des siècles en avaient fait un péché grave, il serait surprenant que l'État ne récupère pas lui aussi ce «vice» à son profit pour en venir, comme aujourd'hui au Québec, à l'encourager avec une bonne conscience qui a quelque chose d'indécent pour ceux dont le sens moral n'est pas encore tout à fait émoussé.

•

Dans ma chronique de mardi il s'est glissé une erreur: il aurait fallu lire Davidson — plutôt que David — Dunton.

L'enseignement de la philosophie à la croisée des chemins

Encensé ou honni, l'enseignement de la philosophie semble ne laisser personne indifférent. «À quoi sert enfin cette philosophie de maintenant qui s'enseigne dans des universités, des écoles et des livres?» Sur tous les tons et avec des réponses aussi opposées que possible, se module, depuis l'instauration de quatre cours obligatoires de philosophie dans les collèges du Québec, cette question posée par Paul Nizan en 1932 dans sa révolte contre ses professeurs de philosophie qu'il estimait «satisfaits», «confortables», «assis». Disons-le clairement: en philosophie la critique est salutaire, indispensable, aussi bien la critique de la philosophie que de son enseignement. C'est une question de salubrité de la pensée. Rien se serait plus néfaste, en effet, aux enseignants de la philosophie, que la tranquillité, la sécurité et le confort d'une position institutionnelle qui va de soi, qui n'interpelle personne. De ce point de vue, le projet de réduire du quart le nombre de cours de philosophie aura peut-être été, à condition qu'il ne se réalise pas, une occasion de faire le point, de réfléchir sur les fins de cet enseignement et, pour les philosophes, de prendre la bonne habitude d'intervenir publiquement et de poser à leur tour des questions pertinentes.

Le 9 décembre 1983, à Québec, le ministre de l'Éducation et la Commission parlementaire de l'Éducation accueillaient somme toute assez favorablement les recommandations des philosophes québécois de maintenir quatre cours de philosophie au collégial. Mais, pour tenter de réussir valablement à atteindre ses importants objectifs de formation, l'enseignement de la philosophie doit continuer à se questionner, à s'améliorer et entreprendre d'informer le public intéressé à la philosophie et à son enseignement dans les collèges.

Telle est la raison d'être des États généraux de la philosophie au Québec, vaste forum d'échange pour la communauté philosophique québécoise (professeurs de collège et d'université, étudiants) qui se déroulera sur deux jours, les dix-neuf et vingt janvier 1984 au Collège du Vieux-Montréal.

Au moins deux ateliers traiteront directement du renouveau de l'enseignement de la philosophie au collégial après quinze ans d'existence et à l'occasion du nouveau programme-cadre pour quatre cours de philosophie communs à tous les étudiants inscrits au secteur pré-universitaire ou au secteur professionnel. Ce nouveau programme, qui sera réellement en vigueur dès septembre 1984, comporte de notables changements pour faire suite aux insatisfactions, remarques ou critiques adressées à la pédagogie de la philosophie. À ce chapitre, notons que le pluralisme s'impose maintenant comme une évidence dans un enseignement qui, bien avant la création des cégeps en 1968, relevait plutôt d'une certaine homogénéité doctrinaire. Après avoir cherché sa voie pendant plus d'une décennie, voilà que l'enseignement de la philosophie se modernise et met l'accent sur une pédagogie plus sensible aux questions sociales contemporaines et plus ouverte aux questionnements propres des étudiants; en bénéficieront les quelque cent quarante-cinq mille étudiants du réseau collégial à l'enseignement régulier.

De plus, une insistance accrue pourrait être bientôt mise sur le contexte spécifique de la culture québécoise. Les États généraux y consacreront également deux ateliers. Dans ce champ à peine défriché, le défi, de taille, est de constituer les conditions propices à une réflexion philosophique qui, sans rien perdre de ses ambitions théoriques et donc universalistes, saura prendre sa source et son inspiration dans la société en mouvement du Québec d'aujourd'hui. Pensons au virage technologique, par exemple, qui d'ailleurs fait l'objet d'un troisième atelier.

Devrait aussi retenir l'attention l'atelier qui portera sur l'extension de l'enseignement de la philosophie à l'intérieur de la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans dont il est actuellement totalement absent. Peut-être certains verront-ils dans les nouveaux cours de formation personnelle et sociale un lieu où, sous des formes à préciser, la formation philosophique, adaptée, pourrait être offerte à de plus jeunes adolescents.

Mentionnons simplement qu'aux États-Unis, Matthew Lippman innove en ce domaine en expérimentant un enseignement de la philosophie dès le plus jeune âge à plus de trente mille écoliers. On apprendra qu'à un bien plus modeste niveau des expériences semblables sont en cours au Québec.

Sans en avoir pourtant fait le tour dans le cadre de cet article, nous estimons que les sujets abordés lors des États généraux de la philosophie au Québec sont de nature à favoriser une meilleure compréhension de l'enseignement de la philosophie et à entraîner un certain nombre d'améliorations à l'enseignement d'une discipline, la philosophie, dont le rôle formateur et la visée réflexive répondent sans doute à une nécessité dans notre société.

Pierre COHEN-BACRIE
Société de philosophie du Québec

LIBRE OPINION

L'avenir des partis verts

L'auteur est directeur du département de communication, Faculté des Arts, à l'Université d'Ottawa.

On est surpris de l'absence de communication politique que manifestent le parti vert du Canada et Les ami-e-s de la terre, mouvement qui créera la parti vert du Québec en 1984.

L'élection des Verts au parlement d'Allemagne fédérale a suscité au Canada un intérêt certain. Beaucoup d'écologistes et de pacifistes militeraient dans un parti vert si plus de communicateurs guidaient ses destinées. C'est ce qui frappe du parallèle avec l'Allemagne fédérale: autant les Verts allemands comprenaient comment on crée des événements télévisuels pour s'attirer les adhésions, autant les adeptes québécois et canadiens veulent au contraire créer leurs partis sans utiliser les médias de masse.

Jacques BENJAMIN

En communication politique, on dit qu'un parti est vraiment lancé lorsque quatre étapes sont franchies: l'adhésion se fait autour d'un sujet important («an issue», disent les Anglo-Saxons), qui place ces militants en situation conflictuelle face aux partis politiques traditionnels. Cette position est transmise par les médias grâce à un leader qui sait résumer les positions du parti de manière articulée et télégénique. Elle est transmise de façon répétée par le truchement des médias, grâce à des agents d'information du parti qui alimentent les salles de presse d'une manière soutenue. Enfin, les éditorialistes et commentateurs soulignent la légitimité de cette cause, ce qui renforce l'influence que les premières images ont pu provoquer.

Les Verts allemands ont créé toute une impression en 1983, «en prenant l'initiative de dramatiser des situations», disait Mme Petra Kelly, par exemple, en déroulant des banderoles antinucléaires en plein Bundestag. Seuls les partis traditionnels se contentent de réagir sans créer l'événement, disait-elle, elle qui fut l'une des porte-parole les plus visibles de ce parti.

Au contraire, les partis verts canadien et québécois connaissent des débuts chancelants, sans couverture par les médias de masse.

Au début de novembre, 150 délégués fondaient à l'Université Carleton d'Ottawa le Parti vert du Canada. Les médias n'avaient guère annoncé un tel événement. Plusieurs écologistes de la région, sympathiques au mouvement, ne se sont même pas rendus à l'Université ce jour-là, faute d'en être informés. Les mouvements écologistes du Québec n'étaient en outre pas d'accord sur la création immédiate de ce parti.

L'idée était pertinente, elle avait séduit en Allemagne fédérale, puisque le mode de scrutin avait permis à 27 Verts de siéger au Bundestag. Mais les médias canadiens n'avaient pas trouvé de porte-parole anglophnoes susceptibles de rivaliser avec MM. Trudeau, Mulroney et Broadbent. Qui a jamais prétendu que Wally Thomas, 62 ans, de Colombie-Britannique, était télégénique? Ou Betty Nickerson, 61 ans, qui dit «vouloir sauver le processus électoral», ou Annette Ruitenbeek, 23 ans, de l'Université de Calgary? En se constituant en parti politique ils veulent pourtant mieux faire passer leur message.

Au Québec, la situation est un peu différente. La discussion s'est essentiellement déroulée dans la rubrique des lecteurs des quotidiens. On a beaucoup lu le professeur Michel Jurdant, en particulier dans les pages du *Devoir*. L'option «verte» avait semblé prendre de l'ampleur lors du Sommet de la jeunesse en août dernier. Le mouvement s'est en outre donné un magazine de grand format, *Alternatives*, à l'automne, et, à Québec, une cinquantaine d'adhérents ont lancé un Manifeste écologique le 20 décembre. M. Jurdant, porte-parole des Amis-e-s de la terre, en a fait «le premier pas vers la création d'un parti vert au Québec». À l'Université Carleton, les Québécois présents avaient indiqué que «le mouvement vert n'existe pas, il y a seulement des cellules». Que ce soit un mouvement ou un parti politique, sans pénétration du milieu grâce aux médias de masse les Verts ont-ils la moindre chance de créer un impact?

Quelques mouvements socio-politiques ont eu une importance certaine au Québec depuis un quart de siècle: le Mouvement laïc au début des années 60, le M.S.A. et le mouvement français à Saint-Léonard à la fin de cette même décennie. Non seulement leur projet était-il brûlant de pertinence, mais l'idée était mise de l'avant, par des leaders articulés et fort convaincants lorsqu'ils passaient l'écran. Des commentateurs politiques — Jean-Marc Léger, par exemple, légitimaient ensuite ces causes dans leurs éditoriaux des grands quotidiens du Québec.

Au Canada anglais, les mouvements ont connu moins de succès. C'est peut-être pour cette raison que les écologistes ont voulu fonder tout de suite leur parti politique.

De la création du parti vert canadien, seul *Le Droit* a fait un compte rendu le 5 novembre. L'article, détaillé, décrit l'événement comme «cahoteux» et ses débuts comme «chancelants». Les médias n'ont guère insisté sur cet événement et les éditorialistes ne l'ont pas repris à leur compte. C'était prématuré, ont pensé plusieurs écologistes, par ailleurs sympathiques à la cause de l'écologie et du pacifisme. Mais le parti ne semble pas avoir perçu l'importance de communicateurs et de relationnistes, ne serait-ce que pour informer les sympathisants pacifistes et écologistes par le truchement des médias de masse. Pas d'événements colorés qui auraient attiré l'attention, au contraire du sens des médias qu'ont déployé les Verts ouest-allemands.

À Québec, les Ami-e-s de la terre ont lancé leur manifeste en convoquant une conférence de presse! Ce n'est pas exactement la forme la plus attrayante pour attirer les caméras de télévision. Les Québécois ont appris ce lancement par une courte dépêche de la Presse Canadienne. Quelques quotidiens l'ont enfouie dans un bas de page sous le titre: Le Québec a son «manifeste vert». La dépêche indique, en analyse, que l'émergence d'un parti vert n'est pas pour demain matin, car les Ami-e-s de la terre regroupent davantage des utopistes que des communicateurs.

Certes, le mode de scrutin proportionnel assurerait de meilleures chances aux Verts d'effectuer une percée. Après avoir admiré le sens de la communication déployé par les Verts ouest-allemands et les Écolos belges, on est cependant étonné du peu de souci que manifestent les Verts canadiens et québécois vis-à-vis des règles élémentaires de la communication politique de masse. Au point de croire que le renouvellement de la pensée socio-politique s'effectuera plus facilement au sein même des formations prtisanes dites traditionnelles. Celles-ci semblent mieux savoir comment diffuser une bonne idée... et récupérer les moins radicaux des écolos.

VENTE ANNUELLE
JUSQU'AU 28 JANVIER

Soyons honnêtes

Chacun dans la profession
fait des ventes annuelles

Il nous est donc agréable
de vous inviter à venir
profiter de conditions
avantageuses
sur l'ensemble de la collection

15% à 50%
DE RABAIS

ROCHE-BOBOIS
Autres temps, autres meubles.

Demandez le catalogue Roche-Bobois en 2 tomes (118 pages en couleurs).

Nom.....

Adresse.....

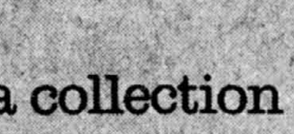

MONTRÉAL
1425 boul.
Dorchester ouest
H3G 1T7
Tél.: (514)
871-9070
* Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 21 heures.

TORONTO • VANCOUVER • PARIS • NEW YORK • BEVERLY HILLS • WASHINGTON • PALM BEACH • LONDRES • GENÈVE

Une île qui n'est pas à vendre

Depuis quelques années de nombreuses tentatives ont été faites par l'ex-ville de Pointe-aux-Trembles et maintenant la ville de Montréal en vue d'annexer l'île Sainte-Thérèse située dans les limites du territoire de la ville de Varennes.

Lors de notre rencontre avec Monsieur Lamarre, président du Comité exécutif de la ville de Montréal, celui-ci exposa son projet: exproprier l'île pour agrandir le port de Montréal pour une partie et aménager un parc pour l'autre partie.

L'île Sainte-Thérèse a toujours fait partie de la paroisse de Sainte-Anne de Varennes. Elle est le berceau de plusieurs grandes familles varennoises: les Durocher, Poitras, Choquette, Reeves et Gervais.

L'île Sainte-Thérèse et les îles avoisinantes sont situées dans une zone agricole protégée par la Commission de protection du territoire agricole du Québec. En fait, 50% de la superficie de ces îles sont utilisés à des fins agricoles. Le reste sert à des fins récréatives.

La ville de Varennes est en mesure de garantir que ces îles conserveront leur vocation agricole et récréative et que tous les citoyens de la région pourront y avoir accès y compris ceux de la ville de Montréal.

Même si la ville de Varennes n'a pas les ressources financières de la ville de Montréal, elle a quand même les moyens d'assurer le développement de ces îles et de fournir les services municipaux. Ce qu'elle fait d'ailleurs depuis quelques années conjointement avec le gouvernement du Québec.

En résumé l'île Sainte-Thérèse n'est pas à vendre.

Étant Varennois de naissance, les origines québécoises de ma famille remontent à 300 ans à Varennes; je demande que mon attachement à cette partie de territoire soit respecté. Nous demandons la même chose pour tous les Varennois.

Louis-Philippe DALPÉ
maire de Varennes

Merci Gilles et Montréal

Le vendredi 9 décembre, j'échappai mon portefeuille dans lequel se trouvaient mes papiers, des cartes de crédit ainsi que de l'argent, dans l'autobus de l'aéroport, entre l'hôtel Reine-Elisabeth et Dorval.

Ne découvrant la perte que quelques instants avant de monter dans l'avion pour Toronto, j'eus juste le temps d'informer le service des objets perdus et de communiquer avec mon épouse à Toronto.

Dix minutes après, mon épouse recevait un appel d'un Montréalais qui s'appelle Gilles (nom de famille non obtenu) qui avait trouvé mon portefeuille et promit de l'envoyer. Effectivement, il arrivait peu après avec tout son contenu.

J'aimerais bien connaître le nom et l'adresse de ce Gilles afin de lui exprimer des remerciements personnels.

Cet épisode est typique des gens que ma famille et moi-même avons rencontrés et des expériences que nous avons vécues chaque fois que nous avons visité la Belle Province.

Merci Montréal et merci Québec!

James C. FALLIS, m.d.
Toronto

Un somnifère

Pour répondre à la question posée récemment par Louise Cousineau («Le Point» vous fait-il dormir?), je répondrai que oui, le duo Durivage-Bombardier m'endort au plus haut point. Ici, dans les Maritimes (Une heure plus tard...), c'est le somnifère le plus efficace. Au point où je rêve parfois, je rêve à une émission où l'on demanderait à des journalistes d'informer, à des cameramen et à des réalisateurs de se dépasser.

Il y a six mois, j'attendais avec impatience un «journal» d'expression française, mais voilà que je dois me taper des invités, des «observateurs», des analystes toujours très sérieux, très «intellectuels» (pardon Mme Bombardier!). Ce n'est pas de la télé, c'est de la radio de qualité moyenne. Heureusement qu'ici, à la faveur du décalage horaire, on peut encore écouter le «journal» anglais, et une heure avant tout le monde.

Ghyslain BERNARD
Charlottetown

Pastorales

Monsieur Jean de Grandpré
Président du
conseil d'administration
Bell Canada

La page couverture de votre bottin téléphonique, pages blanches, fournit un médium idéal pour faire apprécier davantage les beautés de Montréal.

Mais, pour des raisons que je n'ai jamais comprises et sauf pour une exception dont je me souviens, il y a environ 10-15 ans, Bell insiste pour nous faire voir des belles photos pastorales d'un peu partout ailleurs au Québec.

En passant, la photo de La Baie, au Saguenay, qui décore le présent bottin est attribuée à «Mia et Klauss». Le nom du photographe est bien Klaus, avec un seul «s».

Paul LEDUC
Montréal

Lysiane Gagnon

Le fisc et les restaurants

Rien n'est moins explicable que l'insensibilité du gouvernement Lévesque à l'endroit du monde de la restauration. Ce gouvernement prétend avoir un préjugé favorable envers la petite entreprise, il prétend créer des emplois, et en plus ses membres — comme ceux des autres gouvernements — passent une partie considérable de leur temps dans les restaurants... Et pourtant, on dirait que le gouvernement s'acharne contre ce secteur qui a pourtant déjà plus que sa part de problèmes.

Il y a deux ans déjà, une négligence impardonnable avait poussé le législateur à décréter que les consommateurs pourraient apporter leur vin dans tous les restaurants — y compris dans ceux qui détiennent un permis de la SAQ. Cette disposition ridicule sapait à sa base le principe même de la restauration de qualité, tout en privant les restaurateurs d'une importante source de revenu. Heureusement, le gouvernement est prestement revenu sur sa loi, mais seulement après que les restaurateurs eurent jeté les hauts cris et alerté l'opinion.

Cette année, ça recommence. Dans la confusion hystérique d'une fin de session trop courte, le gouvernement promulguait une loi qui transforme les restaurateurs en percepteurs d'impôt et risque d'être source d'injustice pour nombre d'employés de la restauration.

• • •

L'idée de départ n'était pas sotte: il s'agissait de récupérer l'impôt non-payé sur les pourboires. Mais l'opération est entachée d'injustices: d'une part, le bras de la loi ne s'abat que sur une partie des employés à pourboire, ceux de la restauration et de l'hôtellerie. D'autre part, la façon dont le gouvernement s'y prend risque de pénaliser nombre d'employés, de pourrir le climat de travail et les relations humaines dans nombre d'établissements, de décourager nombre de restaurateurs en leur infligeant un surcroît de travail et un rôle de flic incompatible avec leur fonction, et, cette dernière tracasserie s'ajoutant à bien d'autres, d'aboutir à des fermetures d'établissements ou alors à l'élévation de la facture pour le client.

Dorénavant, tout le milieu devra s'astreindre à une comptabilité fastidieuse. L'employé devra prendre note du moindre pourboire, il sera imposé sur un pourcentage minimum de 8. p.cent des ventes (ce qui dans bien des cas ne correspond pas à la réalité car il y a des clients qui se sauvent sans laisser de pourboire), les employés se partageant un pourboire devront à chaque fois s'échanger des reçus, et tous seront en outre soumis au contrôle fiscal de l'employeur, qui, transformé en percepteur d'impôt bénévole, aura l'obligation de dépister les «fraudes» et, à défaut de trouver le coupable, de répartir les charges fiscales sur l'ensemble des employés.

Il est vrai qu'il est plus facile d'échapper à l'impôt pour un employé à pourboire... encore que le fisc soit déjà parfaitement en mesure de s'occuper des cas les plus patents. Les serveurs de restaurants dont le chiffre d'affaires est très élevé et qui ne déclareraient qu'une portion infime de leurs pourboires reçoivent certainement la visite de ces messieurs du Revenu. Mais les établissements de luxe sont peu nombreux, et, à l'échelle de la province, leurs employés constituent un nombre insignifiant de contribuables, dont le revenu, au bout du compte, n'est pas si élevé qu'il justifie l'instauration d'un système draconien de perception à la source.

La majorité des employés de la restauration sont, de toute façon, bien loin de constituer un gibier de choix pour le fisc: Ils ou plutôt elles (car dans les restaurants de catégorie moyenne, c'est une majorité de femmes qui font le service aux tables) sont payées au salaire minimum fixé pour les employés à pourboire, et très souvent le pourboire est mince. De toute façon, il ne correspond pas toujours à la somme réelle de travail: on apporte une bouteille de vin à $80 et cela hausse d'un coup le pourboire de $12. On s'active pendant une heure à servir un repas du midi à $4.95 et l'on reçoit 50 cents, parfois seulement 25.

Le gouvernement justifie sa législation en prétendant que les employés pourront dorénavant bénéficier de divers programmes sociaux... Hypocrisie que tout cela: le seul avantage social réel qui importe pour les employés de ce secteur mouvant et incertain, c'est l'assurance-chômage. Or, l'assurance-chômage relève du fédéral et Ottawa n'a pas décidé d'ajuster sa politique à celles du fisc québécois. Un employé en chômage continuera de recevoir des prestations inférieures à celles que commanderait son revenu déclaré. Il pourra toutefois recevoir des compensations plus élevées de la Commission de la santé et sécurité au travail... Mais dans la restauration, le plus gros risque ce ne sont pas les accidents, c'est le chômage!

• • •

La loi n'est pas juste non plus pour les employeurs, qui sont déjà victimes d'autres politiques aberrantes.

Ainsi, contrairement à la règle fondamentale du commerce qui veut qu'on paie moins cher la marchandise achetée en grosse quantité, la SAQ vend son alcool plus cher aux restaurateurs qu'aux particuliers, et les oblige en plus à payer sur livraison!

Même les restaurants les plus réputés restent de très petites entreprises de type familial, dont le patron travaille autant, et généralement encore davantage, que ses employés. Dans un restaurant bien tenu, le patron est toujours là, soit en salle soit dans la cuisine. Les nouvelles exigences de Québec vont accroître sa propre charge de travail, et empoisonner ses relations avec ses employés en introduisant dans l'entreprise des contrôles qui devraient normalement être effectués par le percepteur du fisc. (Dans une petite entreprise en effet les relations de travail sont toujours pour une bonne part des relations ***personnelles.***)

Mais ce sont là, évidemment, des considérations qui échapperont toujours aux fonctionnaires épris de macro-politique qui n'ont jamais travaillé ailleurs que dans des bureaux où le patron est anonyme et sans visage.

Les restaurateurs, comme les petits commerçants aux prises avec mille règlementations tâtillonnes, comme les petits propriétaires perdus dans les dédales bureaucratiques de la Régie du logement et auxquels la Ville de Montréal impose en plus l'obligation de percevoir en son nom la taxe d'eau, ne sont pas des comptables et la plupart n'ont pas les moyens d'en engager un. Les seuls qui se débrouilleront dans ce nouvel écheveau sont les compagnies qui possèdent des chaînes de restaurants, qui ont déjà des comptables et des avocats à leur service et où l'employeur n'a pas de contact direct avec les employés parce qu'il n'est pas sur place. (Ce n'est pas dans ces endroits, faut-il ajouter, qu'on mange le mieux.)

• • •

À quoi faut-il s'attendre si le gouvernement s'entête et si les protestations légitimes des gens du milieu font long feu? À une chose évidemment: l'augmentation des prix. Or, à qualité égale, les restaurants québécois sont déjà plus chers que partout ailleurs en Amérique, à cause de divers facteurs dont le prix des alcools et des vins n'est pas le plus négligeable. En outre, bien des restaurants, en ces temps de stagnation économique, ne font pas leurs frais. C'est ce moment que choisit le subtil ministère du Revenu pour leur porter un autre coup.

la presse 100 ans
RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	**GRANDES ANNONCES**	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7920

LA PRESSE

100 ans d'actualités

Le radio de LA PRESSE

UN POSTE NOUVEAU

C'est à Saint-Hyacinthe que sera érigée la nouvelle station CKAC. — La tonalité du nouvel émetteur sera 18 fois plus forte que celle du poste actuel

DOUBLE STUDIO, RUE SAINTE-CATHERINE

Dans son édition du 12 janvier 1929, LA PRESSE publiait ce reportage sur sa filiale, la station de radio CKAC.

INTÉRESSÉE à tous les progrès, scientifiques et autres, la « Presse » a toujours été, depuis sa fondation, une pionnière et une vulgarisatrice hors pair. C'est ainsi que, depuis déjà longtemps, la « Presse » a pris un grand intérêt à la télégraphie sans fil et à la radiophonie.

La « Presse » a été le seul journal de la province de Québec à installer et à contrôler un poste de T.S.F. Ce poste, installé à Joliette, était tenu continuellement en communications avec une station, à Montréal. Ce poste premier fut inauguré le 23 août 1904. Ce n'est donc pas d'hier.

Puis, la vogue du radio grandissant toujours, la « Presse », peu lente à comprendre et à prévoir le rôle important que jouerait dans notre vie moderne cette source inépuisable de distractions et d'utilités, fonda son poste CKAC.

LES DEBUTS DU POSTE CKAC

Le 2 mai 1922, la « Presse » signait un contrat avec la compagnie Marconi du Canada pour l'installation du premier poste radiophonique au Canada. (...)

Le poste de la « Presse » fut promptement installé et quelques mois après la signature du contrat, il fonctionnait. Cependant, les débuts furent difficiles. Le public paraissait sceptique et il était difficile de trouver des artistes pour les concerts. De plus, l'installation mécanique laissait parfois à désirer et créait souvent des embarras aux techniciens.

Sans se décourager jamais, la « Presse » n'épargnant rien au surplus, perfectionna son poste dans l'espoir que le succès couronnerait tant d'efforts. Or, le poste CKAC est maintenant l'un des plus puissants du Canada en même temps que l'un des plus patronés par les annonceurs et les radiophiles.

AMELIORATIONS

Des changements considérables ont été apportés à la radiophonie depuis quelques années. (...) Il y a à peine quelques années, ce qui portait le nom d'émetteur n'était ni plus ni moins qu'un criard ne produisant qu'une série de grondements. Ecouter et transmettre, c'était un supplice. Mais quelle différence aujourd'hui! Grâce aux perfectionnements apportés aux instruments, émetteurs et récepteurs, on a un rendement parfait, si la température est au beau, satisfaisant si le temps est défavorable. On entend un poste de radio, même éloignée à des centaines de milles, tout comme si l'on écoutait un gramophone chez soi.

L'expérimentation est à peu près terminée en radiophonie et le radio est maintenant considéré comme un objet de nécessité dans presque tous les foyers. Ce n'est plus un objet de luxe, mais un objet utile à tous, jeunes comme vieux, vieux comme jeunes.

LA NOUVELLE INSTALLATION DU POSTE CKAC

Après mûre délibération et désireuse toujours d'aller de l'avant, la direction de la « Presse » a décidé d'améliorer encore la qualité de ses concerts et de sa transmission. Voilà pourquoi elle a décidé de transformer son poste actuel, d'aménager un nouveau poste tout à fait moderne.

Le transmetteur du nouveau poste sera installé hors de Montréal, à 35 milles à vol d'oiseau, soit à Saint-Hyacinthe. Le terrain acquis par la « Presse » mesure environ dix-huit arpents. Il est sis entre l'équerre que forme, à un demi-mille de la ville, la route nationale et la rivière Yamaska. L'usine du poste sera donc érigée sur une pointe de terre s'avançant dans la rivière Yamaska.

INSTALLATION COUTEUSE

La « Presse », ne voulant reculer devant aucune dépense, fera de son nouveau poste une station radiophonique incomparable. Outre l'usine, il y aura une habitation pour le personnel, contiguë au poste.

La direction de la « Presse » a accepté les plans soumis par les architectes Richer et Bournet, de Saint-Hyacinthe. La construction et les appareils de transmission coûteront environ $150,000. Le coût de l'opération du poste s'élèvera à environ $60,000 par année.

Ce croquis montre le projet soumis par les architectes Richer et Bournet, de Saint-Hyacinthe. L'immeuble devait mesurer 58 pieds de profondeur par 48 pieds de largeur. Dans les trois médaillons, on peut voir, à gauche, l'un des tubes amplificateurs refroidis par eau, à droite l'un des tubes rectificateurs, et au centre, M. René Richer, un des deux architectes.

Cette page a été publiée dans LA PRESSE du *12 janvier 1907*. Toutefois, devant l'état glacé des trottoirs de Montréal, cette page reste toujours vraie 77 ans plus tard.

ACTIVITÉS

Salon de l'auto

Place Bonaventure — LA PRESSE est présente au salon par son kiosque, agrémenté d'archives sur les grands moments de l'histoire de l'automobile, et animé par des retraités du journal, qui répondront aux questions du public. Certaines pages publiées par LA PRESSE à l'occasion de salons de l'automobile, au début du siècle, sont de véritables petits chefs-d'oeuvre d'illustration. D'ailleurs, LA PRESSE publiait dès avril 1910 un premier cahier spécial entièrement consacré à l'automobile. Jusqu'au 22 janvier inclusivement.

C'EST ARRIVÉ UN 12 JANVIER

1977 — Décès d'Henri Langlois, fondateur de la première cinémathèque au monde, celle de la France.

1976 — Agatha Christie meurt en Angleterre à l'âge de 85 ans. Elle avait écrit plus de 100 romans policiers.

1973 — Un incendie fait sept morts au sein d'une même famille, à LaSalle.

1969 — Les Jets de New York causent une forte surprise en battant les Colts de Baltimore dans le match du Super Bowl.

1968 — L'Union soviétique condamne quatre écrivains, Alex Guinzbourg, Youri Galenskov, Alexis Dobrovolsky et Ver Lachkva, à des peines de prison.

1957 — Les trains roulent, mettant ainsi fin à la grève qui paralysait depuis le 2 janvier le réseau ferroviaire du Pacifique Canadien.

1953 — Investiture de 24 nouveaux cardinaux, dont le cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal.

1950 — Le sous-marin *Truculent* heurte un pétrolier dans la Tamise et sombre avec ses 65 passagers.

1933 — L'église Saint-Louis-de-France est détruite par un incendie. Elle avait été construite en 1897.

1928 — Début des travaux de construction du stade de Lorimier, à l'intersection des rues de Lorimier et Ontario.

1904 — Montréal et les villes de la rive-sud sont désormais reliées par des voitures-automobiles à 20 places.

le carnet

DE RAYMOND GUÉRIN

Avant d'occuper ses fonctions actuelles de rédacteur principal au service des nouvelles d'Air Canada, Raymond Guérin détint, pendant de longues années, une chronique humoristique à la page 3. À l'occasion du centenaire de LA PRESSE, il nous offre donc le texte original suivant.

ODE À «LA PRESSE»...

(Rotativement parlant)

Ah! LA PRESSE!
Sacrée vieille Presse!
Te voilà donc, séculaire et honorable.
Consacrée tradition québécoise
Au même titre que le sirop d'érable
Et peut-être le Père Ambroise.
Sans que ton âge paraisse,
Toi, tu parais depuis cent ans,
Toujours bien remplie, parfois un peu épaisse
(Dans le bon sens du mot, s'entend!)
Tu nous as toujours offert une savoureuse bouillabaise
De l'actualité depuis les jours d'antan.
Tu es avant tout une chronique de la faune montréalaise:
Monde ordinaire, artistes, clochards, bourgeois à l'aise,
Drogués s'adonnant au méprisable hash, à la vile mari
Qu'ils extirpent de leur jeans prêt-à-poter
(Doux Jésus! Les origines de Ville-Marie
Ne prévoyaient pas une population aussi capotée!)
Mais tu es aussi une véritable macédoine
De tout ce qui se passe au Québec et ailleurs,
Jusque par delà les douanes,
Jusque dans les pays pacifistes ou guerroyeurs.
Mais surtout, tu as été fidèle
A notre patrimoine prestigieux,
Et cela compte plus, devant l'Eternel,
Qu'une victoire fortuite de Nos Glorieux.
Il y a des choses à préserver
Qui méritent un combat farouche:
Tout le monde ne tient-il pas à conserver
La recette de la tarte à la farlouche?
Ah! Tu es bien encrée dans nos habitudes
(Le premier «e» dans «encrée» est voulu)
Et d'est en ouest, du nord au sud,
Tu nous stimules, comme un café bien moulu,
À chaque matin, dès qu'on est debout,
De Drummondville à Wabush,
De Chibougamau à Mascouche,
Et ça vaut mieux qu'une rasade de caribou.
Rappelle-toi, ô estimable centenaire,
Comme tu nous en a raconté, des affaires!
Rappelle-toi nos légendes, nos quadrilles
Et nos belles grosses familles.
Eh oui, bien des Ginette ont fait passer
Dans leurs cerceaux
Nos ancêtres empressés
Et ça été ça, la r'vanche des berceaux!
(C'était avant l'heure
De Morgenthaler)
Mais autrefois... Scapulaire!
Défense de se tirer en l'air!
Aujourd'hui on fait l'amour à la sauvette
Et on fabrique des bébés-éprouvette:
Un numéro, une classification
... Et hop! L'Immatriculée-Conception!
Oh! Mais rappelle-toi la volupté du péché
Dénoncé par tous les évêchés.
La faute, le remords, la confesse
Et puis bof! Swing la baquaisse!
Bein voyons donc! Et que l'fun
Continue d'être parmi nous,
Et prendre un verre de bière, mon minou,
Aïe — prends-en donc une bonne!
Ah oui, la religion, pauvre d'elle,
Depuis longtemps bat de l'aile.
C'est qu'elle a reçu un grand coup de pied au culte
Et naturellement, cela a causé un certain tumulte
Chez un peuple qui, né d'agriculteurs,
S'est vu transformé en une masse d'hosticulteurs.
Des filles qui naguère auraient été ingénues
Se retrouvent aujourd'hui danseuses nues,
Ce qui, assurément, est une vocation discutable
(Notez que pour $5, elles dansent à vos tables
Dans des contorsions pas trop compliquées
Mais qu'elles imaginent très soffessetiquées).
Ah oui, rappelle-toi, et ça remonte loin,
Tout ce dont tu as été témoin
Et qu'on retrouve dans tes reportages et ta publicité.
Voyons un peu ce qu'on pourrait bien citer...
Ah oui! Tu as été témoin des p'tits chars et des gros chars
Et puis de Maurice et Henri Richard,
De la laiterie J.J. Joubert
Et d'Yvon Robert
Et du chapelet à la radio à 7 heures
Et de la Commission des Liqueurs
(Devenue la Satiété des Alcools)
Et de l'action bienfaisante de Robol.
Et rappelle-toi la Commission des Tramways
Et les «tourist rooms» aux chambres à louer,
Et Octave Crémazie,
Et la famille Soucy
Et nos belles danses carrées,
Et les remèdes de l'abbé Warré,
Et les mitasses, les capines et les tuques
Et les turlutages de la Bolduc.
Rappelle-toi la construction de l'Oratoire,
Et la lutte à la télé le mercredi soir.
Et les jumelles Dionne, d'Ontario,
Et les nuits glorieuses du Mocambo,
Et Aurore, l'enfant-martyr,
Et les «bons soirs pour sortir»,
Et Tit-Coq
Et les millions de p'tites coques,
Et le sirop du Dr Lambert,
Et Dupuis Frères...
Vraiment, la nomenclature peut aller s'éternisant,
Mais il faut revenir au présent
Et passer du Titanic
A Spoutnik
Et du savon Barsalou
Au triomphe de «Broue».
Aujourd'hui tu nous parles de Vitagro
Et de Jean-Guy Moreau,
Et du PQ
Qui analyse son vécu.
Et tu fais des éditoriaux
A l'endroit de la RIO
Ou de la Royale Gendarmerie
Ou du problème des garderies
Ou du sort des allophones
(Ce sont ceux qui répondent «allo» au téléphone),
Ou de quoi encore? Ah, tu ne seras jamais à pied
Pour traiter des sujets de l'heure!
D'ailleurs, cela fait cent ans que tu nous en passes un papier,
Et comme papiers, cela commence à en faire plusieurs.
Mais continue! Et que beaucoup d'eau
Coule au-dessous
Du pont Jacques-Cartier
Avant que tu ne sois rendue au bout
De tes rouleaux!

Raymond Guérin
Décembre 1983

TÉLÉ-COULEUR 14"

$288.88

$100.00

Une valeur de $100.00 applicable sur la location de film et en plus un abonnement à notre club vidéo

GRATUIT à l'achat de n'importe lequel vidéo annoncé ou télécouleur acheté.

RCA

MAGNÉTOSCOPE VIDÉO VJT-275

• 8 heures d'enregistrement • 4 programmes, 14 jours • recherche de l'image • syntonisateur électronique • contrôle à distance à 9 fonctions

OFFERT À PRIX D'INTRODUCTION SUR PLACE SEULEMENT

***GARANTIE:**

Sur composants électroniques selon les termes et conditions mis en vigueur par les fabricants a la date d'achat.

***REMBOURSEMENT:**

La différence de prix si vos composants électroniques sont vendus moins chers aux mêmes conditions durant les 15 jours suivant l'achat.

***ÉCHANGE:**

Tout élément de votre systeme de son pour un modèle plus avancé durant les 30 jours suivant l'achat.

*La garantie 3, 4, 6, 5 a 10 ans est disponible avec un léger supplément.

2% supplémentaire sur carte de crédit.

RCA

Convertisseur intégré 122 canaux et télécommande.

TÉLÉCOULEUR 20" COLORTRAK MODÈLE TJR 468

$568.88

***VALEUR DE $100.00* GRATUIT,** sur location de film lors de l'achat d'un télécouleur

RCA

TÉLÉCOULEUR 26 PO MODÈLE GJR-648

- monosélecteur de canaux VHF/UHF
- 18 fonctions
- roulettes dissimulées

$599.99

***VALEUR DE $100.00* GRATUIT,** sur location de film lors de l'achat d'un télécouleur

J.M. SAUCIER

10090, BOUL. ST-LAURENT MÉTRO SAUVÉ entre Sauvé et Sauriol

Électronique Ltée

Panasonic

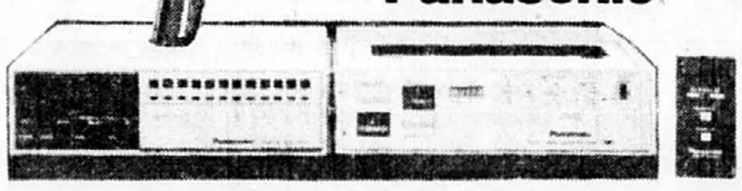

Système de magnétoscope vidéo portatif complet modèle PV-5400K

• Syntonisation électronique à boutons-poussoirs • Fonction auto-enregistrement révision • Sélecteur de vitesses • Chargeur incorporé • Télécommande • Horloge/minuterie électrique • Un seul bouton pour enregistrer

CAMÉRA VIDÉO COULEUR modèle PK-903K avec tube analyseur «NEWVICON» et prise de son stéréo **Système au complet** **$1799.99**

RCA

5 TÊTES MAGNÉTOSCOPE STÉRÉO MODÈLE VJP 900

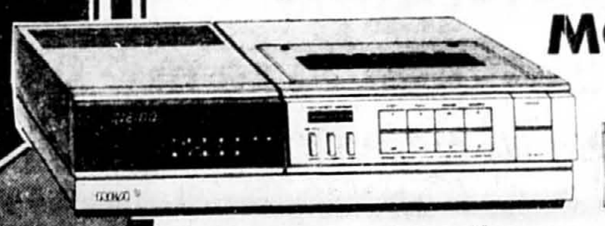

convertible 8 heures STÉRÉO, programmation 21 jours/8 heures, 5 têtes, effets spéciaux, télécommande sans fil, opération 3 voies, AC/DC, recherche de l'image.

CAMÉRA CCo-15

Tube analyseur Newvicon, Objectif f1.4, 4 à zoom motorisé 61, viseur électronique amovible.

UN DES PRIX LES PLUS BAS EN VILLE

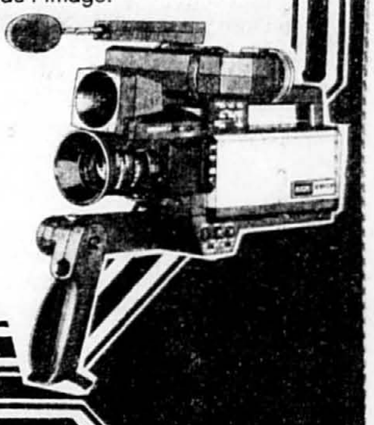

VENTE DE JANVIER

HITACHI

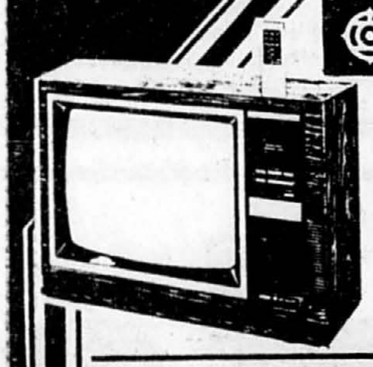

TÉLÉCOULEUR 20"

Syntonisateur électronique, convertisseur 105 canaux, contrôle sans fil, 15 fonctions

$699.99

***VALEUR DE $100.00* GRATUIT,** sur location de film, lors de l'achat d'un télécouleur

Panasonic

TÉLÉCOULEUR 20"

Modèle PC-2023

Tout transistorisé, pilote couleur, tube image «Quintrix II».

$549.99

***VALEUR DE $100.00* GRATUIT,** sur location de film, lors de l'achat d'un télécouleur

TECHNICS

ENSEMBLE STÉRÉO COMPRENANT:

- Récepteur au quartz AM/FM affichage digital, 50 watts total
- Tourne-disque automatique, à entraînement par courroie modèle SL-330.
- Magnéto-cassette RS-M229X, avec contrôles à toucher souple
- Système de réduction du bruit «JBX»
- 2 haut-parleurs Akai CWT-44, 110 watts RMS total, 3 voies

GRATUIT AVEC CET ACHAT
25 cassettes C-60

$899.95

AKAI valeur de $100.00 GRATUIT sur location de films lors de l'achat d'un télécouleur

PLATINE À CASSETTES stéréo modèle HX-1 **$229.99** *Gratuit à l'achat 25 cassettes C-60*

PHILIPS

CONVERTISSEUR DE CÂBLODISTRIBUTION AVEC CONTRÔLE DE VOLUME

MODÈLE CY1000

$149.95

JVC

$169.99

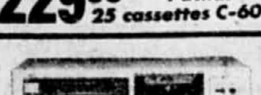

PLATINE À CASSETTES

Mécanisme de commande logique, Réducteur de bruit ANRS DOLBY B, Indicateurs à ED-TÊTE METAPERM

25 cassettes CT-10 GRATUITES

HITACHI TOSHIBA

Panasonic FOURS MICRO-ONDES

LES MEILLEURS PRIX EN VILLE

HITACHI

ENSEMBLE STÉRÉOPHONIQUE COMPRENANT:

- Récepteur stéréo am-fm, puissance de 40 watts rms total, modèle SR-1900
- Table tournante Hitachi semi-automatique avec cartouche magnétique incluse, modèle HT-1
- 2 haut-parleurs Hitachi HSP-305, puissance de 60 watts rms total

$399.99

20" TÉLÉCOULEUR 1984

marque connue

$388.88

10090, BOUL. ST-LAURENT

Métro Sauvé (entre Sauvé et Sauriol)

389-3541

OUVERT: 9 A.M. A 6 P.M. JEUDI ET VENDREDI 9 A.M. A 5 P.M.

VISA MasterCard

UN RAPPORT PROVOCANT

Les libéraux invités à faire le ménage dans leur propre maison

OTTAWA — Déjà préoccupés par l'incertitude qui entoure l'avenir de leur chef et la perspective d'un inquiétant rendez-vous électoral, les militants libéraux seront en plus conviés sous peu à faire le ménage au sein de leur parti.

Dans un rapport « très dur » d'une quarantaine de pages qui sera publié d'ici à la fin du mois, la Commission de réforme du parti leur proposera en effet d'amorcer une révision en profondeur du rôle et des structures de leur formation.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

« C'est un document provoquant mais sérieux qui devrait susciter de vives discussions sur des questions de fond à l'intérieur du parti », a indiqué hier à LA PRESSE l'un des membres de cette commission, le député Herb Breau.

Certaines des suggestions de ce groupe de travail mis sur pied en juin dernier risquent de bousculer les actuels détenteurs du pouvoir, dit-il. On y défend par exemple l'idée de remplacer l'exécutif de 43 membres, dont plusieurs nommés par le chef, par un conseil composé des 282 présidents des associations libérales par exemple.

« Nous y abordons aussi le leadership, le financement, les relations entre les membres des régions sans député libéral et le gouvernement ou encore le rôle du parti dans la société, ajoute M. Breau ».

La Commission de réforme est issue d'une résolution adoptée lors du congrès national du parti à Ottawa en novembre 1982. Cette résolution incendiaire formulée par la Commission jeunesse critiquait sévèrement les hommes de M. Trudeau et leurs méthodes.

Pour assurer la survie du parti elle demandait, entre autres, que le congrès :

— condamne les manipulations électorales trompeuses ;

— condamne l'idée selon laquelle des membres illégitimes, non élus et non tenus responsables, puissent officieusement et directement, conseiller le gouvernement sans faire aucun cas de l'exécutif du Parti élu démocratiquement ;

— condamne l'idée selon laquelle la fidélité au parti exige d'être fidèle à un certain libéralisme étroit ;

— condamne l'idée selon laquelle les élections et la vie du Parti tiennent aux sondages, à la propagande et au patronage orchestrés par une petite élite...

« Nous n'avons peut-être pas suffisamment réfléchi avant d'adopter cette résolution estime maintenant M. Breau. Il me semblait sain que des jeunes disent de telles choses mais il n'était pas nécessaire de s'en inspirer pour donner un mandat a la Commission de réforme du parti. »

Sage ou non, c'est ce que faisait six mois plus tard la nouvelle présidente élue lors de ce congrès, Mme Iona Campagnolo, dont toute la campagne à la présidence tournait autour de ce besoin urgent de renouvellement.

Après six mois de travail, le groupe a terminé son analyse de la situation et s'apprête maintenant à publier son rapport. Il ne fait pas de recommandations toutefois, se contentant de suggérer diverses options aux militants pour lancer le débat.

« Lorsque les membres auront fait part de leurs commentaires et pris position face aux diverses propositions de la Commission celle-ci pourra alors en tirer des recommandations à l'intention de l'exécutif du parti » de conclure la directrice nationale adjointe Danielle Dansereau.

Pour un autre membre de la Commission, M. Alfred Apps , « il ne saurait y avoir de véritable réforme sans un changement de chef ». Cet avis, a-t-il dit lors de récentes interviews, est partagé par plusieurs de mes collègues.

En principe, l'opération renouveau doit être terminée d'ici le prochain congrès du parti en novembre 1984... à moins qu'une élection générale ne vienne d'ici là enrayer la machine.

Bilinguisme : les fonctionnaires fédéraux n'auront pas à subir de tests cette année

OTTAWA (PC) — Les fonctionnaires fédéraux n'auront pas à subir de tests cette année pour justifier qu'ils sont toujours bilingues et donc admissibles à la prime au bilinguisme annuelle de $800, même si le taux d'échec à ces tests était de 15 p. cent au cours des dernières années.

C'est ce que prévoit une circulaire du Conseil du Trésor destinée aux sous-ministres et chefs d'organismes gouvernementaux et dont La Presse Canadienne a obtenu copie.

MICHEL-C. AUGER

Cette directive est datée du 24 novembre dernier et suspend jusqu'au 31 mars 1985 l'obligation de confirmer annuellement l'admissibilité des employés à la prime au bilinguisme.

Elle touche directement les employés dont les patrons ne sont pas bilingues et qui devaient passer un examen annuel ou biennal pour prouver qu'ils étaient toujours admissibles à la prime.

Les patrons considérés comme bilingues sont habilités à confirmer le bilinguisme de leurs employés sans qu'ils aient à subir de tests.

Selon le Conseil du Trésor, environ 5 000 fonctionnaires chaque année doivent subir un tel test et 1 500 d'entre eux l'ont échoué au cours des deux dernières années pour lesquelles des statistiques sont disponibles (soit 1981 et 1982), soit un taux d'échec d'environ 15 p. cent.

« L'obligation de confirmer annuellement l'admissibilité à la prime de bilinguisme des employés qui la reçoivent est suspendue », affirme la circulaire.

« Le retrait de l'obligation de la confirmation annuelle est faite dans l'esprit de la simplification des procédures et de la réduction des coûts et du nombre d'examens de connaissance de langue », affirme-t-on aussi.

Selon le directeur adjoint des opérations de la division des langues officielles du Conseil du Trésor, M. Gaston Guénette, la décision de suspendre l'imposition de ces tests a été prise pour des raisons financières et parce que la Commission de la fonction publique prépare une nouvelle version du test pour remplacer celle que l'on utilise depuis maintenant 10 ans.

Le Conseil du Trésor ne sait cependant pas combien d'argent sera ainsi épargné aux contribuables.

Pour sa part, le Commissaire aux langues officielles Max Yalden affirme qu'il « n'approuve pas du tout » cette décision du Conseil du Trésor « qui rend le système encore plus stupide qu'il ne l'est ».

L'abolition des tests signifiera que certains fonctionnaires qui ne parlent pas bien ou assez souvent dans leur langue seconde recevront une prime tout simplement parce qu'il n'y a pas de système objectif pour confirmer leur capacité linguistique, affirme M. Yalden.

« Cela ne fait qu'ajouter au ridicule du système des primes », ajoute le commissaire pour qui « il est difficile d'accepter un système où l'on paie des primes sans moyens de vérifier si elles sont justifiées ou non ».

M. Yalden soutient qu'il est totalement opposé à ce système de primes qui coûte $40 millions par année au gouvernement et qui vont « le plus souvent à des fonctionnaires qui ont eu leur formation linguistique aux frais des contribuables et qui n'utilisent pas assez leur langue seconde au travail ».

Ottawa tient à ce que Québec continue de loger le prochain lieutenant-gouverneur

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral réclame que le Québec s'engage à loger le prochain lieutenant-gouverneur, en dépit des intentions clairement annoncées par le gouvernement Lévesque de mettre en vente la résidence jusqu'ici fournie aux représentants de la Reine.

« On s'attend à ce que Québec loge le lieutenant-gouverveur, c'était le fondement des ententes conclues par le passé », a soutenu, hier, le Secrétaire d'État, Serge Joyal, précisant qu'Ottawa et Québec poursuivaient toujours leurs « échanges de vues » à ce sujet.

L'été dernier, devant la Commission des comptes publics, à Québec, le premier ministre Lévesque avait annoncé que son gouvernement avait décidé de ne plus permettre au vice-roi, de pendre crémaillière au crochet du trésor provincial. Québec se proposait donc de mettre en vente la résidence cossue de la Grande Allée, d'une valeur de $530 000. Défrayé par la province, l'entretien de ce manoir pourvu d'une quinzaine de domestiques coûtait chaque année près d'un demi-million de dollars.

Sans riposter publiquement, le fédéral n'avait en fait jamais accepté cette gifle et tente depuis de négocier les privilèges que Québec devra consentir au nouveau lieutenant-gouverneur.

Pour le ministre responsable du dossier à Ottawa, M. Joyal, le Québec, dès le début de la confédération, s'était engagé à fournir feu et lieu aux représentants royaux. C'est pour cette raison que le gouvernement fédéral de l'époque avait transféré à Québec les droits de propriété sur le Domaine du Bois de Coulonges, à Sainte-Foy, où ont résidé les lieutenants-gouverneurs jusqu'à l'incendie du manoir en 1966.

« On essaie de définir ce que serait un logement convenable pour un lieutenant-gouverneur », a affirmé M. Joyal qui ne veut pas exclure la possibilité qu'une compensation financière, fournie par Québec, puisse remplacer un logement.

Mais l'imbroglio qui subsiste entre les deux gouvernements quant aux privilèges du représentant de la Couronne ne retarde nullement la nomination du prochain lieutenant-gouverneur, une prérogative absolue du premier ministre Trudeau, a rappelé M. Joyal.

SONDAGE GALLUP

Les Canadiens et les Suisses sont ceux qui se sentent les plus libres

À la fin de l'année 1983 des gens de Gallup ont interrogé un certain nombre de personnes dans six pays pour savoir quelle était leur perception de la liberté chez elles et à l'étranger.

À l'exception des Brésiliens, la plupart des gens ont tendance à considérer leur pays comme accordant un haut degré de liberté. Les Suisses sont ceux qui se croient le plus libres, 87 p. cent d'entre eux ayant le sentiment d'une grande liberté. Viennent ensuite les Canadiens (84 p. cent), les Américains (80 p. cent). Chez les Allemands de l'Ouest, 74 p. cent s'estiment très libres; chez les Anglais, 73 p. cent. Quant aux Brésiliens, ils ne sont pas très sûrs du degré de liberté existant à l'étranger mais sont plutôt portés à croire qu'il n'existe que peu de liberté dans les autres pays; seulement 41 p. cent d'entre eux estiment qu'il existe beaucoup de liberté aux États-Unis et seulement 32 p. cent estiment être libres dans leur propre pays.

Presque partout, sauf au Brésil, le Canada est considéré comme un pays très libre. 83 p. cent des Suisses, 78 p. cent des Américains, 76 p. cent des Anglais, 75 p. cent des Allemands de l'Ouest estiment que le Canada est un pays aussi libre que le leur. Seulement 22 p. cent des Brésiliens ont la même opinion du Canada.

85 p. cent des Allemands de l'Ouest estiment que les États-Unis sont aussi libres que leur propre pays; 83 p. cent des Canadiens; 81 p. cent des Suisses; 73 p. cent des Anglais.

La plupart des gens voient la Grande-Bretagne comme moins libre que le Canada et les États-Unis: 73 p. cent des Allemands de l'Ouest et des Suisses; 69 p. cent des Canadiens; 60 p. cent des Américains estiment que les Anglais jouissent d'autant de liberté qu'eux-mêmes.

Seuls les Suisses estiment que les Allemands de l'Ouest sont très libres (78 p. cent); 41 p. cent des Anglais, 36 p. cent des Canadiens, 32 p. cent des Américains sont du même avis.

La question posée dans chaque pays était la suivante:

«Veuillez me dire pour chacun des pays suivants si vous croyez que les gens de ce pays ont beaucoup de liberté, seulement un peu, très peu de liberté ou aucune liberté.»

Les tableaux suivants montrent les résultats du sondage auprès des citoyens de six pays au sujet de la liberté existant dans leur propre pays, au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne de l'Ouest, ainsi que l'opinion des Canadiens sur les autres pays:

L'opinion des gens sur leur propre pays:

	Beaucoup de liberté	Peu	Très peu	Aucune	Sans opinion
Canadiens	84%	13%	2%	—	1%
Américains	80%	11%	1%	—	8%
Britanniques	73%	23%	4%	—	0%
Allemands de l'Ouest	74%	17%	3%	1%	5%
Suisses	87%	11%	1%	—	1%
Brésiliens	32%	30%	20%	13%	5%

Opinions sur la liberté existant au Canada
Chez les:

	Beaucoup de liberté	Peu	Très peu	Aucune	Sans opinion
Américains	78%	13%	2%	1%	6%
Britanniques	76%	15%	1%	—	6%
Allemands de l'Ouest	75%	15%	3%	2%	6%
Suisses	83%	13%	2%	—	2%
Brésiliens	22%	22%	11%	8%	37%

Opinion des Canadiens sur la liberté existant en:

	Beaucoup de liberté	Peu	Très peu	Aucune	Sans opinion
France	55%	25%	5%	1%	14%
Italie	38%	36%	11%	2%	14%
Japon	35%	31%	19%	5%	10%
Mexique	21%	42%	19%	3%	15%
Inde	10%	33%	29%	11%	18%
Allemagne de l'Ouest	2%	15%	38%	33%	12%
Chine	1%	14%	35%	40%	11%
Russie	1%	7%	29%	59%	5%
Pologne	0%	9%	38%	45%	7%
Iran	0%	8%	32%	48%	11%

Note: — moins de 0,5 p. cent.

À noter que le total des pourcentages peut ne pas être égal à 100 à cause de l'élimination des fractions.

Les résultats du sondage canadien sont fondés sur 1,071 interviews, à domicile, de personnes de 18 ans et plus, au début du mois de décembre. Un échantillon de cette ampleur comporte une marge d'erreur ne dépassant pas 4 p. cent 19 fois sur 20.

Coup double

Les 4 x 4 idéales – la toute nouvelle Jeep® Cherokee et la toute nouvelle Jeep® Wagoneer – vous attendent au Salon de l'Auto de Montréal.

Conçues pour vous donner la sécurité de la traction aux quatre roues, le confort d'une auto et l'espace d'une familiale, elles sont vraiment l'idéal pour la famille et pour la randonnée.

Elles vous donnent plus d'économie d'essence que jamais dans une Jeep et leur construction unicadre réduit leur poids hors-tout et améliore leur robustesse. La garde au sol plus haute et le rayon de braquage plus court les rendent plus faciles à manoeuvrer.

Vous pouvez maintenant passer en plein élan de deux à quatre roues motrices grâce au Command Trac de Jeep livré en équipement standard sur les deux modèles.

Les concessionnaires AMC/Jeep®/Renault du Grand Montréal.

Automobiles Newman Ltée, 7200 boul. Newman, LaSalle Tél: 363-7210
Concordia Auto Ltée, 8065 rue Lajeunesse, Montréal, Tél: 273-2373
Garage Spécial Service Inc., 10 Auto Plaza, Pointe-Claire Tél: 694-4841
Automobiles Renault Ville-Marie Inc., 2995 Hochelaga, Montréal Tél: 527-8525
Le Cartier AMC/Jeep Ltée, 10300 boul. Pie IX, Montréal Tél 323-4330
Auto Montréal Sud Inc., 2066 Chemin Chambly, Longueuil Tél: 670-8410
Auto Voisin Inc., 1215 boul. des Laurentides, Laval Tél: 668-9222
Garage H. Fortin Ltée, 148 boul. Labelle, Laval (Ste-Rose) Tél: 625-2491
Rendez-vous Automobiles Ltée, 9000 bl. Taschereau, Brossard Tél: 659-7603

Relance de l'économie: $35 millions de plus pour la formation des adultes

QUÉBEC (PC). — Les ministères de l'Éducation (MÉQ) et de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu (MMSR) se partageront des crédits additionnels de $35,4 millions en 84 et 85 pour réaliser cinq des six mesures reliées à la formation professionnelle contenues dans le plan gouvernemental de relance de l'économie.

Ces cinq mesures, qui seront en place dès le début de l'année scolaire 1984-1985, constituent le premier volet du plan d'action gouvernemental en matière d'éducation des adultes qui découlent des recommandations de la commission Jean.

La Presse canadienne a appris que le Conseil des ministres avait accepté les modalités d'application de ces mesures et les budgets demandés à cette fin par le ministre Camille Laurin dans un mémoire qu'il présentait au Comité des priorités du gouvernement le 21 novembre.

Le document dont nous avons obtenu copie a été rédigé par M. Laurin et les ministres Pauline Marois, alors à la Condition féminine, Pierre Marois, ex-responsable du MMSR, et Rodrigue Biron de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme. Ce sont les titulaires des quatres ministères responsables de la formation des adultes.

Ce mémoire fait suite à un autre document des mêmes personnes, du 8 novembre celui-là, dans lequel ils révélaient au cabinet les grandes lignes de ce que serait la politique québécoise de l'éducation des adultes.

Mardi en commission parlementaire, le critique libéral en matière d'éducation, Claude Ryan, reprochait au gouvernement de n'avoir rien prévu à ce chapitre dans le projet de loi 40 sur la restructuration scolaire.

Trois des cinq mesures s'inscrivent dans l'accord Canada-Québec sur le programme national de formation professionnelle :

• la création de programmes de « Transition-travail » permettant aux femmes d'accéder au marché du travail. La mesure toucherait 260 personnes et coûterait $719 000 ;

• l'élaboration d'activités de perfectionnement pour les gestionnaires de PME. Quelque 800 personnes sont visées et il en coûterait $959 000 à l'État ;

• la mise sur pied de programmes de recyclage pour les travailleurs de secteurs en désuétude ou marqués par des changements technologiques. On estime que 2 400 personnes en profiteraient à temps plein et 85 000 autres à temps partiel. Le budget requis est de $20,7 millions.

Réseaux scolaires

Les deux autres mesures retenues permettraient d'assurer un meilleur accès aux réseaux scolaires.

Ceux-ci offriront d'abord, en concertation avec les commissions de formation professionnelle, des services d'accueil et de référence aux adultes voulant faire des études. Coût estimé : $3,2 millions.

Ensuite, les mêmes réseaux ouvriront leurs services réguliers aux adultes selon leur capacité d'accueil. On accordera la priorité aux moins de 35 ans n'ayant pas terminé leurs études secondaires. Clientèle estimée : 2 800 personnes à temps plein et 31 400 à temps partiel ; coût prévu : $9,8 millions. Pour réaliser ces cinq mesures, on a donc besoin de $35,5 millions.

Firestone
SOLDE DE PNEUS
Réduction d'inventaire de janvier

PNEU RADIAL CEINTURÉ D'ACIER TRAX 12® TOUTES SAISONS
57,95$ P155/80R13

Dimensions (flancs blancs)	Prix
P165/80R13	63,95
P185/80R13	69,95
P185/75R14	75,95
P195/75R14	79,95
P205/75R14	82,95
P215/75R14	89,95
P225/75R14	92,95
P205/75R15	83,95
P215/75R15	89,95
P225/75R15	93,95
P235/75R15	97,95

PNEU RADIAL 721® CEINTURÉ D'ACIER
74,95$ P175/80R13

Dimensions (flancs blancs)	Prix
P185/80R13	79,95
P185/75R14	83,95
P195/75R14	89,95
P205/75R14	92,95
P205/75R15	94,95
P215/75R15	96,95
P225/75R15	99,95
P235/75R15	105,95

PNEU RADIAL SUPÉRIEUR CEINTURÉ D'ACIER WR-12 TOUTES SAISONS
Surplus de stock d'équipement d'origine
52,99$ P175/80R13 Flancs noirs
54,99$ P175/80R13 Flancs blancs

PRIX RÉDUITS POUR LIQUIDER TOUS LES PNEUS À NEIGE EN STOCK!

PNEUS RADIAUX STEELTEX RTH® POUR CAMIONNETTES
119,95$ HR78/15LT 6 plis
138,95$ LR78/15LT 6 plis

HUILE, GRAISSAGE ET FILTRE
Comprend : • jusqu'à 5 litres d'huile • nouveau filtre à huile • graissage du véhicule, y compris les charnières du capot et du coffre • vérification du filtre à air, du liquide de la transmission et du différentiel, du liquide du maître-cylindre et du réservoir de la servodirection, du liquide de la batterie, de la concentration du réfrigérant du radiateur, du lave-glace et des essuie-glace, de la pression de tous les pneus, et de tous les phares • comprend une analyse d'entretien préventif gratuite
12,95$ La plupart des voitures et camionnettes

MISE AU POINT ÉLECTRONIQUE
• Installation de nouvelles bougies • vérification en 20 points • supplément de 7,95$ pour contacts et condensateur (au besoin) • garantie de 120 jours ou 6400 km • la plupart des voitures et camionnettes • supplément de 15$ pour fourgonnettes

4 cyl.	6 cyl.	V6	V8
47,95$	55,95$	58,95$	64,95$

C'est Firestone® qu'il vous faut.

MAGASINS FIRESTONE
® Marque de commerce déposée Firestone Canada Inc., usager inscrit

BEACONSFIELD 42, boul. St-Charles 694-1475
CHOMEDEY 784, boul. Labelle 688-7530
DOLLARD-DES-ORMEAUX 4301, boul. St-Jean 620-2550
DUVERNAY 2875, boul. de la Concorde 661-9241
JOLIETTE 40, boul. de l'Industrie 756-1695
LACHINE 10590, Côte-de-Liesse 636-4500
LAFLÈCHE 3725, boul. Taschereau 676-0243/861-6076
LONGUEUIL 1748, chemin Chambly 679-8230/521-3202
MAIL CAVENDISH (Côte-St-Luc) 5800, boul. Cavendish 486-7328
MONTRÉAL-EST 7070, rue Sherbrooke Est 259-3707
MONTRÉAL-NORD 5101, boul. Henri-Bourassa 325-5510
PIERREFONDS 4973, chemin des Sources 683-7121/332-2254
POINTE-AUX-TREMBLES 1400, rue St-Jean-Baptiste 645-4541/861-7872
QUÉBEC 550, boul. Wilfred Hamel 529-4111
REPENTIGNY 164, rue Notre-Dame Est 581-5150
ST-EUSTACHE 401, boul. Sauvé 472-5600
SEPT-ÎLES 354, av. Laure 962-3845
SHERBROOKE 2300, rue King Ouest 563-3552
VILLE LASALLE 410, av. Dollard 365-3872
CHEZ LE MARCHAND FIRESTONE À DES PRIX COMPÉTITIFS
CENTRE DE PNEU NOËL SMITH 2155, de Maisonneuve est (coin de Lorimier, Montréal) Pneus seulement 522-1342

A.G
ÉPARGNEZ $176
SUR NOS MAGNIFIQUES MANTEAUX PEAU DE PORC, CACHEMIRE ET LAINE OU TWEED RÉHAUSSÉS D'UN COL DE FOURRURES.

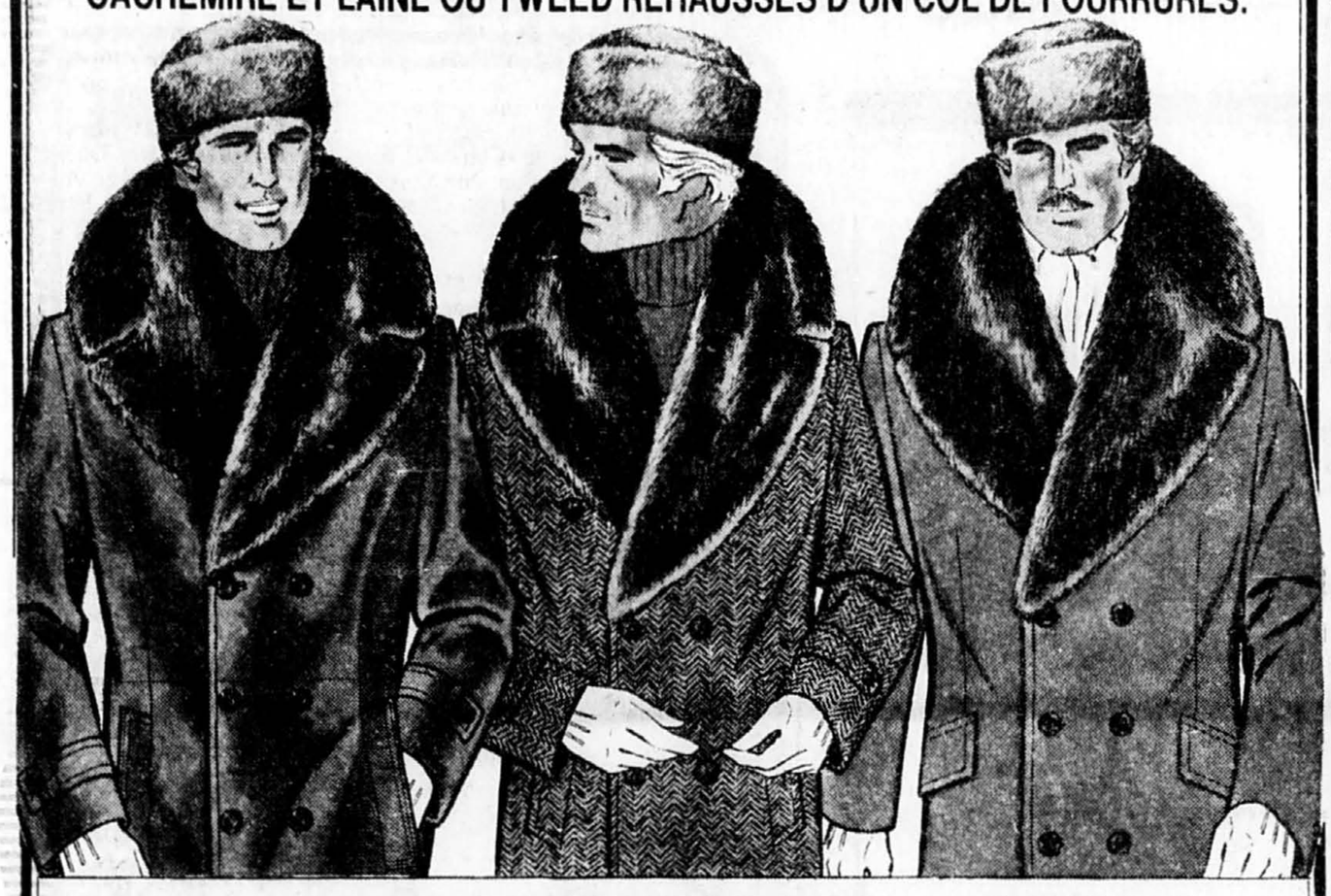

SUPERBES MANTEAUX PEAU DE PORC, TWEED OU CACHEMIRE ET LAINE
Ord. $575 $399 Épargnez $176
CHAPEAUX DE FOURRURE $178

A. Gold & Sons depuis 1899

SPLENDIDES COLS EN CHAT SAUVAGE NATUREL, OU À POINTES ARGENTÉES OU CASTOR RASÉ
Nous vous présentons les manteaux en peau de porc en tons teck, gris ou beige nutria. Nos tweeds en gris et brun. Laine et cachemire en beige foncé, taupe ou gris ardoise.

• 388 O., STE-CATHERINE • CENTRE ROCKLAND
• LE CARREFOUR LAVAL • 960 O., STE-CATHERINE • LES GALERIES D'ANJOU • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE • LES PROMENADES ST-BRUNO

American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche et la carte A. Gold & Sons

au Salon.

Et seule Jeep vous offre la nouvelle suspension Quadra-Link qui donne une plus grande durabilité et plus de performance en même temps qu'un confort incroyable.

La Jeep Cherokee et la Jeep Wagoneer: deux merveilles à voir absolument au Salon de l'Auto de Montréal du 12 au 22 janvier à la place Bonaventure.

AMC Jeep® RENAULT

Sortez de l'ordinaire.

*JEEP, WAGONEER et CHEROKEE sont des marques déposées de Jeep Corporation au Canada dont American Motors (Canada) Inc. est un usager sous licence.

A Ma Baie Automobiles Inc. 9790 bl. Gouin ouest, Pierrefonds Tél: 684-4400
Lareau Automobiles Inc. 1824, Ste-Catherine O. Montréal Tél: 937-9551
Automobiles Montréal Dauphine 12050 bl. Laurentien Montréal Tél: 331-6130
Garage Eddy Doyle Inc. 2280 St-Joseph Lachine Tél: 637-7511
Micor Auto Inc. 12305 Sherbrooke est, Pointe aux Trembles Tél: 645-1611
Automobile l'Aiglon Ltée 401 boul. des Seigneurs Terrebonne Tél: 471-4647
St-Lambert Automobiles Ltée 860 boul. Taschereau, Greenfield Park Tél: 676-7901
Auto Gibraltar (1891) Inc. 2032, boul. Labelle Chomedey Tél: 687-3123
Laval Auto Inc. 4650 Boul. Dagenais, Laval Ouest Tél: 627-4731

l'impossible

Depuis 7 ans, Kebecson innove dans la vente d'appareils audio de très haute fidélité.

Vous le saviez, mais n'aviez jamais osé ?

Dès demain, Kebecson innove encore en vous offrant la chaîne impossible...

Une chaîne audio complète, minutieusement sélectionnée parmi les meilleurs produits d'Allemagne, du Japon et d'Angleterre, maintenant à un prix possible.

À vous d'en profiter, dès demain, la performance accessible chez Kebecson.

POSSIBLE DÈS DEMAIN

6555 RUE ST-DENIS
MONTRÉAL QUÉ.
270-7900

MÉTRO BEAUBIEN

Le député Gauthier accuse la Fédération des commissions scolaires de dilapider l'argent des contribuables

■ QUÉBEC — La Fédération des commissions scolaires aurait bêtement dilapidé l'argent des contribuables en se lancant dans sa vaste et onéreuse opération de dénigrement du projet de loi 40 sur la réforme scolaire.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

C'est, en tout cas, ce que soutient le député péquiste de Roberval, Michel Gauthier, qui se dit toutefois incapable de préciser combien exactement la Fédération a dépensé à ce jour en frais de publicité dans les médias et en frais de séjour pour ses représentants, qui vivent littéralement en état de siège dans un grand hôtel près du Parlement.

Ex-enseignant et ancien cadre dans une commission scolaire, Michel Gauthier a déploré vivement, hier, au cours d'une conférence de presse, le « refus systématique » de la Fédération des commissions scolaires de participer de façon positive au débat sur la réforme scolaire.

« La population est en droit de s'attendre de la part des représentants des commissaires à plus qu'une révolution de palais à partir des suites du Hilton, soutient-il. Ils devraient s'expliquer, nous dire si oui ou non ils sont d'accord pour que l'école se rapproche des citoyens, nous dire, en fait, ce qu'ils pensent vraiment du projet de loi 40 plutôt que de simplement lui opposer une fin de non-recevoir. Plutôt que de se retrancher derrière une position de statu quo malsaine et rétrograde. »

Selon le député Gauthier, le président de la Fédération des commissions scolaires, Jacques Chagnon, (qui est un ancien permanent du PLQ) et le président du Conseil scolaire de l'Île de Montréal, Jacques Mongeau, (qui est un ancien candidat libéral) se servent de leur poste pour faire de la politique partisane.

Michel Gauthier est convaincu, en outre, que la position défendue par la Fédération reflète mal la volonté de bon nombre de commissions scolaires et de la majorité des parents.

EN BREF

Ottawa maintient sa promesse

■ En dépit du taux élevé de chômage, le gouvernement fédéral maintient sa promesse de réduire le déficit record du gouvernement fédéral lors du prochain budget. C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministre des Finances, Marc Lalonde, à sa sortie de la réunion hebdomadaire du cabinet. « Lors du dernier budget, j'avais dit que le prochain déficit serait moins élevé et c'est toujours ce que je vise », a-t-il expliqué. Le printemps dernier le déficit d'Ottawa avait atteint le niveau record de $31 milliards.

Bégin poursuit sa tournée

■ La ministre fédérale de la Santé, Mme Monique Bégin, et son homologue de la Saskatchewan, M. Graham Taylor, se sont rencontrés pendant plus d'une heure mercredi afin de discuter du projet de loi fédéral sur la santé. Les deux ministres ont déclaré que les discussions ont été générales. Le ministre Taylor a pour sa part tenté de déterminer l'impact de la législation sur la province. M. Taylor a choisi de ne pas commenter sur la surfactuation et le ticket modérateur que la ministre Bégin espère contrer avec le projet de loi.

Plus d'aide aux femmes

■ Le gouvernement fédéral entend quadrupler d'ici quatre ans le financement accordé aux organismes féministes. L'aide accordée à ces groupes par Ottawa passera de $3.3 millions cette année à $15.3 millions en 1987-88. C'est ce qu'ont conjointement annoncé, hier, le Secrétaire d'État, M. Serge Joyal, et le ministre responsable de la condition féminine, Mme Judy Erola.

Industrie Québec

PROGRAMME « BOURSES D'AFFAIRES »

JEUNES DIPLOMÉS(ES) LA RELÈVE, C'EST CAPITAL!

125 000 000 $ pour vous

Afin de permettre aux jeunes de fonder une PME ou de devenir actionnaires d'une entreprise déjà existante, Industrie-Québec garantira les 2/3 d'une somme de 25 000 $ qu'empruntera chaque diplômé(e) universitaire ou collégial admis au programme Bourses d'affaires. En plus, le ministère paiera la totalité des frais d'intérêt de l'emprunt la première année et la moitié, les deux années suivantes.

Pour obtenir une bourse d'affaires il faut:

- détenir un diplôme universitaire ou collégial (secteur professionnel) depuis moins de cinq (5) ans;
- être parrainé par un gestionnaire d'expérience;
- soumettre un projet aux équipes du MICT en région.

Les projets présentés devront être réalisés dans les secteurs suivants:

- fabrication;
- protection et aménagement des ressources;
- informatique;
- tourisme et biens d'artisanat;
- design et création.

Ce programme entre en vigueur le 16 janvier 1984.
Pour plus de renseignements, communiquez avec votre direction régionale du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme.

Québec

COLLÈGE LASALLE • Division de l'éducation permanente

COURS DU SOIR

LE TOURISME ET L'HÔTELLERIE

Deux mondes à découvrir

L'hospitalité, les voyages, la restauration, les attractions touristiques, l'oenologie et beaucoup plus.

- 17 cours en tourisme/voyages
- 13 cours en hôtellerie/restauration

CHOISISSEZ LE COLLÈGE LASALLE

Les cours commencent la semaine du 23 janvier 1984

Inscriptions:
Les 9 et 10 janvier de 18h00 à 21h00
Du 16 au 19 janvier de 18h00 à 20h30

Tous les cours sont reconnus et crédités en vue de l'obtention d'un diplôme d'études collégiales.

Tous les cours sont donnés en français ou en anglais, selon la langue de la majorité des étudiants.

Campus Centre-Ville
2015, rue Drummond, Montréal H3G 1W7
281-1919

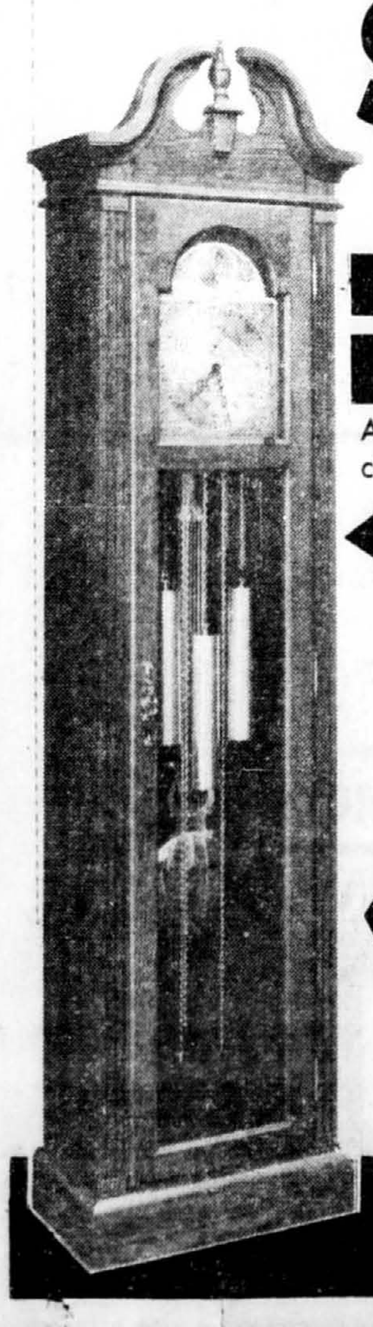

$399.*

INCROYABLE!

NE CHERCHEZ PLUS LES PLUS BAS PRIX AU CANADA

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT

Achetez cette magnifique horloge modèle l'EXÉCUTIF chef-d'oeuvre de beauté et de précision pour seulement **$1699.**

et obtenez une 2e* horloge modèle LA PROVIDENCE pour seulement **$399.** *$699. achetée individuellement LA PROVIDENCE

«ACHETEZ À DEUX et ÉCONOMISEZ»
PARLEZ-EN À UN AMI, UN PARENT, UN VOISIN
ET OFFREZ-VOUS UN CADEAU QUI DURERA TOUTE UNE VIE

LA PROVIDENCE*
Meuble tout en bois au fini noyer foncé. Tel qu'illustré. Mouvement à carillon Hermle Westminster avec trotteuse, pendule Lyre 94 mm. Cadran Tempus Fugit. Vous auriez crû devoir paye jusqu'à $1175 pour cette magnifique horloge.
21" x 10" x 77"
MAINTENANT SEULEMENT **$699** (acheté individuellement)

L'EXÉCUTIF
Faites de chêne américain rouge massif. Avec entrainement à câble, carillon triple, cadran lunaire et pendule 277 mm. Vous auriez cru devoir payer jusqu'à $4,295 pour cette magnifique horloge.
24" x 12" x 80½"
MAINTENANT SEULEMENT **$1699**

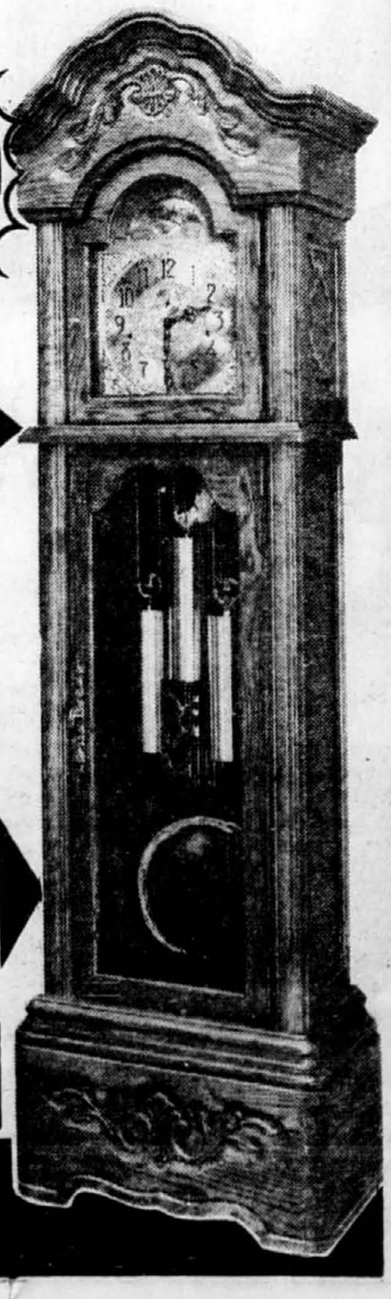

NOS HORLOGES NE SONT PAS DES TROUSSES (KIT)
• Livraison et montage moyennant un léger supplément.
• Commandes téléphoniques acceptées avec Visa et Mater Charge
TOUTES NOS HORLOGES PORTENT UNE GARANTIE DE 1 AN

HORLOGES GRAND-PÈRE LAVERENDRY
6872 est, JEAN-TALON Au Centre d'Économie, Voisin des Meubles Pascal **259-3901**

Giantonio

VENTE

DE 20% À 75% D'ESCOMPTE
JUSQU'AU 21 JANVIER 84

HABIT Prêt-à-porter
Rég.: $225.00 et plus **SPÉCIAL** $112.50 et plus

PALETOT
Reg.: $195.00 et plus **SPÉCIAL** $97.50 et plus

VESTON SPORT Prêt-à-porter
Reg.: $105.00 et plus **SPÉCIAL** $52.50 et plus

VESTE ET CHANDAIL DE LAINE
Rég.: $29.00 et plus **SPÉCIAL** $14.50 et plus

PANTALONS
Reg.: $42.00 et plus **SPÉCIAL** $21.00 et plus

CHEMISES IMPORTÉES
Valant jusqu'à $59.00 **VENTE** $15.00

Pantalons Christian Dior en laine
Rég.: $85.00 **VENTE** $42.50

7396, RUE ST-HUBERT, MTL
STATIONNEMENT FACILE
271-5771

VOICI LA NOUVELLE, L'EXCEPTIONNELLE PONY...

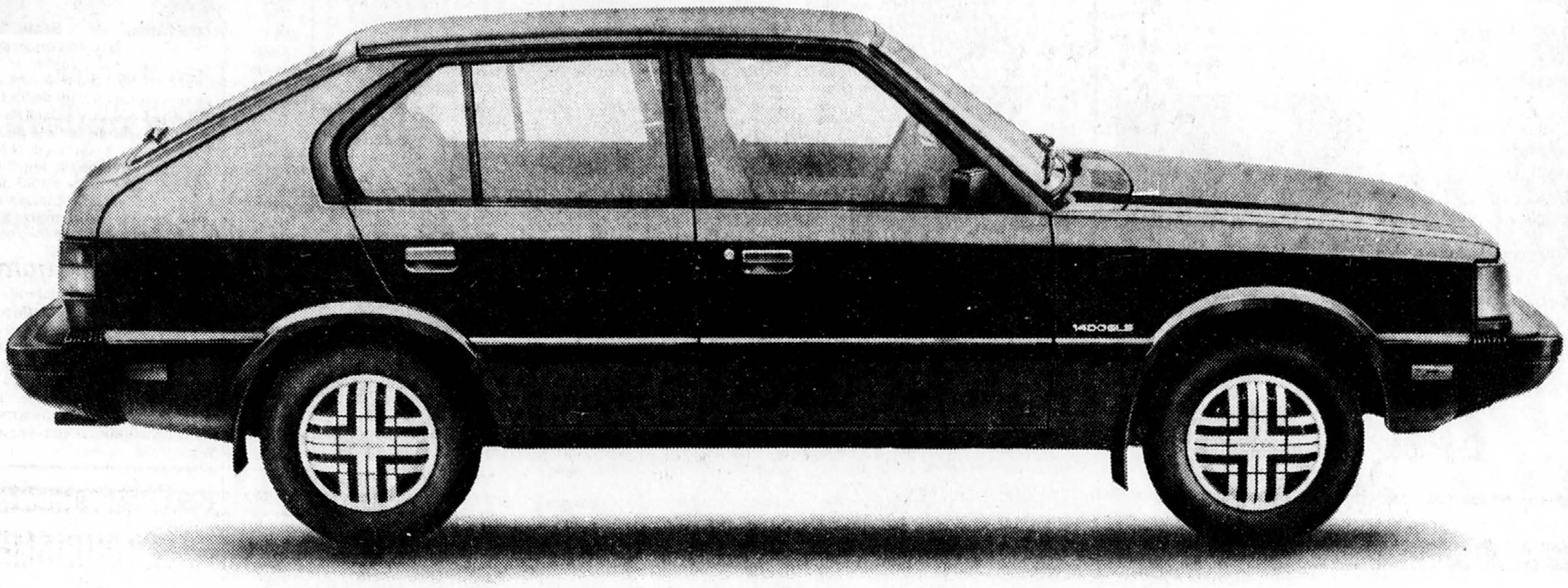

...PAS EXACTEMENT NOUVELLE, MAIS L'EXCEPTIONNELLE À COUP SÛR.

Comment peut-on qualifier de "nouvelle" une voiture qui existe depuis 1975? C'est parce qu'elle est nouvelle chez nous.

Cependant, le reste du monde connaît la Pony depuis un bon moment. Elle a traversé les déserts de l'Arabie Saoudite, franchi les Andes au Chili, parcouru de long en large la Grande-Bretagne et elle demeure la voiture préférée dans son pays natal, la Corée du Sud.

Notre tour est maintenant venu de découvrir la Pony et de nous en étonner.

Ses caractéristiques vous étonneront. La Pony L offre, entre autres, des sièges-baquets avant totalement inclinables, un dégivreur de lunette arrière, une moquette intégrale couvrant aussi le compartiment à bagages. Elle est pourvue de pneus radiaux quatre saisons Michelin ceinturés d'acier, d'un verrouillage de sécurité des portières arrière, et même d'un allume-cigarette! La Pony constitue une véritable aubaine d'importation: La Pony L se vend 5 795$ ou moins!

Le choix vous étonnera également. La Pony GL, qui coûte 6 395$ ou moins, offre quelques petits luxes en surplus, incluant des vitres teintées, une montre et un essuie-glace/lave-glace arrière. Au sommet de la lignée, vous trouverez la Pony GLS, vendue pour 6 695$ ou moins. Vous goûterez le confort de ses sièges-baquets avant tout tissu, vous jetterez un coup d'oeil à travers ses vitres teintées,vous apprécierez sa radio AM/FM avec lecteur de cassettes...et vous provoquerez la jalousie des autres automobilistes par l'aspect élégant de votre voiture.

Vous étonnera enfin l'ingénieuse conception de la Pony. Son moteur consomme de l'essence ordinaire, ce qui vous permettra d'économiser quelques cents par litre. Avant qu'elle ne quitte son usine, la Pony reçoit le traitement antirouille Tuff Kote Dinol, une formule suédoise qui a fait ses preuves. De plus, quatre garde-boue aident à garder la carrosserie propre.

Lorsque vous serez remis de votre étonnement, pourquoi ne pas vous rendre chez le concessionnaire et monter une Pony? C'est alors que votre étonnement n'aura plus de bornes.

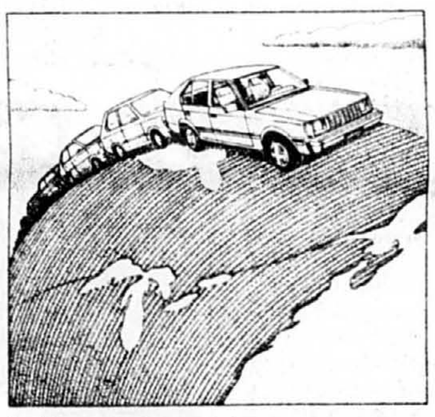

La Pony s'est gagné des amis partout au monde. Elle est maintenant chez nous!

La Pony est économique à l'usage: elle roule à l'essence ordinaire.

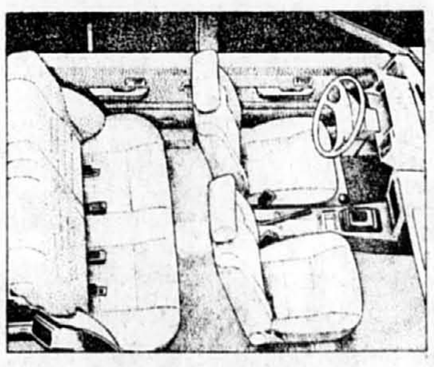

Quand vous aurez fait la somme des caractéristiques standard de la Pony, vous serez étonné de son prix modeste.

MONTEZ EN PONY AUJOURD'HUI!

Qui est Hyundai?

Dans son rapport de 1983 sur les plus grosses corporations du monde, le magazine *Fortune* classait la Hyundai Corporation au 41e rang, en dehors des États-Unis. C'est la plus grande entreprise de la Corée.

Hyundai est un constructeur automobile qui fabrique tous les éléments constituants de la Pony, y compris l'acier. Il assure lui-même le transport de ses voitures au Canada.

Parmi les autres activités commerciales de Hyundai, il faut compter la fabrication de l'acier, la construction et l'exécution de travaux d'envergure tels que des installations hydro-électriques, des hôtels et des raffineries. La compagnie construit des navires de toutes tailles, des wagons de trains et une gamme complète d'autobus et de camions.

Pour obtenir plus d'informations sur la compagnie, demandez la brochure «L'histoire Hyundai». Écrivez à Hyundai Auto Canada Inc., 96, chemin Steelcase Ouest, Markham (Ontario) L3R 2R8.

HYUNDAI

Automobile Ulsan Ltée
2355, boul. Hymus
Dorval 683-5702

Pie IX Pony
9390, boul. Pie IX
Montréal 324-6821

Pony de Montréal
5180, avenue Papineau
Montréal 523-2171

Safari Automobiles Inc.
300, rue Lafleur
LaSalle 365-4500

Les Automobiles Lise Grenier Inc.
1250, Rte. Marie-Victorin
Tracy 743-1244

Garage St-Louis Ltée
356, boul. Sauvé
St-Eustache
491-1292

Hyundai Auto Mascouche
133, chemin des Anglais
Mascouche Heights
477-5730

Claude Desmeules Inc.
1237, boul. des Laurentides
Ville de Laval 668-6393

Lemenn Automobile Ltée
3839, boul. Taschereau
St-Hubert 678-1220

Bouchard Automobiles
1325, boul. St-Joseph
Drummondville 477-0673

Les Automobiles Cloginor Inc.
9, rue Frontenac
St-Jean-Sur-Richelieu
346-9445

Le Carrefour de la Voiture Importée Inc.
2499, boul. Casavant
St-Hyacinthe 774-6344

Louise Cousineau

L'économie: une autre tentative à la télévision

Comme le disait le directeur des programmes à Radio-Québec, M. Claude Desorcy, « c'est difficile en économie de dénicher une formule pour capter l'attention des téléspectateurs ».

M. Desorcy sait de quoi il parle : la saison dernière, *L'Économique* à Radio-Québec n'a réussi à attirer qu'entre 30 000 et 40 000 spectateurs... et les critiques acerbes sur le peu d'intérêt de la série.

Voilà que Radio-Québec remet ça ce soir avec *L'actualité économique*, qui prend l'affiche à 21 h 30. Un magazine de 30 minutes qui n'est pas destiné à un public spécialisé. Ce qui signifie qu'on vise les gens ordinaires, qui ne sont pas diplômés en économique ou autres sciences connexes. Et qu'on va leur parler dans des termes accessibles, de sujets qui présumément les intéressent.

Gisèle Lalande, animatrice de l'Actualité économique

« Est-ce que ça signifie que vous allez parler de la 6/49 ? », ont demandé en choeur les chroniqueurs de télévision qui couvraient la conférence de presse de lancement hier. La 6/49 étant, à leurs yeux de profanes, le sujet économique le plus chaud de l'heure.

« C'est plutôt du fait divers », de dire Alain Dubuc, de La Presse, qui sera l'un des analystes invités à l'émission pendant les premières semaines de diffusion. « Comment donner des conseils d'investissements quand on sait que chacun devra investir selon sa situation (âge, statut matrimonial etc), de demander le professeur Léon Courville des HEC, qui fera aussi partie deu panel d'analyse. Mme Esther Désilets, présidente de la Fédération nationale des associations, qui venait de succomber à la fièvre du samedi soir, était d'accord pour mettre le sujet à l'affiche de la table d'analyse. Quant au quatrième analyste, l'ex-ministre Raymond Garneau, il n'était pas là pour nous donner ses commentaires sur ce brûlant sujet.

Bref, j'ignore si la 6/49 fera partie des préoccupations de la nouvelle émission ce soir. On semblait plutôt opter pour d'autres sujets, comme la montée du dollar US face aux autres monnaies et la création d'emplois au Québec. Je sais par contre que je me suis attardée à cette conférence de presse quand la conversation a dévié sur le sujet de la loterie...

Au fond, ce genre d'émissions pose un dilemme à ceux qui la font : on veut vulgariser sans passer pour vulgaire. Trouver des sujets qui intéresseront le plus grand public possible (on vise 100 000 spectateurs) sans tomber dans la facilité. Ou pire encore dans les travers du showbiz, où la forme prime souvent le fond. Bref, un mandat difficile à remplir.

L'émission sera animée par Gisèle Lalande. Elle comprendra, en plus de l'analyse de l'actualité, un débat-feuilleton qui s'étendra sur plusieurs semaines, en tranches de sept ou huit minutes par semaine. Le premier à l'affiche sera consacré au plein emploi et opposera MM. Marcel Pepin, ex-président de la CSN et Charles Perreault, ex-président du Conseil du patronat du Québec.

Il y aura également des reportages de temps à autre.

La formule de l'émission a été testée sur un groupe d'une quarantaine de personnes dont on a analysé les réactions. Durant la saison, on refera des tests.

Duplessis : ce soir

Ce fut le grand succès de la saison 77-78 au réseau français de Radio-Canada. Je me souviens que nous étions en grève à l'époque et que nous nous réunissions en groupe pour voir *Duplessis*. Ça avait été l'événement de l'année : une oeuvre magistrale, prenante, drôle et énormément stimulante. Et en plus, on y avait découvert que non seulement Jean Lapointe avait du talent, mais qu'il avait aussi du génie.

Le public a réclamé des reprises, qui ne sont jamais venues : c'est qu'un groupe a organisé une protestation auprès de la direction de Radio-Canada et a obtenu une assurance par lettre du président de l'époque Al Johnson que la série ne serait jamais rediffusée.

Elle le sera ce soir. Et en français, avec sous-titres anglais, au réseau anglais de Radio-Canada, à compter de 21 h. La série originale comptait six épisodes, celle-ci n'en aura plus que quatre. L'émission de ce soir, comme la première au réseau français à l'époque, porte sur les comptes publics : cet épisode politique devait mettre fin au règne de Taschereau et annoncer celui de Duplessis.

Les dimanches après-midi à 16 h, la CBC présentera encore *Duplessis*, mais en version doublée, ce qui devrait être bien moins bon. Les deux séries seront présentées par Conrad Black, l'homme d'affaires qui a écrit une biographie de Maurice Duplessis.

CHOIX D'ÉMISSIONS PAR LOUISE COUSINEAU

19:30 7 8t 10 — Hockey
Avant la partie entre les Canadiens et les Islanders, présentation du film *L'Hiver des héros*.

21:00 6 — Duplessis
L'extraordinaire série présentée par Radio-Canada durant la saison 77-78 revient à l'affiche dans une version de quatre épisodes au lieu de six. La série présentée les jeudis soirs est en français avec sous-titres anglais. Les dimanches après-midi, on présentera la version doublée en anglais. Ce soir: *Les comptes publics*.

21:30 17 L'actualité économique
Première d'une nouvelle série consacrée à l'actualité économique. On jure que ce sera accessible au commun des mortels. Mais parlera-t-on des sujets qui intéressent le commun des mortels, comme la 6/49? (Voir chronique de radio-télévision).

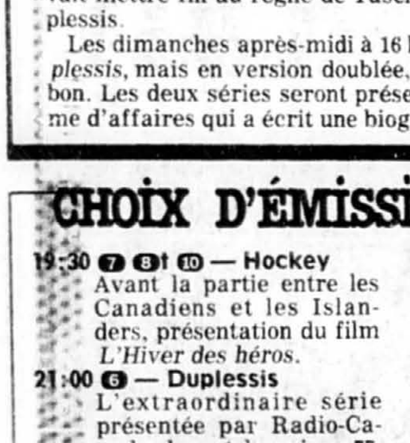

Jean Lapointe dans Duplessis

HORAIRE RÉVISÉ

19:30 4 7r 10 8t (40) — L'Hiver et ses héros
Émission sur l'entraînement des athlètes pour les Jeux Olympiques d'hiver.

20:00 4 7 8t 10 (40) Le Hockey du jeudi soir
Le Canadien de Montréal visite les Islanders de New York.

6 Dick Clark Salutes Jerry Lee Lewis

20:30 5 Family Ties

21:00 57 Movie
«Taras Bulba».

00:30 7 Movie
«Billion Dollar Threat».

Émission électorale pour Samantha Smith

BURBANK, Californie (D'après UPI) — Les reporters des grandes organisations de presse qui doivent suivre la campagne présidentielle de cette année auront une forte compétition de la part d'une petite bonne femme de 11 ans dont les questions lui ont déjà valu la notoriété internationale.

Samantha Smith, qui devint une vedette l'été dernier en ayant été invitée en Union soviétique pendant deux semaines après avoir écrit une lettre au président Andropov, doit en effet interviewer les principaux candidats présidentiels pour une émission spéciale du canal Disney, émission intitulée : « Samantha Smith Goes to Washington... Campaign 84. »

BREAKDANCING
La nouvelle rage de la rue et des discothèques

NEW YORK (Reuter) — Une nouvelle danse inspirée des coups agressifs et des ripostes d'un combat est née dans les rues des grandes villes américaines et fait déjà des ravages dans toutes les discothèques d'outre-Atlantique.

Plus belliqueux encore, les concours de « Breakdancing » s'intitulent « batailles ».

Le danseur se tord, puis se raidit comme un robot, se jette par terre pour ensuite tourner comme une toupie sur son dos, donnant des impulsions avec les jambes, comme s'il se débattait.

Puis il se relève d'un bond et atterrit sur les mains, retombe sur ses pieds pour enfin s'arrêter net dans une attitude figée.

Prenant possession des rues de New York ou de Chicago comme des loubards qui protégeraient leur territoire contre un gang rival, les adolescents « breakdancers », qui utilisent des noms empruntés aux films d'Edward Robinson, recouvrent le macadam de cartons et improvisent des parquets de danse pour leurs girations horizontales parmi les voitures garées et les poubelles qui débordent.

Mais le breakdancing, qui combine des éléments de mine, d'acrobatie, de karaté et de disco, n'est pas seulement le jeu des enfants de la rue. Il obtient peu à peu ses galons de danse à la mode.

C'est devenu une source d'argent de poche pour les adolescents qui ont vite appris à faire payer les passants qui s'arrêtent pour admirer leurs exhibitions. Pour leur part, les boîtes de nuit organisent des « batailles » dotées d'un prix.

La lutte

Fasciné par les éléments de lutte entre gangs rivaux de cette nouvelle forme de danse, le chanteur Harry Belafonte a décidé d'en faire un film, intitulé « Beat Street » (Rue des Combats).

« Tout le monde connaît les bandes de loubards et leurs actions agressives ou leurs attitudes défensives », estime Harry Belafonte, qui a auditionné des centaines d'adolescents au Roxy Danse Club de New York, pour son nouveau film.

« Mais, poursuit-il, pas tout le monde est familiarisé avec la transposition de ses éléments en une forme de danse à la fois lyrique et esthétique ».

« On fait ça tout le temps à l'école, à la maison, dans les couloirs, dans la rue. Et puis, quelqu'un vient vous demander : « Tu veux te battre? », explique Tony Lopez, 16 ans, qui a auditionné pour Harry Belafonte et appartient à un group intitulé The New York Breakers.

En voyant les breakers évoluer dans la rue, le passant pourrait croire à une bande de voyons rôdant parmi les terrains vagues et dans les immeubles abandonnés dont sont parsemés les quartiers blêmes du South Bronx. Mais en fait, leur « bataille » n'est qu'une joute dansante avec un groupe rival.

« C'est cela, la réalité du South Bronx. Je veux saisir la première véritable forme d'art populaire à être présentée dans un film qui ne sera pas un documentaire », poursuit Harry Belafonte après avoir assisté aux figures compliquées et pleines d'imagination des jeunes danseurs, âgés de 6 à 19 ans.

Au milieu de la piste inondée par la lumière des flashes colorés, les danseurs s'empoignent et s'envoient au tapis comme dans un numéro de cirque, ou comme des cascadeurs, exécutant des mouvements rotatifs bien mis au point, aux rythmes irréguliers de la musique « rap ».

Dans la rue, des groupes intitulés « Freeze to Rock » (jeu de mot sur roc et rock) ou « Dynamic Rockers » utilisent les grosses radios pour accompagner leur danse.

On danse partout

« On danse partout où on trouve un bon plancher. Si on ne trouve pas un plancher en bois bien glissant, on découpe des cartons et on les colle avec du scotch sur le trottoir », explique un breakdancer.

Certains d'entre eux se protègent les épaules et les genoux avec des petits coussinets et portent de gros gants qui leur évitent les éraflures alors qu'ils tournent et plongent sur le macadam.

Le costume typique du breakdancer est le blue-jean, la veste en nylon, les chaussures de sport et le casque de base-ball pour la tête.

Comment un groupe se forme-t-il? « On vit dans le même immeuble, on va à la même école. Quand on a du temps libre, on invente de nouvelles figures », répond Robert Taylor, 16 ans, du « Freeze to Rock ».

Selon Lester Wilson, chorégraphe de « Beat Street », les mouvements les plus caractéristiques du breakdance sont les mouvement rotatifs exécutés à toute vitesse sur les épaules, le corps tordu comme un bretzel, les girations sur les mains, avec les jambes tendues horizontalement par-dessus la tête, et les moulinettes de la tête, couché sur le dos, les jambes en l'air.

Wilson, qui a signé la chorégraphie de « La fièvre du samedi soir » (»Saturday Night Fever ») film qui a transformé John Travolta en vedette incontestée du disco, estime que le breakdancing tire ses origines du « jitterbug » des années 40.

Il a évolué en empruntant certains éléments des danses des années 50, accompagnées par la musique de James Brown ou d'Elvis Presley, et s'est développé à la suite des « shows » télévisés américains organisés dans les années 70 avec la participation des adolescents.

C'est la rue qui l'a consacré comme danse des jeunes, où il a reçu les dernières retouches, devenant plus « sportif ».

photothèque LA PRESSE
Mme Aline Perrier

Son oeuvre survit à Mme Perrier

La fondatrice de l'oeuvre des Amis de l'art, Mme Hector Perrier, dont le décès, à l'âge de 85 ans, est survenu le 8 janvier, a été inhumée hier. Le service funèbre a été célébré à l'église Saint-Viateur d'Outremont.

On se souviendra que, pendant 38 ans, Mme Perrier, née Aline Paiement, qui était la femme du secrétaire de la province de Québec, a permis, par son organisation des Amis de l'art, qui disposait d'un fonds, l'accès à la connaissance des arts à de nombreux étudiants du Québec.

En 1980, la totalité du Fonds des amis de l'art ($200 000) a été donné à l'Université de Montréal afin que cette institution octroie des bourses à des étudiants en arts d'interprétion.

Depuis ce temps, un comité de l'Université répartit une somme de $25 000 annuellement à une quinzaine d'étudiants, aux deux tiers de l'Université de Montréal. Un comité de l'université, présidé par M. René Charbonneau, secrétaire de la Faculté d'éducation permanente, choisit les bénéficiaires.

VARIÉTÉS

Denis Lavoie

Le néon ne brille pas fort cette semaine

Disons-le tout net, les vedettes ne se disputent pas l'affiche cette semaine. Aucun Québécois de renom, aucune nouveauté. Après un été et une rentrée automnale qui nous ont permis de voir la plupart des têtes d'affiche, ceux qui ont dominé les palmarès de 1983, on fait relâche.

Un show rock cependant, Billy Idol, qui s'amène à l'auditorium de Verdun vendredi. Il s'agit du seul spectacle que produira Donald K. Donald ce mois-ci après avoir rempli le Forum, tout l'été.

Quoi d'autre ? Il suffit de consulter les horaires et les annonces de spectacle pour constater qu'il ne se passe rien d'important sur la scène montréalaise, pour le moment.

Une suggestion peut-être, pour les amateurs de blues, à compter d'aujourd'hui et jusqu'à dimanche, Bob Walsh, de Québec, fait le club Soda, après être passé sur d'autres scènes.

POLICE

Le groupe *The Police* au sujet duquel circule toujours (depuis l'été dernier) une rumeur de disparition, ne produira pas à Montréal avant un bon moment. Une tournée aux États-Unis et en Australie est à l'agenda 1984, mais après, le trio prendra un long congé, bien mérité.

Chacun des membres du groupe, et tout particulièrement Sting devenu vedette de cinéma, a fait la preuve de son talent dans des productions en solo. Summers, Copeland et Sting continueront donc de travailler chacun de son côté. Quant à savoir quand le groupe enregistrera un nouveau disque ou reviendra sur scène...

Police n'a pas fini de se faire valoir, mais se fera attendre. C'est ce que nous promet le producteur montréalais Rubin Fogel, de Fogel-Sabourin (producteur de tous les shows de Police à Montréal), qui vient d'emménager dans ses nouveaux bureaux, en face des productions Specdici, rue Saint-Denis, non loin de Spectra Scene, dans un secteur où tendent à se retrouver les producteurs de spectacles de Montréal.

À l'affiche

Quelques boîtes de jazz présentent des musiciens locaux, comme d'habitude.

Le cabaret Le Portage de l'hôtel Bonaventure nous propose un show rétro, avec *The Marvelettes*, un trio qui a fait sa marque sous l'étiquette *Motown*, le plus grand succès de ces trois chanteuses demeurant *Please Mr Postman*.

Une soirée de musique africaine nous est proposée par le Cargo, 4177 Saint-Denis, mais ce n'est que la semaine prochaine, les 17, 18 et 19 janvier, qu'on nous invite à découvrir Kounou, un Camerounais qui allie la musique africaine au rock.

On annonce par ailleurs la venue d'Alain Barrière, qui passera quatre soirs à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des arts au début du mois prochain.

Renée Claude doit, pour sa part, reprendre son spectacle *Moi c'est Clémence que j'aime le mieux*, au théâtre Malenfant à Terrebonne, à compter du 25 janvier et jusqu'au 3 mars.

Charlebois revient en supplémentaire avec son spectacle les 3 et 4 février au Spectrum. Des billets sont encore disponibles.

Le groupe Yes sera en spectacle au Forum le mois prochain. La date n'est pas encore déterminée.

En bref

Michel Levasseur, coordonateur du premier Festival de musique actuelle de Victoriaville nous informe du succès financier et de participation à l'événement musical qui sera à nouveau présenté l'an prochain à Victoriaville.

C'est une auteure-compositeure-interprète, Carole Montmarquette, étudiante en musique à l'Université de Montréal, qui a remporté en fin d'année le coucours de la relève, présenté au Bijou.

Alain Lamontagne, qui a remporté le Félix pour le meilleur disque instrumental en 1983 visiteraa la France en 1984, année où bon nombre d'artistes d'ici tenteront de gagner l'estime des Français, après avoir fait leur marque chez nous.

Lennon

Ça y est, la compagnie Polygram vient de nous donner un avant-goût de *Milk and Honey*, derniers enregistrements réalisés par John Lennon et Yoko Ono, en nous faisant parvenir une copie du 45 tours qui sera mis en marché demain. *Nobody Told Me* et *O Sanity*, portent bien chacune la griffe de leur auteur (e).

Ce n'est qu'à compter du 20 janvier que l'album sera mis en marché. On y retrouve les six dernières chansons enregistrées par Lennon avant son assassinat et six compositions de Yoko Ono.

Un autre disque, bref résumé de l'interview publiée dans revue *Playboy* de décembre 1980, nous permet d'entendre les derniers propos de Lennon. Le disque s'intitule *Heartplay -unfinished dialogue*.

LE GRAND JEU DE LA 6/49 À CKAC/73

Au cours de la semaine, les animateurs de CKAC/73 remettront des billets de la 6/49. Courez la chance de gagner le gros lot de $10 millions de la 6/49

$10 MILLIONS

Jacques Proulx
5h30, 6h30, 7h30, 8h30

Suzanne Lévesque
9h30, 10h30, 11h30

Louis-Paul Allard
15h30, 16h30, 17h30

Pierre Trudel
18h30, 19h30

INSCRIVEZ-VOUS AU GRAND JEU DE LA 6/49 à CKAC/73, en téléphonant au 790-0224, entre 7h00 et 11h00 jusqu'au vendredi 13 janvier à 11h00. Courez la chance d'être gagnant du gros lot de $10 millions de la 6/49 du samedi 14 janvier.

BONNE CHANCE!

SPÉCIAL
LA GRANDE SOIRÉE DE LA 6/49 le samedi 14 janvier à compter de 17h00, animée par Guy Mongrain.

CKAC 73

VILLE LUMIÈRE OU PARLER DANS LE NOIR

Des doutes troublants

Ville lumière ou parler dans le noir : texte : Richard Northcott ; distribution : Eliezer Mellul et Guy Gravis ; mise en scène : Jean-Claude Arnaud ; musique de Schubert ; au Théâtre Méridien, complexe Desjardins. Jusqu'au 31 janvier.

Un jeune auteur nous rappelait ces jours derniers que le théâtre a la caractéristique particulière de créer l'effet de « rendre la réalité étrange » pour les spectateurs. Le mot qui décrit normalement le plus de cette réalité, la « distanciation », n'est pas suffisant. Il faut en effet tenir compte d'un facteur moins abstrait, de cette qualité mystérieuse qui sème le doute au sujet des idées reçues et des modes de vie habituels.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Ville lumière, cette pièce que le théâtre Méridien présente en première mondiale à compter de cette semaine - il s'agit d'une ultime présentation car le Méridien change de politique - elle, sème, au sujet de la vie, de la vie spirituelle de chacun, des doutes troublants. Et, ne serait-ce que pour cela, on doit dire qu'elle touche, qu'elle attire.

L'auteur, un Britannique qui enseigne les langues à l'Université de Paris, Richard Northcott, a créé un dialogue divisé en cinq parties entre le prieur d'un monastère, joué par Eliezer Mellul, un comédien formé à Paris et un postulant, joué par Guy Gravis. Gravis est ce comédien à qui l'hôtel Méridien a confié la charge de produire une saison théâtrale dans un espace qui comporte le désavantage d'être situé un peu en retrait de la vie citadine.

Cette ultime présentation, comme certaines autres qui ont été mises au programme du premier semestre, ne fait pas de concession destinée à plaire aux convives qui veulent cuver un vin facile. Elle exige des spectateurs une attention soutenue et nourrit inévitablement une réflexion.

Le metteur en scène Jean-Claude Arnaud, sociétaire depuis vingt ans de la Comédie française, était présent à la première, mardi. Il a permis, par une disposition plastiquement intéressante dans deux espaces psychologiques séparés : trois bancs d'église pour le postulant et un fauteuil monseigneur pour le prieur, aux comédiens de se mouvoir suffisamment pour ne pas que la conversation ennuie. Il a utilisé l'éclairage pour souligner habilement tout le mystère d'un certain esprit religieux.

Les dialogues n'abordent pas, comme on s'y attendrait, le fond des choses religieuses et ces fameuses motivations qui poussent des êtres à se retirer en eux-mêmes pour communiquer par l'esprit. Mellul, en prieur, dans son discours insolite, tourne autour des pots, n'aborde rien de fondamental. Mais en apparence seulement. Car le trivial, le quotidien, les mesquines rivalités occupent parfois tout le champ des âmes. Et le pire, à cet égard, les sourdes haines entre frères, par exemple, peuvent se trouver au centre des préoccupations des personnes les mieux établies. Il nous a en tout cas donné le goût d'aller examiner de plus près les valeurs de chacun. Ce rôle du prieur est très exigeant, car il s'agit, pendant une heure trente, de livrer un propos dont la suite logique n'est pas évidente. L'acteur joue brillamment ce rôle.

Le rôle de Guy Gravis, par ailleurs, est à peine moins exigeant. Cet acteur parisien qui commence à avoir des amis chez nous, rend bien son personnage du jeune postulant. Sa présence est solide ; elle vient sans doute de son talent et de son métier. Les spectateurs profiteront de voir cette pièce parce qu'elle fait réfléchir, bien sûr, mais il faut signaler qu'ils pourraient se déplacer pour le simple plaisir de voir deux acteurs jouer avec une clarté et une précision toute française.

Janette Bertrand

Janette Bertrand à la Ligue nationale d'improvisation

Acceptant l'invitation de son amie Janine Sutto, entraîneur de l'équipe des Verts, Mme Janette Bertrand jouera cette saison dans la Ligue nationale d'improvisation.

« Je suis morte de peur », a déclaré hier Mme Bertrand à propos du nouveau défi qu'elle s'apprête à relever. « Mais j'ai été demandée, Janine m'a dit « Tu vas être bonne » et j'ai dit oui. »

L'auteur, journaliste et comédienne sera pour la première fois dans l'uniforme des Verts pour le match du lundi 23 janvier, contre les Jaunes.

DUCEPPE
CAVIAR OU LENTILLES
Ce soir à 20 h.
CKAC 73
Une comédie de Giulio SCARNICCI et Renzo TARABUSI
Théâtre Port-Royal
Place des Arts
Guichets 514 842 2112
Redevance de 0.75 $ sur tout billet de plus de 6 $

PAULINE VAILLANCOURT SOPRANO
PETER SCHUBACK VIOLONCELLISTE
L'ENSEMBLE DE LA SMCQ
DIRECTION SERGE GARANT
APERGHIS, BORTZ, WELIN, SCHUBACK.
Jeudi 12 Janvier 1984
Salle Pollack, 20h
Billets 8$ / étudiants 4$
Réservations 526 5117
Société de musique contemporaine du Québec

OMNIBUS PRESENTE
ALICE
D'APRÈS L'OEUVRE DE LEWIS CARROLL
3 DERNIÈRES
CE SOIR vendredi et samedi 20h30
ESPACE LIBRE
1945 Fullum (métro Frontenac)
Rés.: 521-4191

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC
les enfants du silence
Children of a lesser god de MARK MEDOFF
production du Théâtre du Trident
adaptation de René Dionne
mise en scène de Guillermo de Andrea
avec
France Boulanger
Vincent Bilodeau
Nicole Filion
Ginette Chevalier
Manon Vallée
Claude Préfontaine
Robert Binet
adaptation
CE SOIR JUSQU'À DIMANCHE
éclairages de Michel Beaulieu
"Une pièce que vous n'oublierez jamais." New York Times
"...à voir et à écouter sans faute..." La Presse
du mar. 10 au ven. 13 janvier 1984 à 20h30
le samedi 14 janvier à 17h00 et 21h00
le dimanche 15 janvier à 19h30
centaur 288-3161
Le centre des arts de l'ancienne bourse
453, St-François-Xavier, Montréal H2Y 2T1
Métro Place d'Armes

L'HOMME ROUGE
avec Gilles Maheu
«Une oeuvre théâtrale résolument moderne et aussi le plus beau spectacle offert à Montréal depuis longtemps...» Paul Lefèvre, Radio-Canada.
«Contemporary, powerful... l'Homme Rouge will leave you speechless.» Maureen Peterson, The Gazette
«J'ai rarement vu une telle pureté, une authenticité aussi manifeste.» J.M. Spectateur, Montréal
«Beautiful, impressive and overwhelming...» Copenhague 83.
5 SOIRS SEULEMENT
à ESPACE LIBRE
les 25-26-27-28-29 janvier à 21h00
Réservations 521-4191 - 521-4198
Une production de CARBONE 14

Dans le cadre de son 100e anniversaire la presse 100 ans présente
2e prolongation 31 janvier au 5 février
«L'imitateur le plus perfectionné que possède le Québec». Mireille Simard, Le Devoir
«Fort, solide, mordant, il a atteint la perfection». Francine Grimaldi, Radio-Canada
JEAN-GUY MOREAU
"...LA TÊTE DES AUTRES"
DU 31 JANVIER AU 5 FÉVRIER — SEM: 20:30 SAM: 18:30 ET 21:30
PRIX DES BILLETS 9.50$, 11.50$, 13.50$, 15.50$
RELÂCHE 7 NOV.
Théâtre Maisonneuve
Place des Arts
Guichets 514 842 2112 Redevance de 0.75 $
O'KEEFE

LA PASSION de Juliette

LOUIS COURNOYER présente
ALAIN BARRIÈRE
Accompagné de ses 6 musiciens et de 3 choristes sous la direction de FRED FARRUGIA
les 2,3,4 et 5 février à 20h00
billets: 10.00$, 13.00$, 16.00$ et 18.00$
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS
Guichets, (514) 842-2112
Redevance de 0.75$ sur tout billet de plus de 6$

À L'AFFICHE
LA DÉPRIME !
avec
DENIS BOUCHARD
SUZANNE CHAMPAGNE
RÉMY GIRARD
RAYMOND LEGAULT
JULIE VINCENT
décors et éclairages BERNARD BOISSONNEAULT
complice artistique ISABELLE DORÉ
du 12 au 29 JANVIER '84
théâtre FÉLIX-LECLERC
1450, Ste-Catherine est coin Plessis Beaudry
(Guichet: lundi au sam. midi à 21h)
Guichet: 521-4650 | frais de service
Ticketron: 288-3782 | Visa — Master Card
Billets $12.50 et $15.00
LIVRAISON À DOMICILE – 288-3782
Seulement 2,00$ par livraison

LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS
la presse
au SPECTRUM DE MONTRÉAL
Système unique de STÉRÉOVISION sur écrans geants
Achetez au comptoir Ticketron du Spectrum les billets pour le Stade Olympique, Forum, Théâtre St-Denis etc.
Ouvert de 9h à 22h tous les jours — 318 ouest, Ste-Catherine, inf. 861-5851

chom présente
BOYS BRIGADE
JEU 19 janvier 21h00
«INTO THE FLOW» «AFRICA» «THE PASSION OF LOVE»
$4.98

SUPER SPÉCIAL VIDÉO
FESTIVAL HEAVY METAL
PLUS DES SURPRISES
LES PLUS GRANDS SUCCÈS
Y&T
VEN-SAM 20-21 janvier 21h30
PRÉSENTATION SPÉCIAL POUR TOUS 19h00
AC/DC IRON MAIDEN, QUIET RIOT OZZY OZBOURNE et plusieurs autres.
GRATUIT

chom présente
SPOONS
VEN 27 janvier 21h00
$4.98

Robert CHARLEBOIS
VEN-SAM 3-4 février 21h00

LE SPECTACLE DU MOIS
GRATUIT
BILL
MERCREDI 1 FÉVRIER 21h00
Les appels de billet ont débuté ce matin à 10h00 dans les stations et acquéreurs CKOI-FM tous les jours pour savoir quand et comment obtenir un billet gratuit
ckoi-fm présentent
LE SPECTACLE DU MOIS
BILL
MERCREDI 1 FÉVRIER 21h00

PORNO ET TÉLÉ PAYANTE

« Le message n'a pas été compris »

■ OTTAWA (PC) — Une association féministe a reproché hier à la télévision payante et au CRTC de ne pas « avoir compris le message » en conservant la pornographie.

Pourtant, a rappelé le Comité d'action nationale sur le statut de la femme dans un communiqué, le besoin d'un changement a clairement été exprimé l'an dernier, au moment où le réseau First Choice a fait connaître son intention de se servir de films de Playboy.

« Pourquoi pensent-ils qu'il y a eu des boycottages, des marches, des ralliements, des lettres et de la pure indignation? », a demandé Mme Doris Anderson, présidente du comité.

First Choice a d'ailleurs confirmé, lundi, qu'il songeait à abandonner Playboy, à cause partiellement de la réaction du public.

De plus, un comité fédéral fait actuellement enquête dans tout le pays sur la prostitution et la pornographie et un comité parlementaire étudie la question de la pornographie sur les ondes.

Le comité voit dans ces gestes un encouragement à intensifier le boycottage, afin d'éloigner la pornographie.

Le comité regroupe diverses associations, qui comptent en tout trois millions de membres.

"UN GRAND Oui UNANIME!" - LES EXPERTS
Oui girls
PENTHOUSE OUI and HUSTLER Covergirl
18 ANS adultes
ANNA VENTURA
LISA DELEEUW TIFFANY CLARK SHARON KANE
CASSETTES VIDEO A VENDRE
AUSSI DEUXIEME GRAND FILM
PICCADILLY 5025 SHERBROOKE W. 486-2811 | CINE 539 539 St-CATHERINE W. 845-2000 | LE BERVER 5117 PARK 849-9469

IMPORTANT
LOTTO 6/49
Chaque spectateur (14 ans et plus) qui assistera VENDREDI à une représentation du film de Terence Hill et Bud Spencer "QUAND FAUT Y ALLER FAUT Y ALLER" aux cinémas Champlain, Brossard, Laval, Jean-Talon et Rex à St-Jérôme, recevra GRATUITEMENT un billet validé de "LOTTO 6/49", pour le tirage du samedi 14 janvier 1984.

EN PREMIÈRE CANADIENNE
18 ANS adultes
CHERI CHAMPAGNE
THE STIMULATORS dès midi
CINEMA L'AMOUR 849-3277 4015 ST-LAURENT
AUSSI 2e FILM ÉROTIQUE

18 ANS adultes
DANIELLE & C. VALENTINE
Intimate Lessons
AUSSI 2e FILM ÉROTIQUE dès midi
GUY 931-2912 GUY & MAISONNEUVE

ÉCOLE D'ACTION THÉÂTRALE
• Apprentissage de la présence par le théâtre corporel
Direction artistique: Bruce Mc Clelland
Session d'hiver débutant le 16 janvier
Inscriptions: 866-2362
Place des Arts

La neige n'est pas là que pour les skieurs!
14 ANS
HOT DOG ... LE FILM!
AN EDWARD S. FELDMAN PRODUCTION "HOT DOG ... the movie" — DAVID NAUGHTON PATRICK HOUSER TRACY N. SMITH JOHN PATRICK REGER FRANK KOPPALA — SHANNON TWEED — CHRISTOPHER W. KNIGHT — MIKE MARVIN — PAUL G. RYAN — PETER BERNSTEIN — MIKE MARVIN — EDWARD S. FELDMAN — PETER MARKLE
DÈS DEMAIN!
PALACE 6 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL | DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586
CLAREMONT 5038 SHERBROOKE O. 486-0973 | LaCité 2 VENDÔME 3575 AV. DU PARC 844-9470
PALACE: 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40; SAM., dernier spectacle 11.30. CLAREMONT et LA CITÉ: SAM., DIM. 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40; SEM. 6.00, 7.50, 9.40. DORVAL: SAM., DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00; SEM. 7.00 et 9.00.

Les Cinémas Odéon
POUR DES FILMS CONÇUS POUR LE GRAND ÉCRAN
RENÉ MALO présente
Les DIEUX sont TOMBÉS SUR LA TÊTE
Berri 1 288-2115 Villeray 388-5577 Longueuil 2 679-7451
Berri: 12:00 - 2:00 - 4:00 - 6:00 - 8:00 - 10:00 Long., Vill.: 7:15 - 9:15
CARMEN un film de CARLOS SAURA
Berri 2 288-2115 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
RENÉ MALO présente
L'ÉTÉ MEURTRIER
ISABELLE ADJANI
Berri 4 288-2115 1:10 - 3:40 - 6:25 - 9:00
RENÉ MALO présente
INGMAR BERGMAN
FANNY & ALEXANDRE
Berri 5 288-2115 1:15 - 4:50 - 8:30
COUP DE FOUDRE
MIOU-MIOU ISABELLE HUPPERT
PLUS! mortelle randonnée
Dauphin 2 721-6060
MICHAEL YORK
AU NOM DE TOUS LES MIENS
Montréal 2 521-7870 12:55 - 3:40 - 6:25 - 9:10
WALT DISNEY Les aventures de BERNARD et BIANCA
PLUS! LE NOËL DE MICKEY
Dauphin 1 721-6060 | Crémazie 388-4210 | Longueuil 1 679-7451 | Montréal 1 521-7870
SEAN CONNERY JAMES BOND 007
JAMAIS PLUS JAMAIS
Berri 3 288-2115 | Carrier-Laval 663-5124 | Mercier 255-6224 | Brossard 3 465-5906
Monsieur MAMAN Version Française de MR. MOM
Champlain 1 524-1685 | Brossard 2 465-5906 | Odéon 2 Laval 687-5207 | Verdun 768-2092
Champ., Bros., Lav.: 7:10 - 9:25 2e film au Verdun seulement
Terence Hill Bud Spencer
Quand faut y aller, faut y aller.
Champlain 2 524-1685 | Jean-Talon 725-7000 | Brossard 1 465-5906 | Odéon 1 Laval 687-5207
7:00 - 9:15 et Rex à St-Jérôme
MERYL STREEP KURT RUSSELL CHER
SILKWOOD
Alexis Nihon 2 935-4246 | Décarie 2 341-3190
6:45 - 9:15

PRIMA FILM présente
Avec Rochefort, le mensonge devient délicieux, le péché bon comme une friandise. — Le Matin de Paris
Voilà réuni sur l'écran par un maître cuisinier la crème du cinéma français. — La Figaro
Des scènes formidables souvent très émouvantes, des comédiens exceptionnels, un film puissant. — Première
PHILIPPE NOIRET JEAN ROCHEFORT
L'AMI DE VINCENT
Un film de PIERRE GRANIER DEFERRE
Dès demain !
le DAUPHIN 1 BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
Ven.: 7:30 - 9:30 Sam.-dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

EN 3 DIMENSIONS de l'érotisme comme vous n'en avez jamais vu! 18 ANS Adultes
3-D
un Pensionnat très Spécial
un film de ELY WOOPER Dès DEMAIN
avec J.P. ARMAND · YVAN SLOVE · SYLVIE ESNAUD
Cinéma du COMPLEXE desjardins 3 BASILAIRE 1 288-3141 | bijou 5030 RUE PAPINEAU 527-9131
Plus 2e film aux cinémas suivants:
aussi au Carrefour ST-JÉRÔME

CINÉMAS UNIS

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE

Ce soir ils affronteront le mal — 14 ANS
THE KEEP
CLAREMONT: 6:00, 7:50, 9:40. LOEWS: 12:05, 2:00, 3:50, 5:45, 7:50, 9:50. LAVAL: SEM.: 6:00, 7:50, 9:35.
LOEWS 5 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL | CLAREMONT 5038 SHERBROOKE O. 486-0973 VENDÔME | LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776

CHUCK NORRIS — 18 ANS
FRACASSE L'ÉCRAN!
SLAUGHTER IN SAN FRANCISCO
PALACE 5 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
12:00, 1:45, 3:30, 5:15, 7:00, 8:45

«Amène-toi... nous rentrons!» — POUR TOUS
UNCOMMON VALOR
IMPÉRIAL: 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15. DORVAL: SEM.: 7:15, 9:15.
IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102 | DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586

Prix spécial de matinée pour groupes d'étudiants. Appeler le cinéma PALACE 866-6991. — POUR TOUS
70MM DOLBY STEREO
Adultes.....$5.50
Étudiants (14 à 17 ans).....$5.00
Enfants (13 ans et moins).....$2.50
Âge d'Or des Cinémas Unis.....$2.00
THE RIGHT STUFF
PALACE 1 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL 1:00, 4:30, 8:00.

«Magnifiquement filmé.» — L. Gagliardi
WALT DISNEY'S NEVER CRY WOLF — POUR TOUS
1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 2 866-0689

MEURTRE À MOSCOU — 14 ANS
Tiré du best-seller international
WILLIAM HURT LEE MARVIN
GORKY PARK
KENT: SEM.: 7:00, 9:15. LOEWS: 12:00, 2:15, 4:35, 7:00, 9:30.
LOEWS 2 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL | KENT 2 6100 SHERBROOKE O. 489-9703

Mel BROOKS TO BE OR NOT TO BE — 20th CENTURY FOX — POUR TOUS
Anne BANCROFT
KENT: 7.30, 9.30. P. V.- MARIE: 12.30, 2.40, 5.00, 7.15, 9.30
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 866-0689 | KENT 1 6100 SHERBROOKE O. 489-9703

AMITYVILLE 3-D — 14 ANS
12.10, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.20
PALACE 3 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
LAISSEZ-PASSER

14 ANS
1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
la Truite
Le PARISIEN 3 380 ST-CATHERINE O. 866-3856

JAREY LOVE LA RAVISSANTE BEAUTÉ DE PENTHOUSE — 18 ANS
Je BRÛLE de PARTOUT
SEM.: 6:00, 7:40, 9:20.
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776

LA PASSION VUE PAR GODARD — 14 ANS
Je le reverrai avec plaisir
LION D'OR - PRIX DU JURY VENISE '83
PRENOM Carmen
SEM.: 6:05, 7:50, 9:30.
ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053

LE NOUVEAU CHEF-D'ŒUVRE DE ERMANNO OLMI — POUR TOUS
A LA POURSUITE DE L'ETOILE
«UN TRÈS GRAND FILM» — L. Gagliardi
ÉLYSÉE 2 35 MILTON 842-6053
SEM.: 6:15, 9:00.

STAR WARS LE RETOUR DU JEDI — POUR TOUS
Au DOLBY STEREO PARISIEN seulement
PARISIEN: 12:00, 2:20, 4:40, 7:00, 9:20. GREENFIELD: 7:15, 9:35. LAVAL: SEM.: 7:00, 9:20. VERSAILLES: SEM.: 6:45, 9:00.
Le PARISIEN 2 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 | GREENFIELD PARK 2 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776 | VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

CLINT EASTWOOD — 18 ANS
SUDDEN IMPACT
PALACE 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
PALACE 2: auj. 12:45, 2:55, 5:05. PALACE 4: 12:00, 2:10, 4:20, 6:30, 8:40. DORVAL: SEM.: 7:00, 9:10.
DORVAL 3 260 AVE DORVAL 631-8586

JOHN TRAVOLTA OLIVIA NEWTON-JOHN — POUR TOUS
Two of a Kind
LA CITÉ: SEM.: 6:00, 8:00, 10:00. LOEWS: 12:10, 2:00, 4:00, 6:00, 8:00, 10:00. DORVAL: SEM.: 7:30, 9:30.
LOEWS 3 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
LaCité 2 3575 AV. DU PARC 844-9470 | DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631-8586

BARBRA STREISAND — POUR TOUS
YENTL
YORK: 12:00, 2:25, 4:50, 7:15, 9:40. FAIRVIEW: SEM.: 6:30, 9:05.
DOLBY STEREO
YORK 1487 ST-CATHERINE O. 937-8978 GUY | FAIRVIEW 1 TRANS-CAN S. 52 697-8095

Son corps est possédé par la musique et par la danse... — 14 ANS
la Fin de la danse
PARISIEN: 1:00, 3:00, 5:00, 7:05, 9:10. GREENFIELD: SEM.: 7:25, 9:15. LAVAL: SEM.: 6:00, 7:50, 9:45. VERSAILLES: SEM.: 6:00, 7:40, 9:20.
Le PARISIEN 1 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 | GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON | LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776

LES EX-PÈRES de la COMÉDIE!
PIERRE RICHARD Le Père de la Gaffe / GÉRARD DEPARDIEU Le Père de la Baffe
LES COMPÈRES — POUR TOUS
UN FILM DE FRANCIS VEBER
avec ANNY DUPEREY MICHEL AUMONT
ASSISTEZ À UNE REPRÉSENTATION DU FILM ET AYEZ LA CHANCE DE GAGNER UN VOYAGE à la BARBADE
CFGL 105 (VIAU)
PARISIEN: 12:05, 2:00, 4:00, 5:50, 7:45, 9:40. GREENFIELD: SEM.: 7:05, 9:00. LAVAL: SEM.: 6:00, 7:50, 9:40. VERSAILLES: SEM.: 6:10, 7:50, 9:30.
Le PARISIEN 4 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 | GREENFIELD PARK 3 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776 | VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

L'amie — un film de MARGARETHE VON TROTTA — POUR TOUS
«Un des plus beaux films à voir à Noël. Je le recommande à 100%.» — L. Gagliardi, BON DIMANCHE
«Un film sur l'amitié comme il ne peut en exister qu'entre deux femmes.» — Serge Dussault, LA PRESSE
Le PARISIEN 5 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
12.15, 2.15, 4.10, 6.05, 8.00, 9.55

DEBRA WINGER SHIRLEY MacLAINE JACK NICHOLSON — Venez rire et pleurer... — 14 ANS
Terms of Endearment
PARAMOUNT PICTURE
FAIRVIEW: SEM.: 7:15, 9:40. LA CITÉ, LE CINÉMA: SEM.: 7:15, 9:40. LOEWS: 12:00, 2:20, 4:45, 7:10, 9:40.
LOEWS 1 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL | LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477
LaCité 1 3575 AV. DU PARC 844-9470 | FAIRVIEW 2 TRANS-CAN S. 52 697-8095

ZIGGY STARDUST AND THE SPIDERS FROM MARS — POUR TOUS — DAVID BOWIE — DOLBY STEREO
PALACE 6 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
12:30, 2:15, 4:00, 5:45, 7:30, 9:15.

SEAN CONNERY in JAMES BOND — POUR TOUS
NEVER SAY NEVER AGAIN
LOEWS 4 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
12.00, 2.20, 4.40, 7.10, 9.45

INFIRMIÈRES TRÈS SPÉCIALES — 18 ANS
Plus: 2e. FILM ÉROTIQUE
PAPINEAU 1 | omega 2
18 YRS Adults
XTREMES
EVE 1224 Rue St-Laurent
Plus: 2nd. EROTIC FILM

Terence Hill Bud Spencer — POUR TOUS
Quand faut y aller, faut y aller.
Champlain 2 524-1685 | Jean-Talon 725-7000 | Brossard 1 465-5906 | Odéon 1 Laval 687-5207
7:00 - 9:15 et Rex à St-Jérôme

MERYL STREEP KURT RUSSELL CHER — POUR TOUS
SILKWOOD
Alexis Nihon 2 935-4246 | Décarie 2 341-3190
6:45 - 9:15

ERATO-NUMÉRIQUE
CLASSIQUES À CONVOITER
ENREGISTREMENT NUMÉRIQUES
A. VIVALDI LES QUATRE SAISONS — I SOLISTI VENETI
G.F. HAENDEL — MARILYN HORNE
10.97 CLASSIQUE L.J. ou cassette
Vivaldi: Les quatre saisons — Soliste: Veneti Scimone
Haendel: Airs d'opéras — Marylin Horne
EN PLUS
CES TITRES PRESTIGIEUX DISQUES ou CASSETTE 10.97
Chausson: Chansons — Jessye Norman
Rameau: Suite Dardanus — Gardiner
Boulez: Pli selon Pli — Boulez
Haydn: Stabat Mater — Corboz
Pachelbel: Canon — Scimone
COFFRETS DE TROIS DISQUES ENREGISTREMENTS NUMÉRIQUES pour seulement 32.97
Gluck: Orfeo — Janet Baker
Charpentier: Louise — Cambreling (3 L.J.)
Mozart: Die Zauberflöte — Koopman
Dukas: Ariane et Barbe-Bleue — Jordan
LA VENTE SE TERMINE LE 2 FÉVRIER 1984
ÉGALEMENT PLUSIEURS TITRES À UN PRIX INCROYABLEMENT BAS
Quantités limitées
les disques A&A & rubans
Au magasin central seulement
1621, rue Ste-Catherine ouest, Montréal

115 LOCATIONS

ATLANTIQUE

COMPOSEZ 253-8880 pour la succursale près de chez-vous

GARANTIE*
Sur composants électroniques selon les termes et conditions mis en vigueur par les fabricants à la date d'achat.

REMBOURSEMENT*
La différence de prix si vos composants électroniques sont vendus moins cher aux mêmes conditions durant 30 jours suivant l'achat.

ÉCHANGE*
Tout élément de votre système électronique pour un modèle plus avancé durant les 30 jours suivant l'achat.

FISHER

799.99

Amplicitateur CA 56
- 70 watts RMS total
- égalisateur intégré
- touches à effleurement
- indicateurs LED

Syntonisateur FM 55
- am/fm stéréo
- fm mono • indicateur LED

Magnétocassette CR54
- métal, normal, chrome
- Dolby
- indicateurs LED
- touches à effleurement

Table tournante MT 35 CDG
- retour automatique
- cartouche magnétique incluse
- entrainement par courroie
- mécanisme anti-patinage

Haut-parleurs ST 545
- 80 watts RMS total
- son très clair
- haute fidélité

999.00

PIONEER

SX-40 Récepteur
- 76 watts total
- taux de distorsion très faible
- contrôle par ordinateur
- affichage digital

Table tournante Quartz PLS 40
Avec cartouche magnétique incluse
- entrainement direct
- retour automatique

CT-40 Magnétocassette
- Dolby B et C
- enregistrement à touche simple
- compteur électronique

Janis 5 haut-parleurs
- 3 voies
- 130 watts total
- haute fidélité

SONY

699.99

KV 1931
- système TRINITRON
- UHF/VHF
- 100% transitor
- syntonisateur à boutons póussoirs
- cabinet moderne

SONY

Récepteur STRVX 550
• am/fm stéréo • mémoire • taux de distorsion très faible • digital • touches à effleurement

Magnétocassette TCFX 44 C
• Dolby «C» • métal, normal, chrome • digital • touches à effleurement

Table tournante PSLX 500
• cartouche magnétique incluse • retour automatique • entrainement direct • lecture linéaire

Haut-parleurs JANIS 7 MK II
• 200 watts RMS total • 3 voies • haute fidélité

1399.00

MITSUBISHI

HS 304 de MITSUBISHI
- télécommande toutes fonctions
- 5 moteurs
- effets spéciaux
- programmation 14 jours
- format VHS

649.99

SANYO

Le VCR-4000
- télécommande
- arrêt sur image
- programmation 3 jours
- touches a affleurement
- recherche accélérée avant-arrière.

499.99

SONY
WM 8
Lecteur de cassettes

79.99

NOUVEAU DE ODYSSEY

LA GRANDE CHASSE de BROYEFER («KC'S Krazy chase)

29.99

L'ENTREPÔT DE L'EST:
6060, BOUL. MÉTROPOLITAIN EST 253-8880
(sortie Lacordaire)

L'ENTREPÔT DE L'OUEST:
MAIL WEST ISLAND
(sortie boul. des Sources de la Transcanadienne) 683-1943

L'ENTREPÔT DU NORD:
CENTRE COMMERCIAL ST-MARTIN
949, BOUL. CURÉ-LABELLE 682-0550

L'ENTREPÔT DU SUD:
PLACE GREENFIELD PARK
457, BOUL. TASCHEREAU 671-4290

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

Pour cette chronique, veuillez adresser vos lettres comme suit: «Quoi faire aujourd'hui» LA PRESSE, 7, Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9

CONFÉRENCES

■ « Vie Nouvelle », organisme pour personnes atteintes de cancer à l'Hôtel-Dieu de Montréal, présente une conférence de Mme Marjolaine Mailhot intitulée « **Nos cousins les Français, qu'est-ce qu'ils font?** », le 12 janvier, à 19 h 30, à la salle no 1 du pavillon Jeanne-Mance de l'Hôtel-Dieu, 3 840, rue Saint-Urbain. Mme Mailhot a fait une visite des principaux centres d'oncologie en France.

■ Le Collège des sciences de l'université Concordia présente une conférence (en anglais) de Mme Ursula Franklin, de l'Université de Toronto, sur l'**influence des techniques modernes sur l'étude des civilisations passées**, le 12 janvier, à 20 h 30, à la salle H-110 du pavillon Hall, 1 455 ouest, boulevard de Maisonneuve. Renseignements complémentaires : 879-4160.

■ Dans le cadre son son 75e anniversaire, l'Hôpital Saint-Luc invite le public à une conférence-midi sur le thème « **Faut-il avoir peur de la ménopause ?** », le 12 janvier, à midi, à l'auditorium de l'hôpital Saint-Luc, 1 112, rue Sanguinet, avec le Dr Pierre Fugère, chef du Département d'obstétrique-gynécologie et professeur agrégé à l'Université de Montréal, et Mme Andrée Chatel, psychologue, consultante au Département d'obstétrique-gynécologie et chargée de cours à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Une « boîte à lunch santé » permettra aux auditeurs de se bien nourrir pendant la causerie. Entrée libre.

■ Le centre Eckankar de Laval, 215, boulevard des Laurentides, quartier Pont-Viau, présente une conférence intitulée « **La connaissance secrète des rêves** », tous les jeudis, à 19 h. Entrée libre. Renseignements complémentaires : 669-0358.

RÉUNIONS

■ Le **Mouvement Retrouvailles de Repentigny** tient une réunion le 12 janvier, à 19 h 30, à la salle des Chevaliers de Colomb, 380, boulevard Larochelle, à Repentigny. Renseignements complémentaires : 753-7571.

■ Les femmes ayant un ou des enfants en bas âge sont invitées à se joindre au groupe « **Entre-Nous** » qui se constituera au CLSC Saint-Hubert à partir du 12 janvier. Il y aura des échanges sur le triple rôle de mère, d'épouse et de femme. Animateurs, Gérald Savoie et Christiane Montpetit. Les réunions auront lieu le jeudi matin. Inscription obligatoire : 676-7761.

■ Seréna Rive-Sud tient une soirée d'information sur la **régulation des naissances par des méthodes naturelles**, le 12 janvier, à 19 h 30, au CLSC Longueuil-Est, 388, rue Lamarre. Entrée libre. Renseignements complémentaires : 677-4247.

■ Le Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal, 2 313 est, rue Sainte-Catherine (métro Papineau, autobus 34) offre des déjeuners-rencontres aux **femmes qui ont un problème d'alcool** ou d'abus de médicaments, à tous les deux jeudis. La prochaine réunion a lieu le 12 janvier, de 9 h 30 à 11 h 30. Ces rencontres sont gratuites. Renseignements complémentaires : 524-5656 ou 524-3901.

■ Les personnes atteintes de **cancer** et leurs proches sont invités par l'Organisation montréalaise des personnes atteintes du cancer (OMPAC) à participer à un groupe d'échange sur les difficultés rencontrées par les cancéreux, tous les jeudis, à 19 h 30, au 4 366B, rue Saint-Hubert. Le service d'écoute téléphonique répond aux personnes aux prises avec la maladie qui manifestent leur ressentiment, leur découragement, les craintes et le désespoir qu'elles vivent. Ce service est offert de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi ainsi que de 18 h à 23 h, tous les jours. Renseignements complémentaires : 526-1300 ou 521-0340.

■ « **Le tremplin** », lieu de regroupement de femmes et de ressourcement, organise des rencontres les mardis et jeudis, de 9 h à 11 h, au 12 325, rue de Serres (en face de l'hôpital du Sacré-Coeur). Il y a une halte-garderie pour enfants de 2 à 6 ans. Renseignements complémentaires : Concertation-Femmes, 12 137, avenue Bois-de-Boulogne; 336-3733. La prochaine session débute le 24 janvier.

■ Le CLSC Longueuil-Est organise une série de cinq rencontres hebdomadaires sur **la ménopause**, à l'intention des femmes de 35 à 55 ans de son territoire, les lundis dans l'après-midi et en soirée, à partir du 16 janvier, au 388, rue Lamarre. Il est nécessaire de s'inscrire. Renseignements complémentaires : 463-2850.

ACTIVITÉS PHYSIQUES

■ Le Centre sportif du collège Edouard-Montpetit offre pour sa session d'hiver des activités nouvelles : pour les adultes, **arts martiaux** (karaté, auto-défense seiki-jitsu, tai chi, entraînement à la compétition), **hockey cosom, plongée en apnée, danse aérobie post-natale, water-polo et hockey sous-marin, conditionnement aquatique pour el 3e âge** ; pour les enfants et adolescents, de 6 à 16 ans : **initiation au karaté, trampoline, water-polo.** C'est au 260 est, rue Gentilly, à Longueuil. Renseignements complémentaires : 651-4720.

■ « Randonnée Plein Air », organisme à but non lucratif, organise une **randonnée de ski de fond** à Sainte-Marguerite, dans les Laurentides, le 15 janvier, au coût de 20 $. Le 22 janvier : à Stowe (famille Von Trapp, au Vermont). Les inscriptions se prennent du lundi au jeudi, de 9 h à 16 h 30, au 1 415 est, rue Jarry. Renseignements complémentaires : 374-4700, poste 260. Pour ceux qui possèdent un numéro de participation, les inscriptions peuvent se faire par téléphone, pour les autres, les inscriptions se font par la poste (Mandat poste à l'ordre de Réseau Plain Air) ou en personne, à l'adresse précitée. Le départ se fait de la station de métro Crémazie (sortie nord), à 8 h 30, pour les sorties au Québec; à 18 h, le 21 janvier, pour le Vermont.

■ Les neuf succursales du YMCA de Montréal invitent le public à participer à diverses **activités physiques** organisées pour aider les gens à conserver leur bonne forme physique. Les inscriptions sont en cours actuellement.

■ L'École de plein air DAHU, organisme à but non lucratif, tiendra une soirée gratuite d'information sur le **fartage**, le 16 janvier. Elle offre aussi un cour de **perfectionnenent en escalade de glace**, le 21 janvier. Renseignements complémentaires : 451 est, rue Marie-Anne ; téléphone, 844-8786.

■ Le centre d'activité physique du collège Bois-de-Boulogne, 10 500, avenue Bois-de-Boulogne, offre aux gens du quartier diverses activités physiques se déroulant le jour : **loisir, détente, exercices**, le vendredi de 15 h à 16 h ; **gymnastique aquatique**, le mardi à 14 h ; **entraînement physique pour dames**, le mardi, à 14 h ; **initiation à l'activité physique**, le mercredi, à 15 h. Renseignements complémentaires : 332-3009, tous les jours entre 9 h et 21 h. Le Centre offre également des cours de **tennis, de gol et de badminton** commençant le 14 janvier.

■ Le Club des railleurs, organisme à but non lucratif, organise une **randonnée de ski de fond** le 15 janvier, à Sainte-Béatrix, pour adultes et enfants accompagnés d'un parent. Transport en autobus. Coût : 10 $ par personne. Renseignements complémentaires et réservations : 645-6278.

■ Le Service des sports de l'Université du Québec à Montréal invite le public à participer à son **programme d'activités sportives**. Moyennant une contribution de 29 $, on aura accès à toutes les activités libres : badminton, piscine, piste de jogging, racquetball, golf et autres. Le Service offre également des activités dirigées dans plus de 30 disciplines regroupées en six secteurs : activités aquatiques, danse, conditionnement physique, arts martiaux, sports d'équipe, plein air. Les inscriptions se prennent du 9 au 13 janvier, aupavillon Latourelle, 840, rue Cherrier. Renseignements complémentaires : 282-3015.

■ Le **Service des sports et loisirs de l'Université de Montréal** invite le public à utiliser ses installations et à participer à ses programmes. Une carte d'entrée quotidienne est disponible au prix de 5 $ l'unité (ou six unités pour 25 $), donnant droit au programme récréatif, à la location d'équipement, aux bains sauna et tourbillon et à d'autres activités. À la patinoire et à la piscine, les prix d'entrée sont : pour les enfants et les gens de l'âge d'or, 1 $ l'unité ou 12 $ le carnet de 20 entrées; pour lea adultes, 1,75 $ et 25 $, respectivement. De plus, plusieurs options du programme d'activités dirigées sont accessibles au public. Renseignements complémentaires : 343-6150.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

■ Le Service de l'éducation des adultes de la Commission des écoles catholiques de Montréal offre un cours de jour ou de soir **d'initiation à la programmation BASIC**, d'une durée de 45 heures. Les frais d'admission sont de 30 $ et les frais de cours, de 90 $. Inscription, les 16, 17 et 18 janvier, de 19 h à 21 h, au centre Champagnat, 5 017, rue Saint-Hubert. Renseignements complémentaires : 849-4792.

■ La Maison Internationale de la Rive-Sud, 2 465, boulevard Lapinière, à Brossard, offre aux Néo-Québécois des cours gratuits de **français**, en collaboration avec le Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration. Début : les 16 et 17 janvier. Inscription obligatoire avant le 13 janvier. Renseignements complémentaires : 656-4723.

■ La Fédération québécoise du loisir littéraire organise un atelier **d'exploration d'écriture pour enfants**, les 23 et 24 janvier, ainsi qu'un **atelier d'expérience d'écriture**, le 23 janvier, au 1 415 est, rue Jarry. Les inscriptions doivent se faire par écrit ou en personne, le plus tôt possible, au 1 415 est, rue Jarry, Montréal H2E 2Z7. Renseignements complémentaires : 374-4700, postes 405 ou 407. La Fédération du loisir littéraire est un organisme d'État à but non lucratif.

■ Le CLSC Samuel-de-Champlain, 1 680, boulevard Provencher, à Brossard, organise de groupes de « **Connaissance de soi** » et « **d'Affiramation de soi** » à l'intention des femmes désirant faire une réflexion personnelle sur leur expérience de vie et sur leur rôle. Des rencontres auront lieu le mercredi, de jour et les jeudis, en soirée. On doit s'inscrire avant le 1er février. Coût, 15 $ par personne. Renseignements complémentaires : 465-4452.

■ Le Centre Colette-Maher, 9 924, boulevard Saint-Laurent (métro Sauvé) offre une séance gratuite de **yoga**, le 12 janvier, à 20 h 30, ainsi qu'un cours gratuit de **baladi** (danse du ventre), pour les femmes de tous âges. Renseignements complémentaires : 387-7221.

■ Le **groupe tantrique Arica** tient une soirée d'information gratuite comportant la présentation de reportages filmés sur ses activités; des éléments de méditation active et des rencontres plus personnelles, tous les jeudis de janvier et février, à 20 h, au 3 727, rue Mentana (métro Sherbrooke). Renseignements complémentaires : Myriam, 524-4645.

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Les dents de la mer (Jaws 3D). En sem., 19:00, 20:50; ven., 18:15, 20:00, 21:45.
ASTRE (2): «La classe de 1984». En sem., 20:40; ven., 18:15, 21:30. «Belle, blonde et bronzée». En sem., 19:00; ven., 20:00.
ASTRE (3): «Staying Alive». En sem., 20:50; ven., 18:15, 21:30. «Y a-t-il enfin un pilote dans l'avion?». En sem., 19:10; ven., 20:00.
ASTRE (4): «Bonheur d'occasion». En sem., 21:00; ven., 18:00, 21:50. «T'es folle ou quoi». En sem., 19:10; ven., 20:10.
BEAVER: «Oui Girls»: 11:55, 14:20, 16:45, 19:15, 21:40. «Godiva Girls»: 11:00, 13:25, 15:50, 18:20, 20:45.
BERRI (1): «Les dieux sont tombés sur la tête»: 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.
BERRI (2): «Carmen»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
BERRI (3): «Jamais plus jamais»: 13:50, 16:20, 18:45, 21:30.
BERRI (4): «L'été meurtrier»: 13:10, 15:40, 18:25, 21:00.
BERRI (5): «Fanny et Alexandre»: 13:15, 16:50, 20:30.
BIJOU: «Fantaisies des sens»: 12:00, 14:10, 16:25, 18:40, 20:50. «Ardente et fidèle Amélia»: 13:05, 15:20, 17:30, 19:45, 22:00.
BONAVENTURE (1): «Going Bersek»: 19:15, 21:15.
BONAVENTURE (2): «D.C. Cab»: 19:30, 21:40.
BROSSARD (1): «Quand faut y aller, faut y aller»: 19:00, 21:15.
BROSSARD (2): «M. Maman le roi du foyer»: 19:10, 21:25.
BROSSARD (3): «Jamais plus jamais»: 19:00, 21:30.
CAPITOL ST-RÉMI: «El Condor». Ven., 19:30. «La maison près du cimetière». Ven., 21:15.
CARREFOUR (1) (Saint-Jérôme): «Folies d'Élodie».: 19:30. «Gisèle»: 21:10.
CARREFOUR (2): «Silence qui tue»: 19:30. «Ténèbres». 21:05.
CARRÉ SAINT-LOUIS: «Ardeurs perverses»: 11:30, 14:55, 18:25, 21:55. «Demoiselles de compagnie»: 12:40, 16:10, 19:40. «Passions secrètes»: 13:50, 17:20, 20:50.
CARTIER-LAVAL: «Jamais plus jamais»: 19:00, 21:30.
CHAMBLY: «La classe de 1984». «La fille du carnaval». Ven., lun., 19:30.
CHAMPLAIN (1): «M. Maman, le roi du foyer»: 19:10, 21:25.
CHAMPLAIN (2): «Quand faut y aller, faut y aller»: 19:00, 21:15.
CINÉMA V: «Trumble Fish»: 19:00. «The Woman next door — La femme d'à côté»: 19:15. «Poltergeist»: 21:15. «The Children of paradise — Les enfants du paradis»: 21:00.
CINÉMA CRISTAL: «Doctor Detroit». «Terror Train». «Visions érotiques de Marianne», à compter de 9:00.
CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «Les aventures de Bernard et Bianca»: 13:15, 15:25, 17:30, 19:45, 21:55. «Le Noël de Mickey»: 12:50, 15:00, 17:10, 19:20, 21:30.
CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «Au nom de tous les miens»: 12:55, 15:40, 18:25, 21:10.
CINÉMA DE PARIS: «Christine»: 13:00, 15:10, 17:20, 19:30, 21:40.
CINÉMA LA CITÉ (1): «Terms of Endearment»: 19:15, 21:40.
CINÉMA LA CITÉ (2): «Two of a Kind»: 18:00, 20:00, 22:00.
CINÉMA LA CITÉ (3): «Return of the Jedi»: 19:10, 21:30.
CINÉMA RIVE-NORD (1) (Repentigny) — «Jamais plus jamais»: 20:00. «Elvis Gratton»: 19:30.
CINÉMA RIVE-NORD (2): «Les compères»: 21:10. «La jungle en folie»: 19:30.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: «Chronique de la vie quotidienne». «Une chaumière, un coeur». «Les Chars»: 18:35. «De la couleur au cinéma: toute une histoire»: 20:35.
CINÉPLEX (1): «The Big Chill»: 12:05, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.
CINÉPLEX (2): «Rear Window»: 13:00, 15:10, 17:20, 19:30, 21:35.
CINÉPLEX (3): «Dead Zone»: 13:00, 15:05, 17:10, 19:15, 21:20.
CINÉPLEX (4): «All the Right Moves»: 12:45, 14:30, 16:15, 18:00, 19:45, 21:30.
CINÉPLEX (5): «Risky Business»: 12:15, 14:05, 15:55, 17:45, 19:30, 21:20.
CINÉPLEX (6): «Heat and Dust»: 12:20, 14:40, 17:00, 19:20, 21:40.
CINÉPLEX (7): «D.C. Cab»: 12:10, 14:05, 16:00, 17:55, 19:50, 21:45.
CINÉPLEX (8): «Educating Rita»: 13:00, 15:05, 17:10, 19:20, 21:30.
CINÉPLEX (9): «A Christmas Story»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:45, 21:35.
CLAREMONT: «The Keep»: 18:00, 19:50, 21:40.
COMMODORE: «Joy-Anna et le plaisir». «Patricia, Anna, Valeria et les autres». «Estivantes pour hommes seuls».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «Le petit prince». Court métrage: 12:15, 14:00, 15:45, 17:30, 19:15, 21:00.
COMPLEXE DESJARDINS (2): «Les dents de la mer en 3-D»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
COMPLEXE DESJARDINS (3): «Fantaisies des sens»: 12:05, 14:20, 16:35, 18:50, 21:05. «Ardente et fidèle Amélia»: 13:10, 15:25, 17:40, 19:55, 22:10.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «Y a-t-il enfin un pilote dans l'avion?»: 12:05, 15:45, 19:25. «Staying alive»: 13:55, 17:35, 21:15.
CÔTE-DES-NEIGES (1): «The Big Chill»: 19:00, 21:00.
CÔTE-DES-NEIGES (2): «Going Berserk»: 19:15, 21:15.
CRÉMAZIE: «Les aventures de Bernard et Bianca»: 19:15, 21:20. «Le Noël de Mickey»: 18:40, 20:45.
DAUPHIN (1): «Les aventures de Bernard et Bianca»: 19:15, 21:20. «Le Noël de Mickey»: 18:40, 20:45.
DAUPHIN (2): «Coup de foudre»: 21:30. «Mortelle randonnée»: 19:20.
DÉCARIE SQUARE (1): «Scarface»: 20:00.
DÉCARIE SQUARE (2): «Silkwood»: 18:45, 21:15.
DORVAL (1): «Uncommon Valor»: 19:15, 21:15.
DORVAL (2): «Two of a Kind»: 19:30, 21:30.
DORVAL (3): «Sudden Impact»: 19:00, 21:10.
ÉLYSÉE (1): «Prénom Carmen»: 18:05, 19:50, 21:30.

«PROGRAMMEZ 999»

Chambre à coucher 6 mcx
Lignes sobres, en chêne plaqué pour une présence vive et naturelle. Bureau triple, miroir à volet, commode, deux tables de chevet et une tête de lit 54"/60.

999$ Livraison incluse

Splendide ensemble 7 pièces. Grâce à sa finition de laque satiné, ces meubles conserveront une belle allure pour de nombreuses années. Un buffet huche vitrée complète cet ensemble de qualité.

7 mcx
999$

ENTREPOSAGE SANS FRAIS JUSQU'À 12 MOIS ET LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 80 km DE MONTRÉAL

Laissez-vous gâter par ce confort chaleureux. Asseyez-vous, étendez-vous et allongez-vous, un bien devenu réel. D'un confort douillet grâce à ses coussins épais et moëlleux. À remarquer les montants en pin pour une solidité accrue. Le sofa, causeuse, table à café et deux tables de bout sont à vous pour seulement

5 mcx
999$

BRAULT & MARTINEAU

"C'est là qu'ça se passe !"

7930 SHERBROOKE EST MONTREAL METRO BEAUGRAND 353 7330
382 BOUL DES LAURENTIDES LAVAL 667 3110
1130 DOLLARD VILLE LASALLE 364 6110
6875 JEAN TALON ST LEONARD 254 9455 PRES DES GALERIES D ANJOU
3245 CHEMIN CHAMBLY LONGUEUIL COIN ROBERVAL 679 1260

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

Pour cette chronique, veuillez adresser vos lettres comme suit: «Quoi faire aujourd'hui» LA PRESSE, 7, Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9

SPECTACLES

ÉLYSÉE (2): «À la poursuite de l'étoile»: 18:15, 21:00.
EVE: «Extremes»: 10:10, 12:40, 15:10, 17:45, 20:15. «Sadomania»: 11:10, 13:40, 16:10, 18:45, 21:15.
FAIRVIEW (1): «Yentl»: 18:30, 21:05.
FAIRVIEW (2): «Terms of Endearment»: 19:15, 21:40.
GREENFIELD (1): «Le feu de la danse»: 19:25, 21:15.
GREENFIELD (2): «Le retour du Jedi»: 19:15, 21:35.
GREENFIELD (3): «Les compères»: 19:05, 21:00.
GUY: «Intimate Lessons»: 12:00, 14:10, 16:20, 18:30, 20:40. «Worksex»: 13:00, 15:10, 17:20, 19:30, 21:30.
IMPÉRIAL: «Uncommon Valor»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
JEAN-TALON: «Quand faut y aller, faut y aller»: 19:00, 21:15.
KENT (1): «To Be or Not To Be»: 19:30, 21:30.
KENT (2): «Gorgy Park»: 19:00, 21:15.
L'AMOUR: «The Simulators»: 12:00, 14:10, 16:25, 18:35, 20:50. «Cover Girl»: 12:55, 15:10, 17:20, 19:35, 21:45.
L'AUTRE CINÉMA: «J'ai épousé une ombre»: 18:15. «Au clair de la lune»: 19:00. «Les uns les autres»: 20:30. «Le monde selon Garp»: 21:00.
LAVAL (1): «Le feu de la danse»: 18:00, 19:50, 21:45.
LAVAL (2): «Le retour du Jedi»: 19:00, 21:20.
LAVAL (3): «The Keep»: 18:00, 19:50, 21:35.
LAVAL (4): «Je brûle de partout»: 18:00, 19:40, 21:20.
LAVAL (5): «Les Compères»: 18:00, 19:50, 21:40.
LOEWS (1): «Terms of Endearment»: 12:00, 14:20, 16:45, 19:10, 21:40.
LOEWS (2): «Gorgy Park»: 12:00, 14:15, 16:35, 19:00, 21:30.
LOEWS (3): «Two of a Kind»: 12:10, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.
LOEWS (4): «Never Say Never Again»: 12:00, 14:20, 16:40, 19:10, 21:45.
LOEWS (5): «The Keep»: 12:05, 14:00, 15:50, 17:45, 19:50, 21:50.
MASCOUCHE (1): «Les compères»: 21:10. «Si elle dit oui, je ne dis pas non»: 19:30.
MASCOUCHE (2): «Cujo»: 21:15. «Arthur»: 19:30.
MERCIER: «Jamais plus jamais»: 19:00, 21:30.
MONTENACH (1) (Beloeil): «Le dragon du lac de feu»: 19:05, sauf lun; mat., ven., sam., dim., 13:30. «Staying Alive»: 21:00, sauf lun; mat., ven., sam., dim., 15:25. «La lune dans le caniveau». Lun., 20:00.
MONTENACH (2): «Atlantic City»: 19:00. Mat., ven., sam., dim., 13:30. «Carmen»: 20:50. Mat., ven., sam., dim., 15:20.
ODÉON LAVAL (1): «Quand faut y aller, faut y aller»: 19:00, 21:15.
ODÉON LAVAL (2): «M. Maman le roi du foyer»: 19:10, 21:25.
OMEGA (1): «Staying alive». Ven., 13:40, 17:40, 21:45; du lun. au jeu., 21:45. «Officier et gentleman». Ven., 15:25, 19:30; du lun. au jeu., 19:30.
OMEGA (2): «Jeunes Danoises au pair». Ven., 14:20, 17:00, 19:40, 22:20; du lun. au jeu., 19:30, 22:00. «Infirmières très spéciales». Ven., 13:00, 15:40, 18:20, 21:00; du lun. au jeu., 20:45.
OUIMETOSCOPE: «Les loups des Steppes»: 19:30, 21:30. «Fritz le chat»: 19:00, 20:30, 22:00.
OUTREMONT: «L'odyssée des Juifs du Maroc»: 19:00. «Un paquet de spots, sans filtre...»: 21:30.
PALACE (1): «Right Stuff»: 13:00, 16:30, 20:00.
PALACE (2): «Sudden Impact»: 12:45, 14:55, 17:05, 19:15, 21:25.
PALACE (3): «Amityville 3-D»: 12:10, 14:00, 15:50, 17:40, 19:30, 21:20.
PALACE (4): «Sudden Impact»: 12:00, 14:10, 16:20, 18:30, 20:40.
PALACE (5): «Slaughter in San Francisco»: 12:00, 13:45, 15:30, 17:15, 19:00, 20:45.
PALACE (6): «Stardust»: 12:30, 14:15, 16:00, 17:45, 19:30, 21:15.
PAPINEAU (1): «Jeunes Danoises au pair»: 12:15, 14:50, 17:25, 20:00. «Infirmières très spéciales»: 13:25, 16:00, 18:35, 21:15.
PAPINEAU (2): «Couple libéré cherche compagne libérée»: 11:50, 14:05, 16:20, 18:35, 20:50. «Cinq doigts de l'amour»: 12:50, 15:05, 17:20, 19:35, 21:50.
PARADIS (1): «Les dents de la mer (Jaws 3-D)». En sem., 19:00, 20:50; ven., 18:15, 20:00, 21:45.
PARADIS (2): «Staying Alive». En sem., 21:00; ven., 18:20, 21:40. «Popeye». En sem., 19:10; ven., 20:00.
PARADIS (3): «Cujo». En sem., 21:05; ven., 18:20, 21:30. «Arthur». En sem., 19:15; ven., 19:50.
PARALLÈLE: «Wim Wendersan interview». «Quand je m'éveille». «Chambre 666»: 19:30, 21:30.
PARIS (1) (Saint-Hyacinthe): «Cheech et Chong, la suite»: 19:00. «École privée»: 20:45.
PARIS (2): «Filles voluptueuses»: 19:00, 21:00. «Confessions»: 20:00.
PARISIEN (1): «Le feu de la danse»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:05, 21:10.
PARISIEN (2): «Le retour du Jedi»: 12:00, 14:20, 16:40, 19:00, 21:20.
PARISIEN (3): «La truite»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
PARISIEN (4): «Les compères»: 12:05, 14:00, 16:00, 17:50, 19:45, 21:40.
PARISIEN (5): «L'amie»: 12:15, 14:15, 16:10, 18:05, 20:00, 21:55.
PLACE DU CANADA: «Scarface»: 20:00.
PLACE LONGUEUIL (1): «Les aventures de Bernard et Bianca»: 19:30, 21:35. «Le Noël de Mickey»: 19:05, 21:10.
PLACE LONGUEUIL (2): «Les dieux sont tombés sur la tête»: 19:15, 21:15.
PLACE VILLE-MARIE (1): «To be or not to be»: 12:30, 14:40, 17:00, 19:15, 21:30.
PLACE VILLE-MARIE (2): «Never Cry Wolfe»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (1): «The Man who love Women»: 19:00, 21:05.
PLAZA ALEXIS-NIHON (2): «Silkwood»: 18:45, 21:15.
PLAZA ALEXIS-NIHON (3): «The Rescuers»: 19:15, 21:20. «Mickey's Christmas carol». 18:40, 20:45.
RIO (1): «Petites annonces très spéciales». «Elle prend du plaisir». «Tabou». Ven., à compter de 13:00; en sem., à compter de 19:00.
RIO (2): «Le dévastateur». «Le justicier dans la ville 2». «Amityville 2». Ven., sam., dim., lun., à compter de 13:00; en sem., à compter de 19:00.
SAINT-DENIS (2): «La classe de 1984»: 17:40, 21:10. «Épouvante sur New York»: 19:30.
SAINT-DENIS (3): «Les dents de la mer 3-D»: 18:50, 20:55.
SÉVILLE: «Seven Beauties»: 19:15. «The Blues Brothers»: 21:30.
VERDUN: «M. Maman, le roi du foyer». Sam., du lun. au ven., 18:10, 21:35. «L'équipée du Connonball». Sam., du lun. au ven., 19:50.
VERSAILLES (1): «Le feu de la danse»: 18:00, 19:40, 21:20.
VERSAILLES (2): «Le retour du Jedi»: 18:45, 21:00.
VERSAILLES (3): «Les compères»: 18:10, 19:50, 21:30.
VILLERAY: «Les dieux sont tombés sur la tête»: 19:15, 21:15.

WESTMOUNT SQUARE: «Terms of Endearment»: 19:15, 21:40.
YORK: «Yentl»: 12:00, 14:25, 16:50, 19:15, 21:40.

DANSE

TANGENTE (307 o., Sainte-Catherine) — «Simili smile», avec Paule Ducharme et Robert Deschênes, 20:30.

MUSIQUE

UNIVERSITÉ McGILL (Pollack Hall, 555 o., Sherbrooke) — Société de Musqiue contemporaine du Québec. Ensemble de la SMCQ, dir. Serge Garant. Peter Schuback, violoncelliste, et Pauline Vaillancourt, soprano. Oeuvres de Schuback, Aperghis, Bortz et Welin, 20:00.

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS (Salle Port-Royal) — «Caviar ou lentilles», de Giulio Scarnicci et Renzo Trabusi. Du lun. au ven., 20:00; sam., 17:00, 21:00.
CAFÉ DE LA PLACE (Place des Arts) — «Caméléon», d'après l'oeuvre de Jean Muno. Du lun. au sam., 20:30.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, Saint-Denis) — «En sourdine... les sardines!», de Michael Frayn, adapt. de Dominique Michel et Daniel Roussel. Du mar. au ven., 20:00; dim., 19:00.
THÉÂTRE FÉLIX-LECLERC (1456 e., Sainte-Catherine) — «La déprime». Avec Rémy Girard, Denis Bouchard, Julie Vincent et Raymond Legault, 20:00.
SALLE FRED-BARRY (4353 e., Sainte-Catherine) — «Les cauchemars du grand monde», de Gilbert Turp. Du mar. au sam., 20:30; dim., 15:00.
THÉÂTRE SAINT-DENIS (1594, Saint-Denis) — «Le don d'Adèle», de Barillet et Gredy, 20:00.
LA LICORNE (2075, Saint-Laurent) — «Johnny Mangano and his astonishing dogs», de Michel Tremblay. Du mar. au dim., 20:30.
ATELIER CONTINU (1200 e., Laurier) — «Syncope», de René Gingras. Du mer. au dim., 20:30.
HÔTEL RÉGENCE HYATT (Dîner-théâtre les Masques, 777, University) — «Special Occasions», de Bernard Slade. Mer., jeu., ven., 19:00; sam., 18:30; dim., 19:00.
CENTAUR (453, Saint-François-Xavier) — «84 Charing Cross Road», d'Helene Hanff. Du mar. au sam., 20:00; dim., 19:00; mat., sam., 14:00. «Les enfants du silence», de Mark Medoff, 20:30.
ESPACE LIBRE (1945, Fullum) — «Alice», d'après l'oeuvre de Lewis Carroll. Présentation d'Omnibus. Du mer. au dim., 20:30; mat., dim., 14:30.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, Saint-Denis) — «Quoi faire après le zéro», de Nicole Leriche, 20:00. «La lampe d'Aladin», d'Odile Poliquin, 22:00.
ENCORE THÉÂTRE (5170, chemin de la Côte-Sainte-Catherine) — «Relative Strangers», de James W. Nichol. Mat., mer., dim., 14:00; tous les soirs, 20:00, sauf ven.
THÉÂTRE D.B. CLARK (1455 o., de Maisonneuve) — «Gestus 3», de Michael Springate, 20:30.
THÉÂTRE MÉRIDIEN (4, Complexe Desjardins) — «Parler dans le noir» ou «Ville lumière», de Richard Northcott. Du mer. au sam., 20:30.
CENTRE NATIONAL DES ARTS (Studio, Ottawa) — «L'Opéra de Quat'Sous», de Brecht, 20:00.
THÉÂTRE DE L'ÎLE (1, Wellington, Hull) — «Le banc», de Marie Laberge. Du mar. au ven., 20:30; sam., 19:00, 22:00.

VARIÉTÉS

AUX DEUX PIERROTS (104 e., Saint-Paul) — Jos Leroux et Roch Ginaras, 20:00.
LA MANSARDE (3225 e., boul. Gouin) — Le groupe Ice, 20:30.
LE GRAND CAFÉ (1720, Saint-Denis) — Trio Normand Learo, 21:30.
LE RISING SUN 1 (286 o., Sainte-Catherine) — New Horizons, à compter de 21:00.
L'AIR DU TEMPS (191 o., Saint-Paul) — Geoff Lapp, de 17:00 à 20:00. Ensembe Arlene Smith, à compter de 22:00.
LE GRAND BOCK (893 o., Sainte-Catherine) — Ninja, 20:00.
LE BONAVENTURE WESTIN (1, Place Bonaventure) — Le groupe The Marvelettes. Mar., mer., jeu., 21:30, 23:30; ven., sam., 22:00, minuit.

1/2 prix!

Peinture d'intérieur «Étiquette argentée» «Duramark». Rabais colorés de Simpsons!

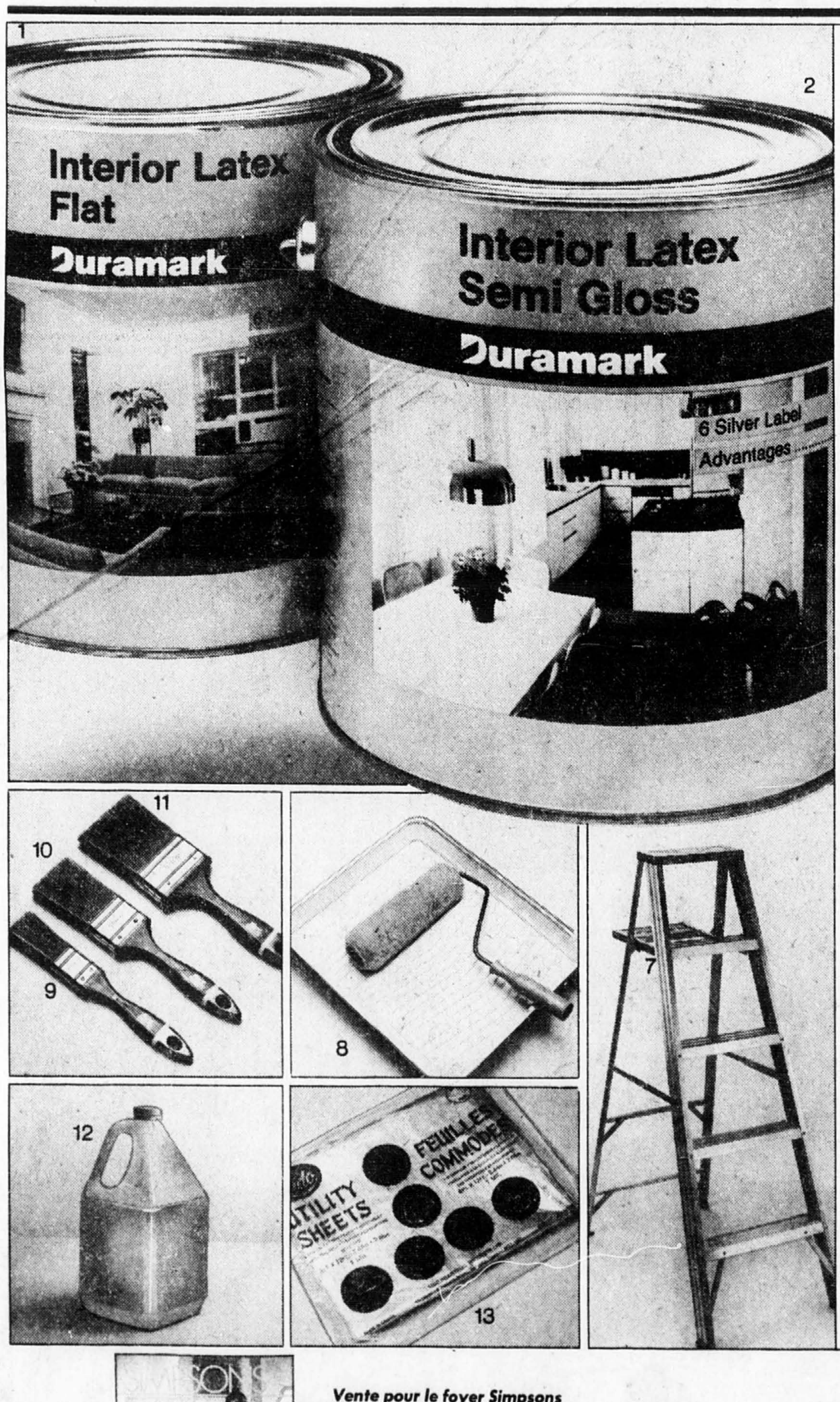

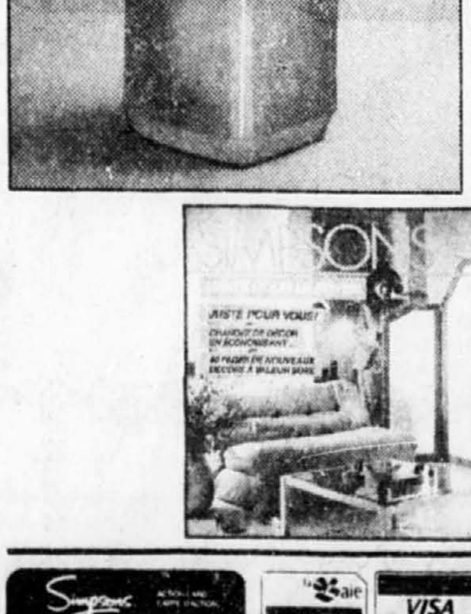

LATEX MAT. Excellente peinture pour vivoir, salle à manger ou chambre à coucher.

vente

1. 4 litres (25.98)..... **12.99**
1A. 1 litre (7.98)..... **3.99**

LATEX SEMI-LUSTRE. Idéal pour garnitures ou endroits à circulation intense.

2. 4 litres. (28.98)..... **14.49**
2A. 1 litre (9.98)..... **4.99**

ALKYDE SEMI-LUSTRE. Pour cuisines, salles de bain, etc.

3. 4 litres (29.98)..... **14.99**
3A. 1 litre (9.98)..... **4.99**

PEINTURE D'INTÉRIEUR POUR PLAFOND. Blanc seulement.

4. 4 litres (25.98)..... **12.99**
4A. 1 litre (7.98)..... **3.99**

SCELLANT D'INTÉRIEUR AU LATEX. Un scellant pour protéger bois, planche murale, etc.

5. 4 litres. (25.98)..... **12.49**
5A. 1 litre (7.98)..... **3.99**

COUCHE DE FOND À L'ALKYDE POUR INTÉRIEUR. Première couche de protection pour peinture alkyde.

6. 4 litres (25.98)..... **12.99**
6A. 1 litre (8.98)..... **4.49**

Rabais et bas prix sur accessoires de peinture

35.99 Bon achat Simpsons

7. ESCABEAU 5' ALUMINIUM DE «REYNOLD'S». Avec tablette, supports, bouts anti-dérapants. Modèle 365. No 78141.

vente **2.19**

8. RABAIS 1.30 — ENS. ROULEAU «SIMMS» ET PLATEAU D'USAGE UNIQUE. Plateau à parois hautes. Rouleau 190 mm. Modèle S-900. (3.49)

vente **7.99**

8A. RABAIS $2 — ENS. ROULEAU ET PLATEAU «SIMMS» (non représenté). Rouleau à cadre genre cage et recharge 240 mm de haute qualité. Modèle S-421. (9.99).

PINCEAUX «REGAL» POLYESTER DE «SIMMS». Pour peinture latex/huile.

vente

9. RABAIS 1.20 — 30 mm (3.19)..... **1.99**
10 RABAIS 2.20 — 50 mm (5.19)..... **2.99**
11. RABAIS $3 — 75 mm (7.99)..... **4.99**

4.99 Bon achat Simpsons

12. DILUANT À PEINTURE. 4 litres.

vente **99¢**

13. RABAIS 20¢ — FEUILLE PLASTIQUE TRANSPARENT. Pour protéger vos planchers. (1.19).

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons.

Rayon 690, quincaillerie, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement.

Vente pour le foyer Simpsons

Beau cahier de 40 pages couleur dans lequel vous trouverez tout ce dont vous avez besoin pour votre foyer... des meubles aux électroménagers aux appareils de divertissement. Maintenant en plein essor jusqu'au samedi 28 janvier 1984.

Simpsons MD

Simpsons 1 123 456 789 0 | la baie | VISA | AMERICAN EXPRESS | MasterCard

Nouveaux remous à la CSN : Francine Lalonde congédiée

La CSN a mis à pied un de ses rares cadres féminins et ancienne vice-présidente, Francine Lalonde, qui était, depuis novembre 1981, la coordonnatrice des fédérations du secteur privé. Cette décision unanime de l'exécutif provoque de vives réactions de la part de certains dirigeants des fédérations concernées qui qualifient ce geste de «congédiement arbitraire».

LISA BINSSE

Se défendant d'y voir un manque de confiance ou un désaveu à l'endroit de Mme Lalonde, le président de la CSN, Gérald Larose, a expliqué hier que sa mise à pied en tant que coordonnatrice était une question de «stratégie», qui s'inscrit dans le cadre du réaménagement en cour dans la coordination générale des négociations (privé-public) dans la centrale.

« L'exécutif jugeait important que la personne en place ait les appuis nécessaires dans l'ensemble du mouvement pour faire davantage pénétrer les grandes priorités de la CSN dans tous les secteurs de la centrale. » Or, selon M. Larose, Mme Lalonde, vice-présidente de la CSN de 1976 à 1978, présidente de son syndicat — la Fédération nationale des enseignants — pendant plusieurs années, ne bénéficie plus de ce genre d'appui.

Mme Lalonde, âgée de 43 ans, oeuvre à la CSN depuis 15 ans. Elle y a détenu divers postes électifs. Elle était récemment avisée par lettre que l'exécutif avait unanimement décidé de la relever de sa fonction de coordonnatrice. Cette mise à pied a pris effet le 3 janvier dernier.

Quoique consciente que son poste, maintenant syndiqué, était incertain, cette décision a été « un choc » pour elle, a-t-elle dit hier en entrevue. Elle ne s'y attendait pas et se l'explique mal.

Lors d'une rencontre avec M. Larose en décembre, ce dernier lui avait simplement dit qu'un coordonnateur devait avoir la confiance des trois composantes, l'exécutif, les fédérations et le Syndicat des travailleurs de la CSN (STT), tout en ajoutant: « Toi, tu polarises » la CSN.

« Mais, dit-elle, la CSN est déjà polarisée entre les syndicats du secteur public qui se disent non responsables de la crise économique, et les travailleurs du secteur privé qui sont pris avec cette crise. »

Nommée par l'exécutif avec l'accord des fédérations concernées, son mandat était de redonner aux fédérations du secteur privé la place qui leur revient au sein de la CSN, où les travailleurs du secteur public sont majoritaires. Mme Lalonde croit avoir respecté ce mandat. « Je ne veux pas regretter le travail que j'ai fait. »

Dans le contexte d'une crise économique et d'une reprise qui ne se répercute pas sur un taux de chômage encore très élevé, les fédérations du secteur privé ont compris, dit-elle, que pour conserver et maintenir leurs emplois, il fallait prendre des moyens qui tiennent compte de la réalité économique et de la santé de l'entreprise. Une déclaration similaire, faite à un quotidien montréalais en avril dernier, avait suscité une vive réaction de la part de M. Larose.

Mme Lalonde, qui recevra son plein salaire pendant trois mois, était auparavant professeur d'histoire au Cégep Saint-Laurent. Elle ne peut réintégrer son syndicat qu'en septembre prochain. Elle n'a jamais été membre du STT qui, dit-elle, ne veut pas la reprendre comme salarié.

Jugeant qu'elle ne peut être pénalisée financièrement par le « mauvais timing » de cette décision, M. Larose a affirmé hier que Mme Lalonde aurait un soutien financier tant qu'elle ne sera pas réintégrée dans son syndicat. Entretemps, l'exécutif continue les négociations avec le STT pour faire reconnaître les droits de Mme Lalonde.

Mais ce « congédiement arbitraire » ne va pas sans susciter des remous et les protestations de certains dirigeants des fédérations du secteur privé qui, M. Larose le reconnaît, ne sont pas d'accord avec cette décision et qui demandent à la CSN de surseoir à cette « injustice ».

Les représentants des fédérations du privé doivent rencontrer l'exécutif de la centrale à ce sujet mardi prochain.

Gérald Larose juge archaïque la notion d'outrage au tribunal

(PC) — Le président de la CSN, Gérald Larose, a commenté hier la condamnation pour outrage au tribunal du journaliste Marc Laurendeau en élargissant sa critique au principe même d'outrage au tribunal, qu'il juge archaïque.

Dans un communiqué émis hier, le président de la Confédération des syndicats nationaux estime que la condamnation de Marc Laurendeau « représente un exemple de plus des dangers que fait courir aux libertés cette procédure d'exception ». Il ajoute que le recours à l'outrage au tribunal « n'a plus sa raison d'être dans une démocratie avancée ».

M. Larose juge que l'accusation même d'outrage au tribunal fait reculer les libertés des citoyens du Québec. « Aujourd'hui, c'est la liberté de presse, et plus fondamentalement la liberté d'expression, qui est touchée. »

Le président de la centrale syndicale relie le cas du journaliste condamné à celui de grévistes également blâmés pour avoir contrevenu à la loi. « Comme le cas se présente souvent, ce sont là encore des libertés qui en souffrent », écrit M. Larose.

Il espère que les cas récents de deux femmes victimes de violence et condamnées, en Ontario, pour outrage au tribunal pour avoir refusé de témoigner contre leur agresseur serviront à convaincre le gouvernement fédéral de modifier le recours à l'outrage.

VENEZ AU SALON DE L'AUTO
LE DIMANCHE 15 JANVIER DE 10 h à 22 h
ET RENCONTREZ LE MEILLEUR VENDEUR VOLVO AU CANADA
AUGUSTINE PELLERIN
GAGNANTE DU 1er PRIX «VOLVO» POUR LA VENTE

REPRÉSENTANT
up-town automobiles ltée
400, boul. Décarie, Saint-Laurent
748-8807
AU STAND VOLVO PLACE BONAVENTURE

Centraide Montréal
VOUS AVEZ BESOIN D'UN COUP DE MAIN?
Les centres communautaires: un lieu de rencontres et d'activités pour toute la famille.
Les enfants vous inquiètent parce que vous travaillez à l'extérieur et devez les laisser souvent seuls à la maison?
Vous êtes tellement pris par votre travail et la maison que vous n'avez plus de vie sociale?
Qu'attendez-vous pour inscrire la famille à un centre communautaire?
Prenez LE PATRO LE PREVOST par exemple. Un organisme de Centraide Montréal, le Patro offre une gamme complète d'activités sportives, culturelles et éducatives pour tous les âges. De plus, au Patro, tout le monde est appelé à participer à l'organisation de loisirs pour tous les goûts. Mais il n'y a pas que Le Patro. Des centres communautaires existent partout en ville. LE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE L'EST, LE CENTRE EDUCATIF RENE-GOUPIL, LE CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIR DE LA COTE-DES-NEIGES et plusieurs autres.
Grâce à la générosité de la population, Centraide Montréal aide bon nombre de centres communautaires à poursuivre leur oeuvre.
Pour plus de renseignements sur les centres communautaires, adressez-vous au:
Centre de référence du Grand Montréal
1800 boul. Dorchester ouest,
Montréal (Québec) H3H 2H2
Tél.: 931-2292

Rabais 20%! Procurez-vous vos préférés durant la vente «Hanes» chez Simpsons
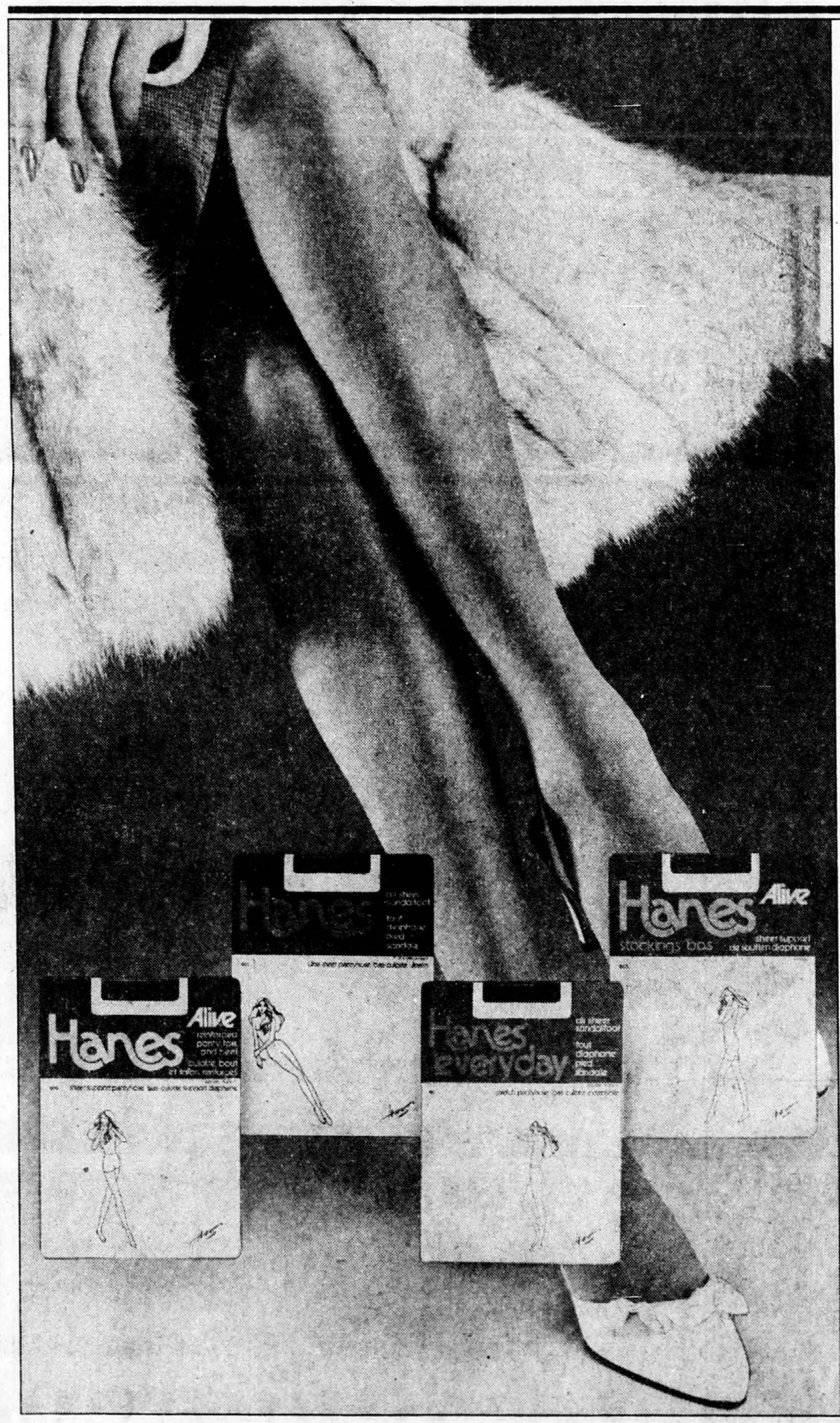

Des jambes bien galbées pour la nouvelle année
avec les collants diaphanes et luxueux de «Hanes»... maintenant offerts à 20% de rabais des prix ordinaires chez Simpsons. Venez dès aujourd'hui!
vente 3 pour 6.00 (3 pour 7.50)
1. COLLANT EXTENSIBLE DE TOUS LES JOURS. No 90 avec culotte et pointes renforcées. «Barely there», «quick silver», «town taupe», «barely black» ou «mayfair». Tailles A,B,C.
vente 3 pour 6.00 (3 pour 7.50)
2. COLLANT EXTENSIBLE DE TOUS LES JOURS. TOUT DIAPHANE À POINTES INVISIBLES. No 91. «Barely there», «quick silver», «town taupe», «barely black» ou «mayfair». Tailles A,B,C.
vente 3 pour 7.00 (3 pour $9)
3. COLLANT DE TOUS LES JOURS À CULOTTE DE MAINTIEN ET POINTES INVISIBLES. No 92. «Barely there», «town taupe» ou «mayfair». Tailles A, B ou C.
vente 6.30 ($8 chacun)
4. COLLANT «ALIVE» DE MAINTIEN DIAPHANE. No 809 avec culotte, pointe et talon renforcés. «Mayfair», «driftwood» ou blanc. Tailles A, B, C, D, E ou F.
vente 2 pour 7.10 (2 pour $9)
5. COLLANT ULTRA-DIAPHANE No 950 avec culotte et pointes renforcées. «Town taupe», «barely black», «quick silver» ou «mayfair». Tailles A, B, C ou D.
vente 2 pour 7.10 (2 pour $9)
6. COLLANT ENTIÈREMENT DIAPHANE À POINTES INVISIBLES. No 951. «Driftwood», «barely black», «barely there», «quick silver», marine ou «mayfair». Tailles , B, C ou D.
Tableau des tailles
Modèles 90 et 91 (articles 1 et 2)
A (Petite: 4'5"-5'5", 75-140 lb)
B (Moyenne: 5'-5'11, 115-165 lb)
C (Élancée: 4'9"-5'11", 150-205 lb)
Modèle 92 (article 3)
A (4'10"-5'5", 90-135 lb)
B (5'2"-5'11", 105-165 lb)
C (5'1"-6', 145-195 lb)
Modèle 809 (article 4)
A (Petite: 4'11"-5'5", 95-125 lb)
B (Moyenne: 5'1"-5'7", 110-140 lb)
C (Moyenne-élancée: 5'4"-5'10", 120-150 lb)
D (Élancée: 5'6"-6', 135-165 lb)
E (Grande: 4'11"-5'5", 145-175 lb)
F (Très grande: 5'1'-5'7", 160-190 lb)
Modèles 950 et 951 (articles 5 et 6)
A (Petite: 4'11"-5'3", 95-125 lb)
B (Moyenne: 5'1"-5'-7", 110-140 lb)
C (Moyenne-élancée: 5'4"-5'10", 120-150 lb)
D (Élancée: 5'6"-6', 135-165 lb)
Rayon 229, bas pour dames, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou et Laval.
Pour achat en personne seulement.
Le Marché
Eurêka: Le Marché... une véritable corne d'abondance pour gourmets et gourmands! Fruits et légumes frais, pain du jour régals «Déli»... ainsi que quatre restaurants accueillants.
Simpsons MD
1 123 456 789 0
Lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h
Samedi 9h à 17h
COMPOSEZ: 842-7221
CENTRE-VILLE - Ste-Catherine et Metcalfe
FAIRVIEW - Pointe-Claire
GALERIES D'ANJOU - Ville d'Anjou
LE CARREFOUR LAVAL - Chomedey, Laval
LES PROMENADES ST-BRUNO - St-Bruno

MISE AU POINT
Notre annonce à propos du cours de 3 semaines offert par notre SERVICE D'IMPÔT SUR LE REVENU n'aurait pas dû être publiée dans LA PRESSE d'hier.
Simpsons MD